Test basé sur les normes
Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Mai 2002

**Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba**

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2377-9

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance du test 4

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 5

5.1 Les candidats au test 5
5.2 Les présences, les retards, les sorties de la salle et les absences 5
5.3 La tricherie 7
5.4 Un document endommagé ou mal imprimé 7

6.0 Préparatifs du test 8

7.0 Séances préalables au test 9

8.0 Séances du test 12

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 15

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg 15
9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 16

10.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction 18

11.0 Documents à garder à l'école 18

12.0 Après la correction à l'échelle locale 18

13.0 Personnes-ressources du Ministère 19

Annexe 1 – Documents et matériel du test 20

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 21

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques 22

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 23

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 24

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test 25

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes 26

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement 27

1.0 Introduction

Ce *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné(e) comme la personne administratrice;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au site de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Ce guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants qui ont été distribués à l'automne 2001 :

- *Bulletin d'information, Test basé sur les normes 2001–2002, Français langue première, 40S : Langue et communication, Secondaire 4*;
- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2001–2002.*

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel requis
Séances préalables au test* entre le 23 et le 27 mai 2002 (pendant le cours de français)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit les formulaires de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Lecture (prise de notes) et discussion	105 minutes	• lit les textes du recueil reliés à la prise de notes • prend des notes	• recueil de textes • cahier de prise de notes
Séance préalable au test* 28 mai 2002 (pendant le cours de français)	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	35 minutes	• visionne un reportage une première fois • prend des notes pendant et après le visionnement	• vidéocassette • cahier de prise de notes
Jour 1 29 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Communication orale – L'écoute (tâches)	40 minutes	• visionne le même reportage une seconde fois • fait des tâches reliées au reportage	• vidéocassette • cahier Communication orale – L'écoute
Jour 2 30 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Lecture (tâches)	105 minutes (15 min de temps suppl.)	• lit trois textes reliés aux tâches • fait des tâches	• recueil de textes • cahier Lecture
Jour 3 31 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Écriture (tâche)	180 minutes (30 min de temps suppl.) ou 120 minutes 60 minutes (30 min de temps suppl.)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le cahier d'Écriture	• recueil de textes • cahier de prise de notes • cahier Écriture
	Tâches administratives	10 minutes	• remplit le questionnaire	• questionnaire

* **Ces séances préalables peuvent se dérouler entre le 23 mai et le 28 mai pendant le cours de français ou selon l'horaire déterminé par l'école.**
La partie du test dont l'horaire est imposé commence à l'étape Jour 1.

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité de fonctionnement) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit

- insérer les séances prévues pour le test à l'horaire de l'école et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents du test ont été reçus**; (Le Ministère fera parvenir les documents à l'école à la mi-mai 2002. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents du test.)

> Si le matériel du test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Michèle Gazaille, agente d'administration, Division du Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-6031 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6031.

- identifier l'enseignante ou l'enseignant qui administrera le test; (Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français.)

  Remarque : Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée de la vidéocassette à la mi-mai 2002,** la remettre à la personne administratrice afin qu'elle vérifie son bon fonctionnement et la reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- s'assurer que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire aux visionnements les 28 et 29 mai 2002;
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents du test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'Annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit

- réduire au minimum la diffusion de messages dans l'école de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents du test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction d'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère le vendredi 31 mai 2002.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité de fonctionnement) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit

- lire ce *Guide d'administration* en entier;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'Annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;
- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0;**
- communiquer avec Michèle Gazaille en composant le (204) 945-6031 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6031 pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit

- demeurer dans la salle du test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;
- remplir le *Rapport d'administration*;
- faire parvenir au Ministère les cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices de la correction à l'échelle locale entre **16 h et 16 h 30 le mercredi 29 mai 2002 et le jeudi 30 mai 2002 (voir la section 9.1 pour les écoles de la ville de Winnipeg ou la section 9.2 pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**.

4.3 Après la dernière séance du test

La personne administratrice doit

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction d'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance du test, **le vendredi 31 mai 2002, entre 16 h et 16 h 30 (voir la section 9.1 pour les écoles de la ville de Winnipeg ou la section 9.2 pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
- faire parvenir tous les documents listés à la **section 10.0** au site de correction locale immédiatement après la dernière séance du test **le vendredi 31 mai 2002**, s'il y a lieu.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Tous les élèves inscrits au programme scolaire français et qui sont inscrits au cours *de Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4 au deuxième semestre doivent subir le test en mai 2002, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences, les retards, les sorties de la salle et les absences

Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'Annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

Les retards, les sorties de la salle et les absences

Si les élèves sont en retard, doivent quitter la salle de test, sont absents au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peuvent pas terminer le test, la direction de l'école doit intervenir en se référant au tableau présenté à la page suivante.

Si un élève est absent le 29, 30 ou 31 mai 2002, l'école a la responsabilité de lui accorder une note finale. Cet élève est considéré comme absent au test basé sur les normes car il n'a pas pu subir le test dans son ensemble. La note de l'élève sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux. L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école.

Si la direction de l'école juge que l'absence de l'élève est non-justifiée, l'école doit lui accorder la note zéro.

Les retards, les sorties de la salle et les absences

<table>
<tr><th>Jour</th><th>Séance</th><th>Retards</th><th>Sorties de la salle</th><th>Absences</th></tr>
<tr><td>entre les 23 et 27 mai 2002 (pendant le cours de français)</td><td>Lecture (prise de notes)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à subir cette séance. Le cas échéant, la direction pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td><td>Les règlements de l'école devraient s'appliquer dans ce cas.</td><td rowspan="2">À la discrétion de la direction, l'élève pourra reprendre ces séances au plus tard l'avant-midi du vendredi 31 mai 2002. Si l'élève ne peut pas les reprendre, la direction devra décider si l'élève assiste à la séance d'Écriture.</td></tr>
<tr><td>le 28 mai 2002 (pendant le cours de français)</td><td>Communication orale – L'écoute (prise de notes)</td><td>L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque cette séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td></tr>
<tr><td>le 29 mai 2002 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Communication orale – L'écoute (tâches)</td><td>L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque cette séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td><td rowspan="3">Il n'y a aucune séance de reprise.</td></tr>
<tr><td>le 30 mai 2002 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Lecture (tâches)</td><td>L'élève qui se présente pendant la première moitié de la séance sera autorisé à subir cette partie du test. Le cas échéant, la direction pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard. L'élève qui se présente après la première moitié sera considéré comme absent.</td><td rowspan="2">Les règlements de l'école devraient s'appliquer dans ce cas.</td></tr>
<tr><td>le 31 mai 2002 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Écriture</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à subir cette séance. Le cas échéant, la direction pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td></tr>
</table>

5.3 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. Si la personne administratrice découvre qu'un élève triche, elle devra le noter sur le cahier de l'élève, en décrivant l'incident et les circonstances. La politique de l'école ou de la division par rapport à la tricherie aux examens finaux devra s'appliquer dans ce cas.

5.4 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permettra d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit

- lire le *Guide d'administration* avant la fin de la journée du 22 mai 2002;
- **dès l'arrivée de la vidéocassette à la mi-mai 2002**, l'obtenir de la direction de l'école, en vérifier le bon fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et la remettre à la direction;

  Remarque : S'il n'y a pas de son, vérifiez si le magnétoscope est réglé à **MONO** et non à **HI-FI**. Si la vidéocassette est défectueuse, veuillez communiquer avec Michèle Gazaille **avant le 22 mai 2002** en composant le (204) 945-6031 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6031.

- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste d'élèves inscrits au test,
  - les feuilles de présence;
- prendre la liste d'élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur la feuille de présence le nom de tous les élèves qui subiront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui subit le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier cette feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Séances préalables au test

Lecture (prise de notes) et discussion: **90 min + 15 min (entre les 23 et 27 mai 2002)**
Communication orale – L'écoute (prise de notes) : **35 min (28 mai 2002)**

Prise de notes			
Lecture (✓)	L'écoute (✓)		
			Préparatifs
			Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents suivants : • les feuilles de présence;
			• le *Rapport d'administration*;
			• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
			• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances du test;*
			• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
			• les exemplaires du *Recueil de textes*;
			• la vidéocassette;
			• le téléviseur et le magnétoscope.
			Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer – du bon fonctionnement des appareils électroniques;
			– que la vidéocassette est prête à jouer. La personne administratrice n'aura pas à rembobiner après le visionnement du reportage.
			Modalités d'administration
			Au début de la séance, la personne administratrice doit – rappeler aux élèves la durée de la séance;
			– **demander aux élèves de ne pas ouvrir les cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
			– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
			– indiquer aux élèves que le numéro d'identification (numéro relevé du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*) doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
			– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
			– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent;

Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à cette séance.

Prise de notes			**Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à cette séance.**
Lecture (✓)		L'écoute (✓)	
			– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'Annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'Annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'Annexe 5); Remarque : Si un élève est absent la première journée et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présentera.
			– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
			– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; ne pas les plier ni les endommager, **ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
			– lire aux élèves les Règlements à respecter durant les séances du test (voir l'Annexe 6);
			– distribuer **à chaque élève qui était absent la première séance préalable au test** la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances du test* et leur demander de la lire;
			– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
			– demander aux élèves d'ouvrir le *Cahier de prise de notes* et de lire • la « Vue d'ensemble du test » à la page 1;
			• les « Directives » à la page 5;
			• les « Directives » à la page 13.
			– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu les directives;
			– faire visionner le reportage une seule fois.
			À la fin de la séance de prise de notes, la personne administratrice doit – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
			Au début de la période de discussion, la personne administratrice doit – rappeler aux élèves que la discussion durera 15 minutes;
			– demander aux élèves de former des groupes de 3 à 4 personnes;
			– demander aux élèves de lire les « Questions pour la discussion » à la page 11 du *Cahier de prise de notes*;
			– indiquer aux élèves de commencer la discussion;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.

Prise de notes			
Lecture (✓)		L'écoute (✓)	
			À la fin de la période de discussion, la personne administratrice doit – demander aux élèves d'arrêter la discussion;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
			– reprendre les exemplaires et les placer en ordre numérique;
			– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
			– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
			– remettre tous les documents à la direction de l'école.

Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à cette séance.

8.0 Séances du test

Communication orale – Lécoute : 40 min (29 mai 2002)
Lecture (tâches) et discussion : 105 min plus 15 min de temps suppl. (30 mai 2002)
Écriture : 180 min plus 30 min de temps suppl. ou
120 min et 60 min plus 30 min de temps suppl. (31 mai 2002)

Tâches			
L'écoute (✓)	Lecture (✓)	Écriture (✓)	**Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à cette séance.**
			Préparatifs
			Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
			• le *Rapport d'administration*;
			• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances du test;*
			• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*;
			• la vidéocassette;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*;
			• les exemplaires du *Recueil de textes*;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture*;
			• les feuilles de papier brouillon (cinq feuilles par élève);
			• les feuilles de papier supplémentaire;
			• les questionnaires pour les élèves;
			• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices »;
			• le téléviseur et le magnétoscope.
			Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer – du bon fonctionnement des appareils électroniques;
			– que la vidéocassette est prête à jouer. La personne administratrice n'aura pas à rembobiner la vidéocassette car le reportage est enregistré une seconde fois.
			Modalités d'administration
			Au début de la séance, la personne administratrice doit – rappeler aux élèves la durée de la séance;
			– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;

Tâches			Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à cette séance.
L'écoute (✓)	Lecture (✓)	Écriture (✓)	
			– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
			– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
			– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent et inscrire « Absent » sur leur *Cahier de l'élève*;
			– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent** la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances du test* et lui demander de la lire;
			– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et leur dire de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de brouillon ou de papier supplémentaire;
			– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
			– demander aux élèves d'écrire leur version provisoire sur les feuilles de brouillon et non dans leur *Cahier de l'élève, Écriture* et leur dire que **seule la version définitive sera corrigée**;
			– informer les élèves qu'ils auront à remplir un questionnaire à la fin de la séance;
			– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* et de lire les directives à la page 3;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Lecture* et de lire les directives à la page 1;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Écriture* et de lire les « Directives » à la page 1, les « Règlements particuliers » à la page 2 et la « Tâche d'écriture » à la page 3;
			– faire visionner la vidéocassette;
			– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu les directives.
			À la fin de la séance, la personne administratrice doit – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
			– reprendre les exemplaires *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* et les placer en ordre numérique;

Tâches			Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à cette séance.
L'écoute (✓)	Lecture (✓)	Écriture (✓)	
			– reprendre les exemplaires *Cahier de l'élève, Lecture* et du *Recueil de textes* et les placer en ordre numérique;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* et y agrafer **les feuilles de brouillon et s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaire**;
			– distribuer les questionnaires aux élèves, leur demander de le remplir et les reprendre;
			– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
			– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute;*
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*;
			• le *Questionnaire pour la direction d'école*.
			– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent aux séances du Jour 1 (29 mai 2002), Jour 2 (30 mai 2002) **et** Jour 3 (31 mai 2002), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à son absence sur le formulaire individualisé (voir l'Annexe 7 pour la liste de codes).
			– vérifier, à l'aide des feuilles de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier qui correspond à un élève qui était absent;
			– compter le nombre de cahiers à envoyer au site de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
			– signer le *Rapport d'administration*;
			– faire deux copies des feuilles de présence et du *Rapport d'administration*;
			– remettre au Ministère tous les documents demandés **(voir la section 9.1 pour les écoles de la ville de Winnipeg ou la section 9.2 pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
			– remettre au site de correction, s'il y a lieu, tous les documents listés à la **section 10.0**;
			– garder à l'école tous les documents listés à la **section 11.0**.

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg
(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves. **Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux**;
- rassembler le ou les **cahiers demandés** et les mettre dans l'enveloppe.

Un messager d'*Internet Courier* se rendra à votre école entre 16 h et 16 h 30 le mercredi 29 mai 2002, le jeudi 30 mai 2002 et le vendredi 31 mai 2002 pour recueillir l'enveloppe contenant les documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

mercredi 29 mai 2002 (entre **16 h et 16 h 30**) :
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert);
- **copie des feuilles de présence**.

jeudi 30 mai 2002 (entre **16 h et 16 h 30**) :
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose).

vendredi 31 mai 2002 (entre **16 h et 16 h 30**) :
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé);
- l'original des feuilles de présence;
- les formulaires de données démographiques;
- l'original du *Rapport d'administration*;
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- le *Questionnaire pour la direction d'école*;
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*;
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève* à condition qu'il n'aura pas été utilisé par un élève.

9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves. **Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux**;
- rassembler le ou les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des questions-réponses du ou des **cahiers demandés**;
  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer **par télécopieur**, à l'attention de Michèle Gazaille, la photocopie du ou des **cahiers demandés**.

Le tableau ci-dessous précise les documents à être envoyés **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

mercredi 29 mai 2002 :

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert);
- **copie des feuilles de présence**.

jeudi 30 mai 2002 :

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose).

vendredi 31 mai 2002 :

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé).

De plus, le vendredi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le *Connaissement* fourni à cet effet. **(Ne pas mettre le ou les cahiers demandés par le Ministère pour l'Écriture dans l'enveloppe; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau ci-dessous précise les documents à être envoyés **par *Xpresspost***.

vendredi 31 mai 2002 :

- l'original des feuilles de présence;
- les formulaires de données démographiques;
- l'original *Rapport d'administration*;
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- le *Questionnaire pour la direction d'école*;
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*;
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève* à condition qu'il n'aura pas été utilisé par un élève.

(suite...)

Il importe que toute la documentation soit emballée dans une **seule enveloppe** si possible. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Michèle Gazaille
Direction des services de soutien en éducation (Mesure et évaluation)
Division du Bureau de l'éducation française
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du *Connaissement* (voir l'Annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le *Connaissement* à l'endroit prévu (signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le *Connaissement* au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du *Connaissement*. Conservez cette copie à titre de preuve d'expédition. Si la livraison du paquet est retardée, le Ministère demandera à Postes Canada de le retracer. Pour ce faire, le Ministère communiquera avec vous afin d'obtenir le numéro du *Connaissement*.

10.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction

La personne coordonnatrice de la correction locale vous informera du site de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au site de correction, s'il y a lieu :

- une copie des feuilles de présence;
- une copie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé);
- une vidéocassette;
- quelques exemplaires du *Recueil de textes*.

Remarque : Tous les cahiers des élèves absents d'une partie du test doivent être envoyés au site de correction.

11.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une copie des feuilles de présence;
- le *Guide d'administration*;
- la vidéocassette (à être envoyée au site de correction pour la session de correction et retournée par la suite);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires du *Recueil de textes*;
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
- les feuilles de papier brouillon non utilisées;
- les feuilles de papier supplémentaire non utilisées.

12.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique;
- **tous** les cahiers demandés en prévision du rapport sur le processus de correction;
- le formulaire indiquant la liste des cahiers sélectionnés en prévision du rapport.

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale connaîtra les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 3 juin 2002.

13.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Madame Lorraine Joseph
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6794
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6794
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : ljoseph@gov.mb.ca

Madame Dée-Anne Vermette
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6052
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6052
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : dvermette@gov.mb.ca

Logistique

Madame Michèle Gazaille
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-6031
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6031
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : mgazaille@gov.mb.ca

ANNEXE 1

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DU TEST

Jour	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'enseignante ou l'enseignant et par la direction de l'école
	Tâches administratives - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
Séances préalables au test entre le 23 et le 27 mai 2002 **Lecture (prise de notes) et discussion**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Séance préalable au test 28 mai 2002 **Communication orale – L'écoute (prise de notes)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - la vidéocassette	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 1 29 mai 2002 **Communication orale – L'écoute (tâches)**	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* - la vidéocassette	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 2 30 mai 2002 **Lecture (tâches)**	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 3 31 mai 2002 **Écriture**	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

La personne administratrice trouvera le code de l'école ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Mai 2002

Français langue première, 40S : Langue et communication
Secondaire 4

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie)	Séances préalables		Jour 1	Jour 2	Jour 3
		23 au 27 mai	28 mai	29 mai	30 mai	31 mai
		Lecture (prise de notes)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Lecture (tâches)	Écriture
20001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓
20002	Courtier, Martine	✓	✓	✓	✓	✓
20003	Lafleur, Donald	✓	A^R	✓	✓	A
20004	Leblanc, Katrine (20008)	✓	✓	✓	✓	✓
20005	Proteau, Guy	✓	✓	✓	✓	✓
20006	St-Cyr, Jacques	✓	✓	✓	✓	✓
20007	Vadeboncoeur, Mathieu	A^R	✓	A	✓	✓
20008	utilisé avec 20004 (endommagé)					
~~20009~~	utilisé dans une autre classe					
~~20020~~	utilisé dans une autre classe					

- Faire trois copies de cette feuille (une copie pour envoyer au Ministère le mercredi après-midi, une pour les dossiers de l'école et une pour le site de correction).
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le 31 mai 2002.

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent
R	Reprise (permise seulement pour les séances de **prise de notes**)

Nom de la personne administratrice

EXEMPLE DU FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES / DEMOGRAPHIC DATA FORM 708

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE SECONDAIRE 4/
SENIOR 4 FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE STANDARDS TEST

École/
School

Nom/
Name

Date de naissance/
Birth Date

Numéro provincial de l'élève/
Provincial Student Number

Utilisez seulement un crayon HB./Use an HB pencil only.

Inscrivez votre **N° du cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

N° du cahier/
Booklet No.

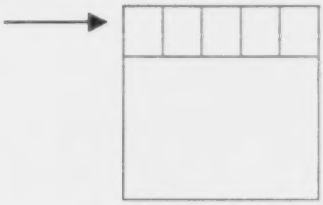

Write and shade in your **Booklet No.**

OU **OR**

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT.E SEULEMENT :

Si l'élève était absent aux séances du **Jour 1, Jour 2 et Jour 3**, inscrivez le **Code** correspondant à son absence et noircissez les cercles qui y correspondent.

Prière de consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration*.

Code/
Reason Code

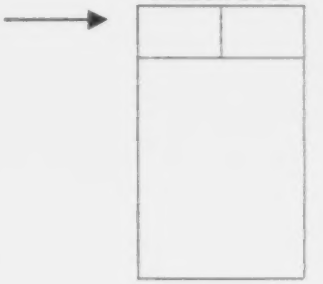

FOR TEACHER USE ONLY:

If the student was absent for **Day 1, Day 2 and Day 3** test sessions, write and shade in the **Reason Code**.

Please see list of reason codes provided in the *Guide d'administration*.

EXEMPLE DU FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

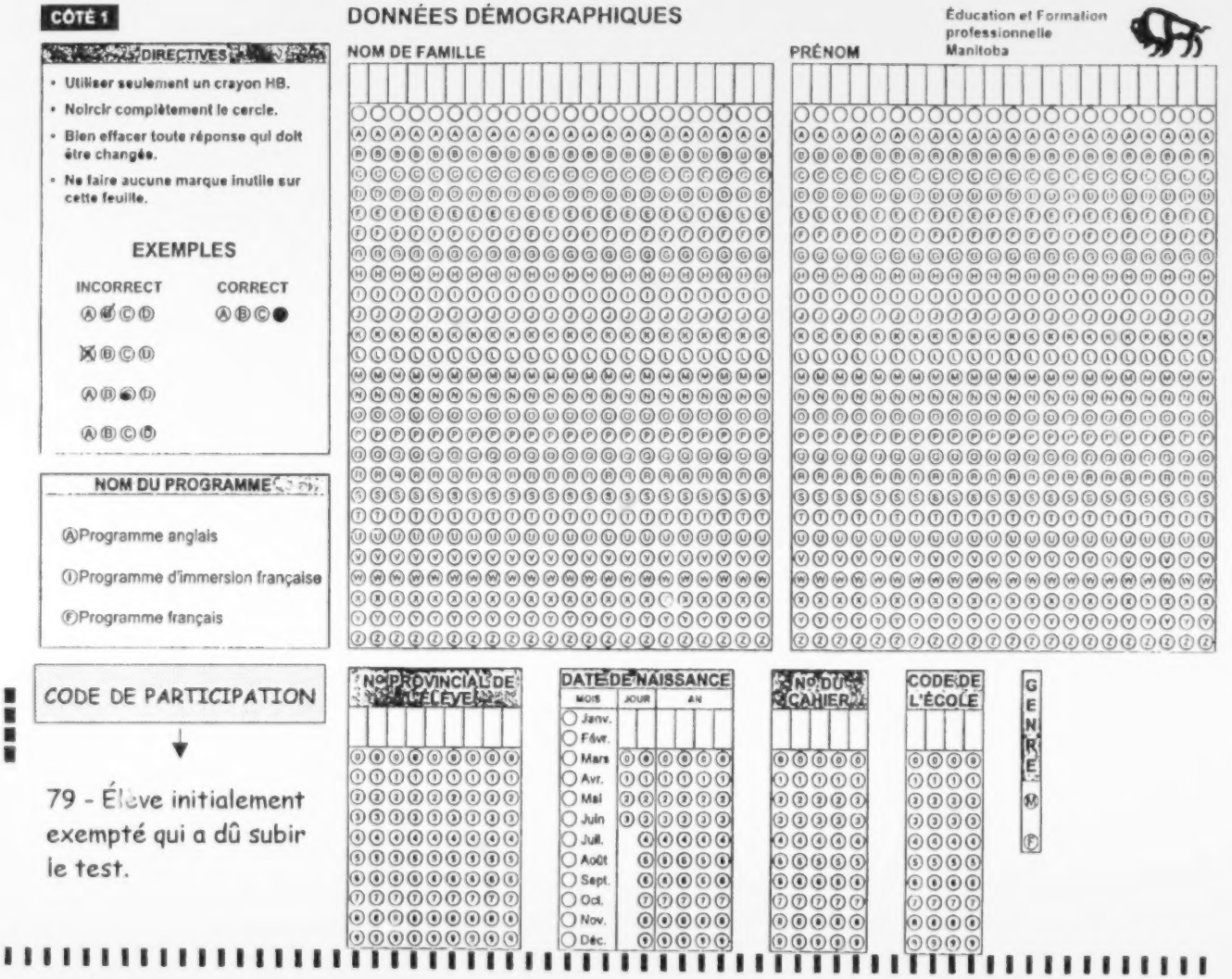

ANNEXE 5

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Suivez les étapes suivantes pour remplir le formulaire :

1. NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

2. PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

3. NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

4. NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE (MET) : Inscrivez les chiffres de votre numéro provincial et noircissez les cercles qui y correspondent.

5. DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

6. NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

7. CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur la *Feuille de présence*.

8. GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

9. CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'Annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
   (Référez-vous à l'Annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

ANNEXE 6

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DU TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance du test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur le cahier.

2. Si vous recevez un exemplaire de document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres (à l'exception de la période de discussion).

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre crayon ou votre stylo.

6. Aucun document du test ne doit sortir de la salle.

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour compléter le *formulaire de données démographiques.*)

Absences	
01	arrivé trop tard pour subir le test
02	n'a pu subir le test en raison des conditions météorologiques
03	raison familiale ou personnelle
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	objection en raison de croyances religieuses
07	décision de ne pas subir le test
08	sans motif
09	travail
19	autre (précisez)

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raison familiale ou personnelle
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
29	autre (précisez)

Formation incomplète	
40	continuation du cours le semestre suivant
41	aucun travail accompli
49	autre (précisez)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	participant à un programme d'échange
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues – système à quatre trimestres
55	inscrit à la mauvaise année d'étude
59	autre (précisez)

Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
61	reçoit un crédit avec la mention « M »
63	« phase d'accueil – bloc intensif »
69	autre (précisez)

Participation imprévue	
70	élève oublié au moment de l'inscription au test
71	inscription tardive au cours
72	élève venant d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre école
79	autre (précisez)

Déplacements	
90	transfert à une autre école de la province
91	transfert à une autre école à l'extérieur de la province
99	autre (précisez)

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

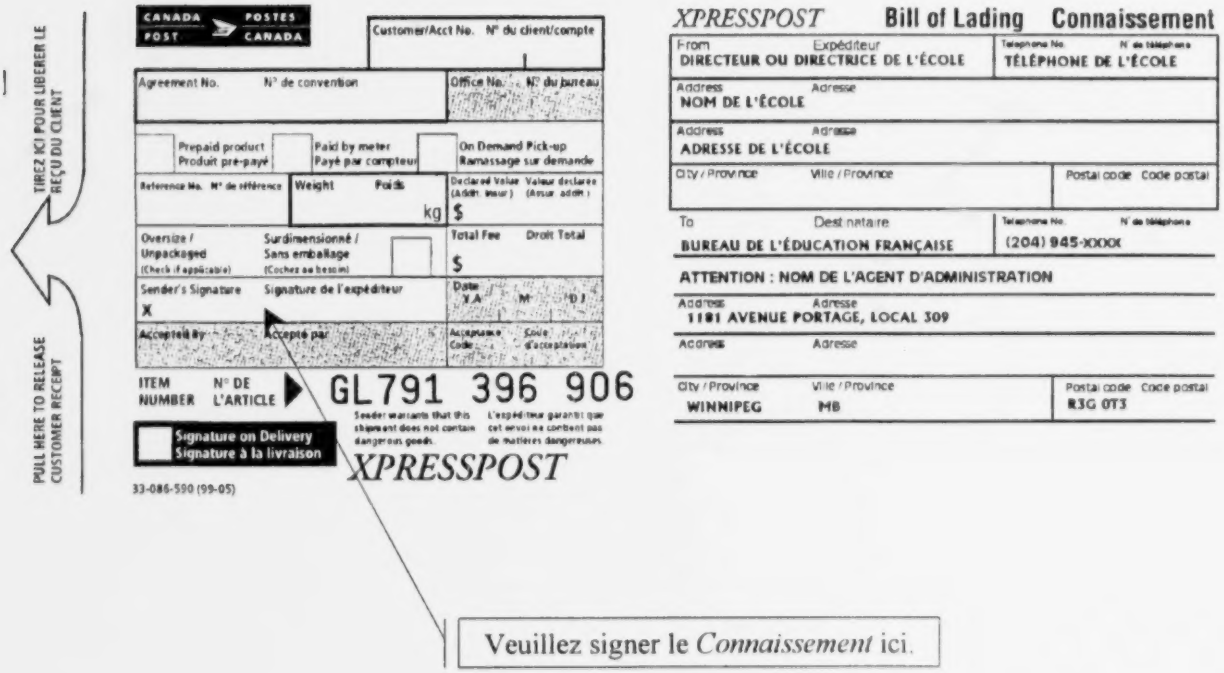

TIREZ ICI POUR LIBERER LE REÇU DU CLIENT

PULL HERE TO RELEASE CUSTOMER RECEIPT

CANADA POST / POSTES CANADA

Customer/Acct No. N° du client/compte

Agreement No. N° de convention

Office No. N° du bureau

Prepaid product / Produit pré-payé

Paid by meter / Payé par compteur

On Demand Pick-up / Ramassage sur demande

Reference No. N° de référence

Weight / Poids kg

Declared Value (Assur. seul.) / Valeur déclarée (Assur. addit.) $

Oversize / Unpackaged (Check if applicable) / Surdimensionné / Sans emballage (Cochez au besoin)

Total Fee / Droit Total $

Sender's Signature / Signature de l'expéditeur X

Date Y/A M D

Accepted By / Accepté par

Acceptance Code / Code d'acceptation

ITEM NUMBER / N° DE L'ARTICLE GL791 396 906

Sender warrants that this shipment does not contain dangerous goods. / L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses.

Signature on Delivery / Signature à la livraison

XPRESSPOST

33-086-590 (99-05)

XPRESSPOST **Bill of Lading Connaissement**

From / Expéditeur: DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Telephone No. / N° de téléphone: TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: NOM DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: ADRESSE DE L'ÉCOLE

City / Province: Ville / Province

Postal code / Code postal

To / Destinataire: BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Telephone No. / N° de téléphone: (204) 945-xxxx

ATTENTION : NOM DE L'AGENT D'ADMINISTRATION

Address / Adresse: 1181 AVENUE PORTAGE, LOCAL 309

Address / Adresse

City / Province: WINNIPEG MB

Postal code / Code postal: R3G 0T3

Veuillez signer le *Connaissement* ici.

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° du correcteur : _____

2e CORRECTION
N° du correcteur : _____

3e CORRECTION
N° du correcteur : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° du correcteur : _____

2e CORRECTION
N° du correcteur : _____

3e CORRECTION
N° du correcteur : _____

Jour 1

Mai 2002

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève

Communication orale – L'écoute

La famille

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2366-3

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel requis
Séances préalables au test entre le 23 et le 27 mai 2002 (pendant le cours de français)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit les formulaires de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Lecture (prise de notes) et discussion	105 minutes	• lit les textes du recueil reliés à la prise de notes • prend des notes	• recueil de textes • cahier de prise de notes
Séance préalable au test 28 mai 2002 (pendant le cours de français)	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	35 minutes	• visionne un reportage une première fois • prend des notes pendant et après le visionnement	• vidéocassette • cahier de prise de notes
Jour 1 29 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Communication orale – L'écoute (tâches)	40 minutes	• visionne le même reportage une seconde fois • fait des tâches reliées au reportage	• vidéocassette • cahier Communication orale – L'écoute
Jour 2 30 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Lecture (tâches)	105 minutes (15 min de temps suppl.)	• lit trois textes reliés aux tâches • fait des tâches	• recueil de textes • cahier Lecture
Jour 3 31 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Écriture (tâche)	180 minutes (30 min de temps suppl.) ou 120 minutes 60 minutes (30 min de temps suppl.)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le cahier d'Écriture	• recueil de textes • cahier de prise de notes • cahier Écriture
	Tâches administratives	10 minutes	• remplit le questionnaire	• questionnaire

Communication orale – L'écoute

Visionnement d'un reportage

Durée : 40 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez
  - visionner un reportage;
  - faire les tâches reliées à ce que vous avez visionné.
- Vous visionnerez une seule fois le reportage; donc soyez très attentifs.
- Assurez-vous de bien suivre toutes les instructions présentées dans la vidéocassette.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Consignes

- Prenez 1 minute pour lire les tâches 1 et 2.
- Visionnez le reportage (23 minutes).
- Après le visionnement, prenez 15 minutes pour faire les tâches 1 et 2.

Familles, je vous aime!

Valeur totale : 5 points

1. Quel énoncé résume le mieux le but du reportage?

   Encerclez la lettre qui correspond à la réponse la plus appropriée.

   a) Faire valoir l'importance de la vie de famille.
   b) Informer les gens des problèmes des familles d'aujourd'hui.
2 pts c) Réfuter l'idée que la famille est en danger, en perte de vitesse.
   d) Convaincre les gens de la nécessité d'appartenir à un réseau d'amis.

2. L'animateur, le docteur Alain Poirier, soutient que « […] la majorité des gens croient encore à l'importance des liens familiaux pour leur bonheur et leur équilibre […] ».
   Que pensez-vous de cette affirmation?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les informations pertinentes du reportage et sur vos connaissances personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° du correcteur : _____

2e CORRECTION
N° du correcteur : _____

3e CORRECTION
N° du correcteur : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° du correcteur : _____

2e CORRECTION
N° du correcteur : _____

3e CORRECTION
N° du correcteur : _____

Jour 2

Mai 2002

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Lecture

La famille

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2368-X

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Lecture

Durée : 105 minutes
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez
  - lire un texte narratif, le texte d'une chanson et un texte analytique;
  - faire les tâches reliées à ces textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire certaines parties des textes.

Consignes

- Faites les tâches 3 à 5 après avoir lu *Scandale chez les bourgeois*.
- Faites les tâches 6 à 8 après avoir lu « Le plus fort c'est mon père ».
- Faites les tâches 9 à 11 après avoir lu « La révolution des pères ».

Les trois textes reliés aux tâches 3 à 11 se trouvent dans le document *Recueil de textes, La famille*.

Scandale chez les bourgeois

Valeur totale : 9 points

3. Relisez les lignes 124 à 137. Dégagez les deux (2) éléments du « déchirement » que vit Elizabeth et expliquez-le en vous référant à l'ensemble du texte.

Déchirement

2 pts

Élément	Élément

Explication

4. Associez une des valeurs énumérées ci-dessous à chacun des personnages et appuyez votre choix d'une référence du texte.

Attention! Certaines valeurs ne s'appliquent à aucun des personnages.
Certaines valeurs peuvent être attribuées à plus d'un personnage.

les conventions familiales — l'amour maternel — le travail — l'apparence — le bien-être avant tout

a) Marie

une valeur : _____

une référence : _____

_____

_____

b) Edouard

une valeur : _____

une référence : _____

_____

_____

4 pts

c) Charles

une valeur : _____

une référence : _____

_____

_____

d) Paul

une valeur : _____

une référence : _____

_____

_____

5. Relisez les lignes 19 à 24. Expliquez ce passage en accordant une attention particulière aux éléments symboliques qui s'y trouvent.

3 pts

Le plus fort c'est mon père

Valeur totale : 7 points

6. Que cherche Lynda Lemay dans cette chanson?

Expliquez votre réponse en fournissant deux (2) références du texte.

2 pts

7. Parmi toutes les qualités du père exprimées ou sous-entendues dans le texte de cette chanson, laquelle vous semble la plus importante pour une famille?

Expliquez votre réponse en vous référant au texte, à vos connaissances personnelles et à votre vision de la famille.

2 pts

8. Lynda Lemay a-t-elle une image réaliste de l'amoureux?

Justifiez votre réponse en vous référant au texte de la chanson et à vos connaissances personnelles.

3 pts

La révolution des pères

Valeur totale : 7 points

9. Dégagez les deux (2) valeurs qui se rapportent à chaque étape de l'évolution du rôle du père depuis le début du siècle.

a) avant 1950 : _____

2 pts _____

_____

b) de 1950 à 1980 : _____

_____

_____

c) de 1980 aux alentours de 1990 : _____

_____

_____

d) de 1990 à aujourd'hui : _____

_____

_____

10. Le paragraphe 6 contient la phrase suivante : « Ils [les hommes] découvrent la difficulté d'être père dans la société actuelle. » Lequel des énoncés suivants résume le mieux la suite du texte? (paragraphes 7 à 22)

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) l'indifférence des dirigeants de l'État, le risque de perdre son emploi et l'incompréhension des collègues de travail

2 pts

b) les exigences du monde du travail, la peur de perdre la valeur que procure le travail et la réticence de la mère à partager son rôle

c) la crainte de ne pas assumer pleinement sa paternité, le danger de rater une promotion et l'appréhension de délaisser les activités qui lui apportent une satisfaction personnelle

d) la peur de s'occuper des problèmes d'enfants, la société qui ne reconnaît pas l'importance du père et la crainte de nuire au rôle de la mère

11. Au paragraphe 22, Richard affirme : « S'il est juste que les femmes revendiquent autant de responsabilités que les hommes au sein des entreprises, elles doivent aussi accepter que les hommes occupent plus de place dans la vie des enfants. »

Partagez-vous cette opinion? Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° du correcteur :
_____

2e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

3e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° du correcteur :
_____

2e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

3e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Écriture

La famille

Jour 3

Mai 2002

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2370-1

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Écriture

Durée : 3 heures
Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Choisissez **une** des deux tâches d'écriture proposées à la page 3 de ce cahier.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte (consultez votre *Cahier de prise de notes*).
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 5 de ce cahier.

Conseils

- Organisez votre temps.
- Consultez votre *Cahier de prise de notes*.
- Consultez votre *Recueil de textes*.
- Inspirez-vous de vos réflexions et de vos discussions.
- Utilisez la *Grille d'autocorrection* présentée à la page 4 de ce cahier pour vérifier la rédaction de votre texte argumentatif.
- Vous pouvez consulter :
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.

À titre d'information, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche globale)* (Annexe 1, p. 15) qui sera utilisée dans l'évaluation de votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à cette séance d'Écriture.

- Aucun plagiat ne sera toléré. Vous pouvez consulter votre *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation, directe ou indirecte.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre production écrite sans en indiquer la référence.

- **Aucun brouillon ne sera corrigé. Assurez-vous de prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre pendant la dernière heure du test.**

- Assurez-vous de la **lisibilité** de votre travail afin d'éviter toute pénalité.

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour écrire votre texte argumentatif.

❶ Le gouvernement manitobain a l'intention de soumettre un projet de loi qui permettrait aux parents d'obtenir de leur employeur un horaire de travail flexible. Les parents pourraient ainsi mieux s'assurer du bien-être des enfants. Afin de prendre le pouls de l'opinion publique sur le sujet, le gouvernement demande à la population de répondre à la question suivante :

Est-ce que la société bénéficierait, à long terme, d'un tel projet de loi?

Rédigez une lettre de 500 mots environ, adressée à votre député, dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Appuyez-vous sur trois (3) références de sources différentes provenant du reportage et des textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Une dizaine d'années s'étant écoulées depuis l'Année internationale de la famille, il est question de transition et de changement dans le rôle que joue la famille aujourd'hui.

La famille a-t-elle toujours un rôle à jouer dans notre société?

Le rédacteur en chef de votre journal scolaire vous demande de rédiger un éditorial de 500 mots environ, dans lequel vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Appuyez-vous sur trois (3) références de sources différentes provenant du reportage et des textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

Grille d'autocorrection

Introduction	cochez ✓
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé clairement la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai donné clairement mon point de vue sur la question (opinion).	❑
4. J'ai formulé mon introduction en un seul paragraphe.	❑
Développement	
1. J'ai développé trois aspects différents du sujet traité.	❑
2. Mes aspects ont un lien direct et clair avec le sujet traité.	❑
3. J'ai établi des liens clairs et précis entre mes arguments.	❑
4. J'ai des références appropriées provenant des documents visionnés et lus.	❑
5. Je me suis appuyé sur trois (3) références de sources différentes.	❑
6. J'ai indiqué la source de mes références.	❑
7. J'ai nuancé mon point de vue.	❑
8. J'ai agencé mon texte en paragraphes distincts.	❑
Conclusion	
1. J'ai rappelé mon point de vue.	❑
2. J'ai présenté une vision élargie, des recommandations, des solutions ou des souhaits.	❑
3. J'ai formulé ma conclusion en un seul paragraphe.	❑
Style et règles de la langue	
1. Mon texte est convaincant et se tient sans que je ne sois obligé de l'expliquer.	❑
2. J'ai employé un vocabulaire précis et des marqueurs variés.	❑
3. J'ai varié le type de phrases.	❑
4. J'ai respecté la structure de la phrase française.	❑
5. J'ai vérifié l'orthographe, les accords et la ponctuation à l'aide du dictionnaire, de la grammaire et du recueil de verbes.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement** votre version définitive.

Cochez la case qui correspond à la tâche choisie : ☐ tâche n° 1 ☐ tâche n° 2

Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche globale)

Annexe 1

Cinquième niveau de performance (5)	Quatrième niveau de performance (4)	Troisième niveau de performance (3)	Deuxième niveau de performance (2)	Premier niveau de performance (1)
Le texte dégage une impression de perspicacité.	Le texte dégage une impression de clarté.	Le texte dégage une impression d'à-propos.	Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.	Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.
• Le texte présente une cohésion soutenue; le développement est réfléchi.	• Le texte est unifié; le développement est efficace.	• Le texte est en général unifié; le développement est mécanique.	• Le texte présente une cohésion limitée; le développement est sommaire ou irrégulier.	• Le texte manque de cohésion; le développement est rudimentaire.
• Le contenu de l'argumentation est réfléchi.	• Le contenu de l'argumentation est précis.	• Le contenu de l'argumentation, même s'il est ordinaire, est approprié.	• Le contenu de l'argumentation est discernable.	• Le contenu de l'argumentation est pauvre.
• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle témoignent d'un engagement soutenu tout au long du texte.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont évidents.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont apparents.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont faibles.	• L'intention de communication est à peine perceptible.
• Les erreurs sont rares, ce qui rehausse la communication du message.	• Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.	• Les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message.	• Les erreurs sont source de distraction.	• Les erreurs nuisent à la communication du message.

Agrafez toutes les feuilles de votre brouillon.

Séances préalables au test

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de prise de notes

La famille

Mai 2002

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2378-7

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel requis
Séances préalables au test entre le 23 et le 27 mai 2002 (pendant le cours de français)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit les formulaires de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Lecture (prise de notes) et discussion	105 minutes	• lit les textes du recueil reliés à la prise de notes • prend des notes	• recueil de textes • cahier de prise de notes
Séance préalable au test 28 mai 2002 (pendant le cours de français)	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	35 minutes	• visionne un reportage une première fois • prend des notes pendant et après le visionnement	• vidéocassette • cahier de prise de notes
Jour 1 29 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Communication orale – L'écoute (tâches)	40 minutes	• visionne le même reportage une seconde fois • fait des tâches reliées au reportage	• vidéocassette • cahier Communication orale – L'écoute
Jour 2 30 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Lecture (tâches)	105 minutes (15 min de temps suppl.)	• lit trois textes reliés aux tâches • fait des tâches	• recueil de textes • cahier Lecture
Jour 3 31 mai 2002 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Écriture (tâche)	180 minutes (30 min de temps suppl.) ou 120 minutes 60 minutes (30 min de temps suppl.)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le cahier d'Écriture	• recueil de textes • cahier de prise de notes • cahier Écriture
	Tâches administratives	10 minutes	• remplit le questionnaire	• questionnaire

But de la prise de notes

L'activité de prise de notes vous permet d'alimenter votre réflexion et d'enrichir votre argumentation par rapport à la tâche d'écriture.

Ce cahier vous aidera à retenir l'essentiel des documents audiovisuels et imprimés, ainsi que quelques-unes de vos réactions à leurs propos. Assurez-vous d'y mettre des renseignements précis qui seront utiles au développement de votre argumentation.

Lecture

Prise de notes

Durée : 1 heure 30 minutes

Discussion

Durée : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous prendrez des notes en lisant les **quatre** derniers textes du *Recueil de textes, La famille* (p. 13-35).

- Chacun des quatre textes est précédé de questions d'anticipation qui vous aideront à le situer et à entamer une première réflexion.

- Après avoir pris des notes, vous allez
  - vous réunir en groupes de trois ou quatre personnes;
  - discuter des questions qui se trouvent à la page 11 de ce cahier.

- Pendant votre discussion, vous pouvez utiliser la page 12 de ce cahier pour prendre des notes.

Prise de notes

Titre :	***La révolution des pères***
Nom de l'auteure :	**Diane Bérard**
Ce qui a donné lieu à l'article	
Sujet de l'article	
Principaux aspects abordés	Vos réactions aux aspects abordés
Aspect(s) non mentionné(s) que vous jugez important(s)	

Prise de notes

Titre :	***Maman travaille pas, elle a trop d'ouvrage***
Nom de l'auteure :	**Nathalie Collard**
Ce qui a donné lieu à l'article	
Sujet de l'article	
Points de vue	Vos réactions aux points de vue
Argument(s) non mentionné(s) que vous jugez important(s)	

Prise de notes

Titre :	*Nouveaux portraits de famille*
Noms des auteurs :	**Laurence Grézand et coll.**
Ce qui a donné lieu à l'article	
Sujet de l'article	
Principaux aspects abordés	Vos réactions aux aspects abordés
Aspect(s) non mentionné(s) que vous jugez important(s)	

Prise de notes

Titre :	***La famille aujourd'hui***
Nom de l'auteure :	**Francine Gagnon**
Ce qui a donné lieu à l'article	
Sujet de l'article	
Principaux aspects abordés	Vos réactions aux aspects abordés
Aspect(s) non mentionné(s) que vous jugez important(s)	

Questions pour la discussion

En tenant compte de ce que vous avez visionné et lu, ainsi que de vos connaissances personnelles, discutez des sujets suivants :

- Qu'est-ce qu'une famille?
- Pourquoi les êtres humains vivent-ils en famille?

Notes

Communication orale – L'écoute

Prise de notes

Durée : 35 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous visionnerez un reportage et prendrez des notes.
- Vous visionnerez une seule fois ce reportage.
- Vous aurez 10 minutes à la fin du visionnement pour compléter votre prise de notes.

Avant d'écouter le reportage *Familles, je vous aime!*, prenez un moment pour réfléchir aux deux questions ci-dessous. Elles vous aideront à prévoir le contenu du reportage.

Questions d'anticipation

- En quoi consiste une famille « normale » de nos jours?
- Avons-nous besoin d'avoir des liens familiaux étroits pour être heureux?

Prise de notes
Reportage

Titre :	***Familles, je vous aime!***
Nom de la réalisatrice :	**Lynn Phaneuf**

Ce qui a donné lieu au reportage	
Principaux points abordés	Vos réactions aux points abordés
Point(s) non abordé(s) que vous jugez important(s)	

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

La famille

Mai 2002

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2364-7

Tous les efforts ont été faits pour indiquer les sources d'origine et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs ont eu lieu, prière d'en aviser Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans des éditions futures.

Dans ce document, les textes, les illustrations et les photographies reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence soit détenue avec Cancopy permettant la reproduction. **Toutefois, la reproduction des textes et des illustrations se trouvant aux pages 12 et 26-29, par quelque procédé que ce soit, est interdite.** Toutes les autres parties du présent document peuvent être reproduites à des fins éducationnelles non commerciales, à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Scandale chez les bourgeois 1
Le plus fort c'est mon père 11
La révolution des pères 13
Maman travaille pas, elle a trop d'ouvrage 19
Nouveaux portraits de famille 25
La famille aujourd'hui 31
Bibliographie 37

Note :

Chaque texte est précédé de questions d'anticipation qui vous aideront à situer le texte et à entamer une première réflexion.

Avant de lire le texte, prenez un moment pour réfléchir à ces questions.

Scandale chez les bourgeois

Questions d'anticipation

- Est-ce que la mère doit toujours être au service de ses enfants?
- Croyez-vous que l'amour entre mari et femme puisse grandir même après plusieurs années de mariage?

«Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre
L'un deux s'ennuyait au logis.»
Tristan Bernard, paraphrasant
M. de Lafontaine

Elizabeth est une femme heureuse. Elle s'ennuie. À quarante-deux ans, elle ne sait pas quoi faire de son corps, de son âme, de ses dix doigts. Elle ne sait pas quoi faire de sa peau: elle s'ennuie.

Elle vit depuis quelques années à Québec, où son mari s'est installé pour des raisons d'ordre professionnel. *Installé*, il l'est dans tous les sens du terme.

Parfois elle va se promener dans les magasins, acheter, rompre la monotonie des jours. Puis elle rentre chez elle préparer le déjeuner de son fils qui est à l'université.

Son mari n'est pas là. Quand il n'assiste pas à un congrès, il plaide une cause importante sur la Côte-Nord, ou ailleurs.

Quelque part où elle n'est pas. Pour ce qu'il en ferait de sa femme si elle le suivait! Et puis, elle n'aime pas le voir flirter avec des filles, faire des ronds de jambe, complimenter au-delà de toute réserve... Elle préfère rester seule.

Ses enfants l'assaillent. Son fils Paul, pour lui faire ses repas, Catherine, pour garder sa fille. Ils ont besoin d'elle.

Le jour de son anniversaire, Charles, son mari lui envoie une douzaine de roses... Accompagnées de voeux banals, insignifiants. Roses rouges en pleine maturité, à l'odeur suffocante, lourde et tenace... Odeur de salon funéraire. Fleurs bientôt pourrissantes.

Autrefois...

De temps en temps, sa fille vient lui rendre visite avec son gros paquet d'amour, Roxane, une enfant de trois ans, débordante de vie, à la santé florissante, un adorable fardeau!

L'hiver n'en finit plus de finir. Tout le monde semble fatigué, déprimé, sans énergie. Elizabeth si vaillante d'habitude, erre sans savoir où elle va, où elle voudrait aller. La rupture de l'hiver, par l'échappée vers le soleil du Sud, cette année, n'a pas eu lieu. La petite Aube, deuxième fille de Catherine, toute fraîche et tendre, toute menue et si fragile a retenu la présence de tous.

Même celle de Charles.

Charles qui n'a jamais manifesté à ses propres enfants, le quart de la moitié de l'attention qu'il porte à cette petite chose claire et lumineuse: Aube, sa précieuse petite-fille.

Aube: comme ce prénom lui va bien!

Elles sont là pour deux ou trois jours, la mère, son aînée et la petite merveille. Elizabeth va pouvoir se prodiguer à souhait. Toute charge lui est allégeante. Son plaisir durera le temps de leur présence chez elle. Après…

C'est l'absence qui est lourde. Le vide. Le désert. Le trou.

Elle n'a jamais rêvé d'être femme de ménage ou bonne à tout faire, ni même gouvernante dans une grande maison. C'est pourtant ce qu'elle est devenue.

Elle rêve. Elle rêve de partir, de tout quitter, tout laisser derrière elle, et de recommencer à neuf. Voilà ce dont elle rêve, quand elle reste éveillée. Mais elle rêve aussi la nuit, quand elle dort. Des rêves tendres, doux, tout baignés de clarté lunaire. Rêves voluptueux qui surprennent tout à coup le corps par leur audace folle. Rêves sans fard ni censure qui la laissent hébétée, la tête en feu, les draps humides…

Il est si réconfortant de presser sur son coeur un être que l'on aime. Sortir de son cocon. Faire éclater la coque.

Elle va partir.

Elle a reçu un faire-part de Marie sa nièce préférée, qui fête le vingt-cinquième anniversaire de mariage de ses parents.

L'esprit frondeur, pas conformiste pour deux sous, Marie fait souvent le désespoir de ses parents à cause de son caractère fantasque. Elle explique à Elizabeth qu'elle a quelques «bévues» à se faire pardonner: «Ce n'est pas de gaîté de coeur que je me prête à toutes ces chinoiseries, mais... il faut battre des ailes un moment pour prendre son essor avec plus de vigueur.»

Elle est la fille d'Édouard, frère d'Elizabeth. Bourgeois timoré, voire pleutre, il habille sa peur de tous les poncifs du siècle. C'est le roi du cliché. Il les connaît tous. Il les enveloppe dans de brillants papiers: des calembours qui frappent l'oreille par la forme, et flattent par le fond, ce qu'il y a de plus réactionnaire chez son auditoire. Il dit: "User, ne pas abuser." Et bien vite il ressert le même axiome en latin, pour être sûr qu'on n'oublie pas qu'il en connaît des choses...

Sa femme Rubis est élégante, passive, ondoyante. Elle se promène, bien emballée dans ses fourrures: son renard, son vison; dans ses chiffons de luxe: brocart, taffetas, pou-de-soie; ornée de pierreries comme la reine de Saba, elle glisse au milieu des gens avec souplesse et en silence. Son mari qui n'en rate pas une, dit au sujet de son prénom: «Je cherchais une perle, j'ai trouvé un rubis.» Catherine, à l'ironie mordante, dit de sa tante: «A marche pas, a «glide».»

A marche pas, a glide — Ici *a* est mis pour elle, Rubis. Catherine s'exprime en joual qui, pendant un certain temps, était le jargon des jeunes étudiants québécois.
glide — mot anglais qui signifie "glisse".

Qu'est-ce qu'Elizabeth peut bien aller faire parmi ces gens-là? Elle le sait, maintenant. Elle va éclater. Se faire éclater. Elle va partir pour vrai, *pour de vrai*.

C'est dans le train qu'ils se sont rencontrés.

Il s'appelle Pierre. Est né sous le signe du Verseau. Sensible et passionné, il ne se livre pas volontiers et c'est Elizabeth qui a dû faire les frais de la découverte. Elle est bien payée de sa peine puisque Pierre est intelligent, original, riche de coeur, et un peu fou.

Ce voyage lui fait comprendre qu'elle en a «ras le bol» des liens serrés qui marquent la peau et pressurent le coeur. Elle veut casser les sangles et larguer les amarres...

Mais... Il faudra s'exercer à la liberté. C'est une gymnastique à laquelle elle n'est pas habituée. Tant pis. Elle apprendra.

Si elle commençait tout de suite son entraînement? A-t-il été si simple, si commode, et si facile, de voir Charles s'éloigner d'elle? Elle n'ose gratter le fond de peur d'y trouver l'amertume et le fiel: elle n'a pas un teint qui se prête à la bile.

Il faut qu'elle rompe avec un certain *moi*. Un *moi* fabriqué de toutes pièces, façonné par le mors, les licous, les harnais qu'on met autour du col des bêtes de somme pour les mener à l'abattoir. Elle va ruer dans les brancards, arracher sa muselière, lâcher la bride...

Elle huilera la machine, dérouillera le mécanisme du *moi*, se mettra le *moi* en état de fonctionnement.

Ils sont à l'hôtel, tous les deux. Pierre et Elizabeth.

Il lui a cité hier, une phrase de Tanner: «Aimer qui l'on a envie d'aimer, dire la vérité aux autres et à soi, et accepter de se l'entendre dire.» Quel programme! «Tant mieux, dit-elle, nous exercerons notre courage.» Elle retrousse ses manches, pour une seconde moitié de vie, qui ne sera pas, celle-là, vécue par procuration.

Ils iront à la mer tous les deux.

Quelle présomption! Paul a téléphoné hier. Le départ de sa mère l'a assommé. Il n'en est pas revenu. La déception perçue au bout de son silence!

Elle se sentait embarrassée, confuse — coupable. Elle imaginait le regard accusateur de son fils! Elle pouvait deviner sa gaucherie demain quand il rentrerait à midi, cherchant sa pitance d'un air désemparé!

Elle a dû se tenir à quatre pour ne pas voler à son secours. Mais elle est restée farouchement accrochée au déchirement qui venait de s'emparer d'elle et qui ressemblait à un écartèlement. Elle a dit Pierre et leur intention de partir. Éclatèrent, d'un coup, tout un chapelet de violents reproches. Paul se tut enfin. Elle a crânement fait front devant cette menace informe qui ébranlait l'image de «la mère exemplaire, l'édifiant modèle, le symbole de la vertu, du dévouement et de l'oubli de soi», et elle a coupé le fil, coupé la communication. C'est comme si elle avait coupé une deuxième fois le cordon ombilical.

Elle a passé une nuit agitée. Pierre a tenté d'assoupir sa douleur, de calmer son angoisse. C'est fini maintenant. Le pire est fait.

Il lui reste à dire à Catherine qu'elle ne gardera pas les enfants la semaine prochaine. Elle l'appelle et subit les effets d'une impressionnante vague de fond. Un remous. Elle perd pied devant le reproche sourd, les mots durs qui arrachent impitoyable chaque radicelle de son coeur et de ses entrailles. Elle tient bon, s'arc-boute et résiste à la voix devenue rauque et grinçante.

Elle comprend enfin: «Ce n'est pas moi qu'ils aiment, c'est leur propre plaisir. Vivement la mer pour oublier tout ça!»

Partir au soleil vivre en paix ce terrible bonheur, débordant, suffocant, qui prend toute la place. La place laissée par les ruptures. Ruptures? Distances plutôt, respiration, espaces libres et coudées franches. Ce jeune homme à côté d'elle, aussi fervent que beau. Charme, tendresse, émoi, une espèce d'aimant la rive à cet être vivant sorti tout chaud de ses fantasmes et qu'elle a reconnu sans l'avoir jamais vu. Un trouble, un feu vif se répand dans ses veines au moindre de ses appels. Elle se sent jeune. Accueillante au premier coup d'oeil, elle a reçu de lui le gage d'un aveu bouleversant comme une inquiétante caresse. S'il allait se passer quelque chose?

Il s'est passé une grande chose. Pierre est en train d'apprendre Elizabeth par coeur. La fièvre monte. «Aimer qui l'on a envie d'aimer». Cette devise est entrée dans leur vie. «Dire la vérité aux autres et à soi»?

C'est après demain l'anniversaire de mariage d'Edouard et de Rubis. C'est là qu'ils vont faire éclater le scandale. «Dire la vérité aux autres» et accepter de s'entendre traiter de folle, de mère dénaturée, de putain peut-être, pourquoi pas?

Ils se sont mis d'accord, ils ont concerté ensemble, tous les deux, l'explosion de la bombe.

Ils iront aux noces d'argent, ensemble, tous les deux, à la face de tous. Ils iront, ensemble, tous les deux, affronter la bobine des bourgeois: savourer le rire jaune de Madame de Montigny; Mademoiselle Saint-Pierre sera rouge de honte; Rubis, verte comme une émeraude, d'indignation d'abord et peut-être de jalousie; le bel Edouard sera tout blanc de rage sourde... et Marie portera aux joues le rose de l'innocence et du bonheur... l'arc-en-ciel de la fête!

Après quoi, le scandale terminé, ils se rendront aux Caraïbes.

C'est pour jeudi.

© Charlotte Boisjoli, *Le dragon vert*, Les éditions de la pleine lune. Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Le plus fort c'est mon père

Questions d'anticipation

- Si vous aviez à décrire le père idéal, quels seraient les qualités et les défauts que vous lui attribueriez?
- Si vous aviez à décrire l'amoureuse ou l'amoureux de vos rêves, quels seraient les qualités et les défauts que vous lui donneriez?

LE PLUS FORT C'EST MON PÈRE

Comment t'as fait, maman
Pour savoir que papa
Beau temps et mauvais temps
Il ne partirait pas
Est-ce que t'en étais sûre
Ou si tu savais pas
Est-ce que les déchirures, ça se prévoit

Comment t'as fait, maman
Pour trouver le bon gars
Tu l'as connu comment
Tu l'as aimé pourquoi
Est-ce qu'y en avait juste un
Dans tout le présent siècle
Et y s'trouve que c'est toi qui dors avec

Refrain:

Comment t'as pu trouver
Un homme qui n'a pas peur
Qui promet sans trembler
Qui aime de tout son cœur
J'le disais y a longtemps
Mais pas d'la même manière
T'as d'la chance, maman
Le plus fort c'est mon père

Comment ça s'fait, maman
Que dans ma vie à moi
Avec autant d'amants
Avec autant de choix
Je n'ai pas encore trouvé
Un homme comme lui
Capable d'être ami, père et mari

Comment t'as fait maman
Pour lui ouvrir ton cœur
Sans qu'il parte en courant
Avec c'que t'as d'meilleur
Est-ce qu'y a des mots magiques
Que t'as dits sans t'rendre compte
Explique-moi donc c'qu'y faudrait que j'raconte

Refrain

Quand j'ai l'air d'les aimer
Les hommes changent de regard
Si j'ose m'attacher
Y'se mettent à m'en vouloir
Si je parle d'avenir
Y sont déjà loin derrière
J'avais raison d'le dire
Le plus fort c'est mon père

Vas-tu m'dire, maman
Comment t'as pu savoir
Dès le commencement
Qu'c'était pas un trouillard
Qu'il allait pas s'enfuir
Et qu'il allait tout faire
Pour que je puisse dire:
Le plus fort, c'est mon père

Quel effet ça t'a fait
Quand tu l'as rencontré
Est-ce que ça paraissait
Qu'il allait tant t'aimer
Les hommes bien souvent
Paraissent extraordinaires
Mais dis-toi bien maman
Qu'le plus fort... c'est mon père

Paroles et musique:
Lynda Lemay

Lynda Lemay, « Le plus fort c'est mon père », « *Y* », Montréal, Éditions Hallynda, 1994.

La permission de reproduire ces paroles a été accordée par les Éditions Hallynda.

La révolution des pères

Questions d'anticipation

- Les pères de famille d'aujourd'hui s'occupent-ils suffisamment de leurs enfants?
- Est-il possible, de nos jours, pour un père de famille de concilier travail et responsabilités familiales?

La révolution des pères

S'ABSENTER DU BUREAU PARCE QUE BÉBÉ EST MALADE, C'EST ENCORE PLUS MAL VU POUR UN HOMME QUE POUR UNE FEMME. ILS SONT POURTANT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À VOULOIR CONCILIER TRAVAIL ET FAMILLE.

par Diane Bérard

1 Le 6 septembre dernier, le très sérieux magazine d'affaires américain *Forbes* lançait une bombe : un article sur l'impossible conciliation travail-famille chez les pères ! Une première. « On tolère que les femmes réclament cet équilibre [...]. Mais que des hommes fassent de même [...] est un secret honteux bien gardé », écrit la journaliste Mary Beth Grover. Selon *Forbes*, les hommes essaient d'être des pères des années 2000 alors que le monde du travail bat encore au rythme des années 1950. Une combinaison explosive qui fait grimper le « stressomètre » au maximum. Voilà pourquoi, apprend-on dans cet article, de jeunes courtiers en valeurs mobilières de Wall Street suivent pendant leur heure de lunch des ateliers sur la conciliation travail-famille et la gestion du stress.

2 « Mon père avait la vie facile : il mettait du pain sur la table pour nourrir ses enfants. Personne ne lui reprochait ses longues heures parce qu'il remplissait son rôle de pourvoyeur », raconte Vital, 34 ans. Il fait une pause. « Les hommes de sa génération n'ont pas connu la culpabilité. Moi, je me sens toujours coupable. Que je délaisse mon entreprise pour passer une journée avec mes enfants ou que je me concentre sur mon travail au détriment de ma famille, je perds toujours. »

3 En un siècle, le rôle du père a bien changé, observe Élizabeth Wright, qui prépare un doctorat sur la paternité à l'Université Laval. « Au début, les Québécois vivaient de la terre, et l'homme se trouvait au centre de l'entreprise familiale et de la famille. C'était aussi le formateur des enfants, celui qui leur enseignait un métier qui se transmettait d'une génération à l'autre », explique-t-elle. Arrivent les années 1950. Bye bye le Québec agricole, bonjour le Québec capitaliste ! L'homme quitte sa salopette, enfile un complet et prend le chemin du bureau. Il devient un salarié, un être périphérique à la cellule familiale. « Enfermé dans son rôle de pourvoyeur, il

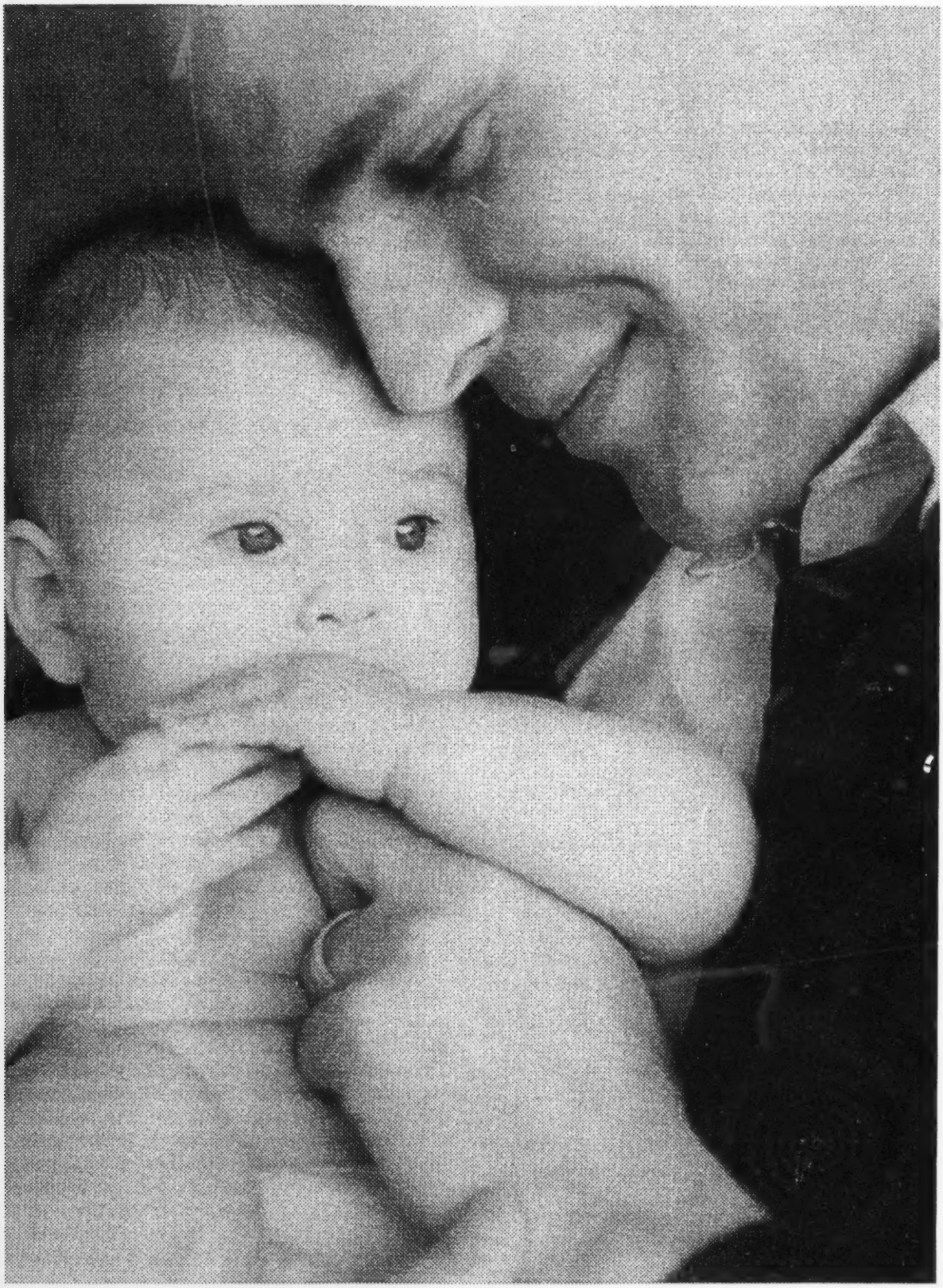

LAURENCE LABAT

s'isole de la famille et consacre de plus en plus de temps à son travail », souligne Élizabeth Wright.

4 Pendant que le roi est à la guerre, madame devient reine du foyer et veille sur les héritiers... jusqu'au jour où le royaume se vide parce qu'elle part travailler à son tour. Voilà qu'on s'inquiète du sort des héritiers. « Dans les années 1980, on commence à s'interroger sur les conséquences néfastes de l'absence du père, continue Élizabeth Wright. Et si les enfants avaient besoin de plus qu'un père pourvoyeur ? » La suite, on la connaît. « Les fils de pères pourvoyeurs sont devenus pères à leur tour et ils se cherchent », constate-t-elle. « Guy Corneau et les autres nous répètent que si on fait mal notre job, nos enfants vont en souffrir. Je commence à le savoir », laisse tomber Vital.

« Que je délaisse mon entreprise pour passer une journée avec mes enfants ou que je me concentre sur mon travail au détriment de ma famille, je me sens toujours coupable. »

5 Vital et les autres n'ont pas besoin de lire les livres de ce genre ; chacun a en mémoire sa petite histoire vécue. « Mon père était si absent que la légende familiale veut qu'un jour où il était présent, je l'ai regardé d'un drôle d'air qui voulait dire : « "Mais qu'est-ce que tu fais là, toi ?" » confie Jean-François, 30 ans. « J'avais six ou sept ans, je marchais pour aller à la patinoire, il faisait froid et mon sac était lourd. J'aurais bien aimé avoir un *lift*, mais mon père n'avait pas le temps. De toute façon, il n'était jamais là », se souvient Daniel, 38 ans. « Le mien était membre des Chevaliers de Colomb, un club privé pour cols bleus. Il passait ses soirées en réunion avec ses chums à vanter l'importance de la famille, mais pendant ce temps, il n'était pas à la maison. Et durant les vacances, il allait à la chasse, encore entre gars ! renchérit Karol, 34 ans. Mais je me console : contrairement aux pères de mes amis, le mien n'était pas alcoolique, au moins. »

6 De telles confidences, la psychologue Monique Brillon en a entendu plus que sa part. « Nous parvenons à l'étape suivante, où les hommes cessent de se tourner vers le passé pour se demander : qu'est-ce que je fais maintenant ? » confie l'auteure du livre *Ces pères qui ne savent pas aimer.* Et plusieurs heurtent un mur. « Ils découvrent la difficulté d'être père dans la société actuelle. »

7 Premier mur : celui érigé par les employeurs. « Les patrons exigent des employés à la vie simple, prévisible, sans surprises », commente Hélène Lee-Gosselin, titulaire de la chaire Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, à l'Université Laval. « Si les employés présentent des identités multiples, qu'ils sont aussi parents, par exemple, ils risquent de traîner leurs soucis personnels au travail et de compliquer la vie de l'entreprise. »

8 Bref, les entreprises jouent à Ponce Pilate et s'en lavent les mains. « Dans le monde du travail, les responsabilités familiales constituent des responsabilités individuelles, constate le sociologue Germain Dulac, de l'Université McGill. Les employés ont des enfants ? Qu'ils se débrouillent pour s'en occuper ! » On tolère que les femmes vivent ouvertement leur maternité ; ça fait au moins une personne pour s'occuper des otites et des gastroentérites des enfants. Mais que les hommes se mettent de la partie ? Non !

9 Trop tard, le mouvement est amorcé. Hélène Lee-Gosselin enseigne aux étudiants au MBA. « Dans les années 1980, lorsque je demandais à mes étudiants masculins de se projeter dans 10 ans, ils me parlaient de leur futur statut professionnel, du poste de responsabilités qu'ils occuperaient. Aujourd'hui, à la même question, le tiers répondent qu'ils souhaitent faire un travail honnête, mais aussi être de bons pères. »

10 « Il y a autre chose dans la vie que le travail », remarque André, un ingénieur de 37 ans. Son père était médecin, sa mère s'occupait des enfants. Une famille unie et sans histoire. Le ski l'hiver, les vacances à la mer l'été. C'était aussi l'époque des emplois garantis à vie, celle où l'on pouvait tout miser sur une carrière qui ne nous laisserait jamais tomber. Personne ne connaissait les mots compressions et rationalisation. André, lui, sait ce qu'ils signifient. « Je travaillais pour une très grosse entreprise immobilière. Les réorganisations se sont succédé jusqu'à ce que vienne mon tour. » Julia, sa femme, est sur le point d'accoucher de leur premier enfant lorsqu'André se retrouve sur la paille. « Ce jour-là, j'ai réalisé l'importance d'une vie équilibrée. À quoi ça rime de tout miser sur le travail ? » s'interroge-t-il. Depuis, il travaille pour les Aéroports de Montréal, où il y a eu menace de grève l'automne dernier. « Tant pis. Si ça se produit, je pourrai passer plus de temps à la maison avec Julia et les enfants ! »

11 Jean-François aussi a vu le côté sombre du monde du travail. Il y a deux ans, au moment du mouvement de grève dans les garderies, ce jeune consultant en

informatique annonce un jour à son patron qu'il restera à la maison avec ses deux fils le lendemain. « J'aurais mieux fait de me taire, soupire-t-il. Mes patrons m'en parlent encore aujourd'hui. Dans notre univers, ça ne se fait pas. Les pères ne s'occupent pas des problèmes d'enfants ; ce sont les mères qui se débrouillent avec pour laisser les pères travailler ! » Blessé par les remarques désobligeantes de ses collègues, il décide de ne plus dire la vérité. « Je ne mentionne jamais les maladies de mes enfants. Je dis simplement que je dois m'absenter », confie avec regret le jeune père de 30 ans. Drôle de société où un homme peut manquer quelques heures de boulot pour passer au garage, mais pas chez le médecin pour l'otite du petit dernier...

Les hommes prennent un congé sabbatique pour aller étudier les lézards dans une île du Pacifique. C'est accepté parce que ça élargit les horizons. Mais pour s'occuper d'un bébé ?

12 Certains hommes en ont marre de jouer les don Quichotte. C'est le cas de Daniel, 38 ans. Au moment de la naissance de Renaud, il a carrément changé d'emploi. « J'étais directeur des communications pour le Parti québécois. La politique et les enfants, ça ne va pas ensemble. En tout cas, pas si tu veux être un père présent. » Il passe au secteur privé, comme consultant en relations publiques. « J'ai mis les choses au clair dès le début : moi, je quitte le bureau avant 18 heures pour aller chercher mon fils à la garderie », raconte-t-il. Un an plus tard, la firme met fin à son contrat. Daniel n'est pas dupe. « Mon engagement comme père a certainement joué contre moi et je m'en fiche. J'étais prêt à courir ce risque parce que je veux être un bon père. » Aujourd'hui, il est associé dans une petite firme de relations publiques « qui reconnaît l'importance de la famille et qui accepte que les employés puissent aussi être des parents. »

13 Mais les hommes ne quittent pas tous leur emploi pour le bien-être de leurs enfants. Certains sont déchirés, car le travail demeure le lieu par excellence de la valorisation masculine. Dominic Champagne est un auteur et un metteur en scène à succès. On lui doit, entre autres, le spectacle *Cabaret Neiges Noires*, la mise en scène de *Don Quichotte* et, plus récemment, celle de *L'Odyssée* au Théâtre du Nouveau Monde. Archisollicité, il travaillait 18 heures par jour au moment de l'interview. « C'est un rythme de fou, je le sais. Mais il faut beaucoup de courage pour refuser un contrat quand tu es en demande et qu'on te trouve *hot* », confie ce jeune père de trois garçons de dix, neuf et trois ans.

14 Bang ! Voilà le deuxième mur : les peurs masculines. « Le seul modèle que nous connaissions est celui du chasseur. S'en éloigner, c'est courir le risque de perdre notre place et notre valeur », continue Dominic Champagne.

Le sociologue Germain Dulac s'intéresse depuis longtemps à la condition masculine et à la paternité. Il élargit la réflexion de Dominic Champagne en fonction de ses recherches. « Le travail est un lieu de plaisir pour les hommes et, à quelques exceptions près, ils s'y plaisent vraiment. Mais, contrairement aux femmes qui éprouvent autant de plaisir à être mère qu'à travailler, ils n'ont pas encore découvert le plaisir dans la paternité. Voilà pourquoi les femmes poussent si fort pour la mise en place de programmes de conciliation travail-famille alors que les hommes y vont beaucoup plus timidement. Ils craignent d'hypothéquer une zone de plaisir, leur carrière, pour une autre beaucoup plus floue, leur paternité. »

16 Les pères interviewés ont beaucoup parlé de devoir et de responsabilité. Ils veulent tous être de bons pères, mais ont-ils du plaisir en chemin ? Pas sûr... La réponse la plus franche est venue de Jean François. « La paternité débute par une pulsion de devoir. Tu découvres le plaisir d'une relation authentique avec tes enfants plus tard. » Dominic a aussi parlé de devoir. « Les gars m'écœurent, leur irresponsabilité me décourage. Si tu fais des enfants, tu t'en occupes. »

17 Ainsi, pour que la révolution naissante des pères prenne du muscle, il faut d'abord que ceux-là découvrent du plaisir dans la paternité. « Il faut une bonne raison pour affronter le système établi et réclamer des changements », souligne Germain Dulac.

18 Si les hommes ne montent pas aux barricades, c'est aussi parce qu'ils se sentent seuls. « La société n'offre aucun soutien aux pères qui désirent participer à l'éducation des enfants. Le gouvernement met-il en place des politiques ? Les syndicats défendent-ils cette cause ? Non, rien, nulle part », proteste Germain Dulac. En 1998, il a produit, à la demande du gouvernement du Québec, un document intitulé *Paternité, travail et société*. « Le Secrétariat à la famille a mis mon rapport sur les tablettes parce qu'il dérangeait. Les mesures que je proposais auraient coûté trop cher aux entreprises et elles ne plaisaient pas du tout au lobby féministe. Dès que les hommes réclament quelque chose, ils

sont rabroués parce que ça enlève quelque chose aux mères », dénonce Germain Dulac. À son avis, l'État a sa part de responsabilité dans l'affirmation du rôle du père. « Il doit adopter des politiques strictes pour que les entreprises soient obligées de coopérer et que les hommes cessent de craindre pour leur avenir professionnel et leur crédibilité », ajoute-t-il.

19 Benoit B. a 30 ans. Il conçoit des logiciels d'effets spéciaux. Dans son secteur, le multimédia, ça bouge vite et la compétition est féroce. « Si je prenais un congé parental, on me regarderait de travers en pensant : le projet ne lui tient pas à cœur », confie ce père de deux jeunes enfants. Pourtant, dans ce milieu high-tech, on s'absente fréquemment pour se ressourcer. « Les hommes prennent un congé sabbatique pour aller étudier les lézards dans une île du Pacifique. C'est accepté parce que ça élargit les horizons. » Alors, s'occuper d'un bébé, ça n'élargit pas les horizons masculins ? « La société ne comprend pas l'importance du père ; on passe notre temps à se justifier », continue Benoit B.

20 Il reste un autre mur, celui-là plus insidieux parce qu'il vient de l'être aimé : la force d'inertie de la mère, qui refuse souvent de céder son territoire. Benoit V., 34 ans, consultant en informatique, a commencé sa paternité par un rôle de soutien. « Lorsque Samuel est né, j'ai laissé Marie-Josée mener la barque pour éviter de multiplier les sujets de discorde, avoue-t-il. Et puis, Marie-Josée avait beaucoup lu sur la question pendant sa grossesse et les mères savent d'instinct quoi faire avec un poupon. » Le congé de maternité de sa blonde terminé, celle-là a réintégré son poste de contrôleur à la Banque Nationale. « Maintenant qu'on travaille tous les deux et que Samuel a grandi, j'ai bien l'intention d'occuper plus de place », poursuit Benoit V. Quelle place ? Ce sera à négocier quotidiennement.

21 Pour ces jeunes pères, les questions sont plus nombreuses que les réponses. Mais Germain Dulac croit que le fait qu'un magazine comme *Forbes* aborde la question de la conciliation travail-famille chez les pères est significatif. « Ce n'est plus une question marginale. »

22 Au fond, les pères vivent à la maison une situation qui rappelle celle des femmes au travail, dit Richard, père d'un adolescent de 17 ans et de deux autres garçons de 2 et 4 ans. « S'il est juste que les femmes revendiquent autant de responsabilités que les hommes au sein des entreprises, elles doivent aussi accepter que les hommes occupent plus de place dans la vie des enfants. » ■

© Diane Bérard et Laurence Labat (photographe), *Châtelaine*, Éditions Rogers Media.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Maman travaille pas, elle a trop d'ouvrage

Questions d'anticipation

- Croyez-vous qu'une mère devrait rester à la maison pour s'occuper de ses enfants?
- Croyez-vous qu'une mère à la maison à temps plein est privée d'une vie sociale et professionnelle?

Maman trava elle a trop d'ouv

BIEN DES FEMMES DÉCIDENT DE METTRE LEUR CARRIÈRE EN VEILLEUSE POUR JOUER LEUR RÔLE DE MÈRE À TEMPS PLEIN PENDANT QUELQUES ANNÉES. LA SOLUTION FACILE ? PAS DU TOUT, SI L'ON EN CROIT CELLES QUI ONT PRIS CETTE DÉCISION, À COMMENCER PAR NOTRE JOURNALISTE... PAR NATHALIE COLLARD

Toutes les nouvelles mères sont passées par là. Enceinte de mon premier enfant, je m'imaginais coulant de longues et belles journées à dorloter un bébé tout rond et tout rose, endormi dans son berceau bordé de dentelles. Je me voyais passant de paisibles moments à lire, à jardiner, à cuisiner des purées que je rangerais dans de mignons petits pots enrubannés et ornés de jolies étiquettes maison. L'après-midi, bébé et moi irions nous promener au parc. Et quand mon conjoint arriverait de travailler, une fois bébé couché, nous prendrions tranquillement l'apéro avant de dîner aux chandelles... Moi qui ne sais même pas coudre un bouton, je me voyais déjà en train de réaliser des bricolages inspirés de *Marie Claire Idées*.

Voilà pour le fantasme.

La réalité, elle, s'est révélée plus... brutale.

Après une semaine passée à dormir et à essayer de rassembler les morceaux de mon corps – j'avais la sensation d'avoir été frappée par un 18 roues –, j'ai tenté de m'organiser. Les premiers jours s'étaient déroulés dans une espèce d'état second, la maison baignant dans une atmosphère feutrée, comme si le temps s'était arrêté. La suite allait être plus rock'n'roll.

Déchirée entre les discours culpabilisants de Penelope Leach (pour qui les mères devraient passer un maximum de temps avec leurs enfants) et le laisser-aller de Libby Purves, l'auteure de *Comment ne pas être une mère parfaite*, j'ai découvert que, primo, il est possible de ne pas trouver une seule seconde dans la journée pour s'habiller, se coiffer ou se brosser les dents. Secundo, un nouveau-né ne dort pas tout le temps et tertio, Dieu que c'est épuisant de rester à la maison !

Soudain, la phrase « Môman travaille pas, a trop d'ouvrage » venait de prendre tout son sens...

Il faut dire que je fais partie d'une des premières générations de filles pour qui « rester à la maison » ne figurait tout simplement pas sur la liste des possibilités pour l'avenir. Je ne me souviens pas d'avoir déjà entendu une camarade de classe exprimer le désir de devenir « mère de famille ». Pour employer une expression chère aux féministes, nous n'avons pas été « conditionnées » à cela.

PHOTOMONTAGE : ISRAËL CHARNEY

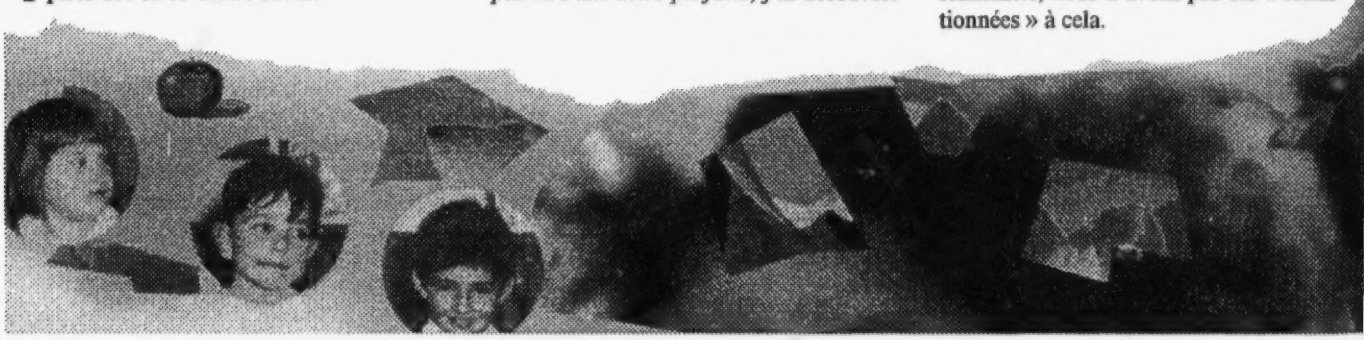

ille pas, rage

Maman travaille pas, elle a trop d'ouvrage

Je ne crois pas me tromper en écrivant que bon nombre de filles qui ont poursuivi leurs études et entrepris une carrière se sont retrouvées fort désemparées après la naissance de leur premier enfant. Que faire ? Et surtout, comment faire ? Malgré tout, certaines ont décidé de mettre leur carrière en veilleuse et de jouer à la maman pendant quelques années. Personnellement, je l'ai fait pendant 14 mois.

Attention, je marche sur un terrain miné. Chaque fois qu'un journal ou qu'un magazine décide d'écrire sur ces femmes qui demeurent à la maison, les féministes frémissent. On crie immédiatement au complot patriarcal. Mettons les choses au clair tout de suite : il ne s'agit pas d'une tendance, et les femmes qui restent à la maison sont loin d'être majoritaires. Francine Descarries, professeure de sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), insiste : « Soixante-dix pour cent des mères sont sur le marché du travail, il n'y en a jamais eu autant. On parle d'une augmentation de 45 % depuis 1970. »

On a beau être détentrice d'un prix Nobel, il suffit de dire à son interlocuteur que l'on est une mère à la maison pour voir son intérêt chuter plus vite que les cours de la Bourse en avril dernier.

Lavage de cerveau ?

Certaines féministes vous diront que les femmes qui choisissent de rester à la maison... ne choisissent pas vraiment. « On interprète cela comme un choix alors qu'il s'agit d'une décision, nuance Francine Descarries. Et il est clair pour la grande majorité des femmes qu'il s'agit d'un arrêt de travail temporaire et non permanent. »

Francine Descarries n'a peut-être pas tort. Dans un monde idéal, où les gens travailleraient un peu moins et arrêteraient de courir après leur ombre, ces mères n'auraient peut-être pas cessé de travailler. Mais de là à leur brandir un exemplaire écorné de *Toilettes pour femmes* de Marilyn French sous le nez...

Les jeunes femmes que j'ai rencontrées pour écrire cet article sont âgées de 33 à 40 ans et partagent la vie d'un homme qui passe de longues heures au travail. Plus scolarisées que la moyenne, elles vivent dans un milieu aisé et n'ont pas d'obligations financières qui les forcent à travailler. Si ça se trouve, elles ont réfléchi plus que d'autres aux conséquences de leur geste. Sans employer le mot sacrifice (trop fort), elles savent bien qu'elles perdent quelque chose sur le plan professionnel. Par contre, et elles sont unanimes sur ce point, elles gagnent beaucoup sur le plan personnel, même si l'expérience de la maternité n'est pas toujours aussi épanouissante qu'on leur avait promis.

C'est le cas de Sophie Ouellette, 34 ans, mère de Charlotte, 6 ans, et de Florence, 3 ans. L'an dernier, Sophie a quitté le grand cabinet d'avocats où elle travaillait comme notaire pour rester à la maison avec ses filles. Décision facile ? Pas du tout. « J'en avais marre de courir comme une folle tous les week-ends, explique-t-elle. Quand j'étais au bureau, je culpabilisais parce que je n'étais pas à la maison pour éduquer mes filles et, quand j'étais chez moi, j'avais des remords de ne pas passer autant d'heures que mes collègues au bureau. J'étais tout le temps malheureuse. »

Sa décision n'a surpris personne. « J'étais fatiguée, stressée, je ne me réalisais plus nulle part. Mon entourage s'est réjoui quand je lui ai fait part de mon choix. » Par contre, Sophie ne voit plus beaucoup ses ex-collègues. « Une mère à la maison, c'est moins intéressant », lance-t-elle, un sourire en coin.

La vérité, c'est qu'on a beau être détentrice d'un prix Nobel, il suffit de dire à notre interlocuteur qu'on est une mère à la maison pour voir son intérêt chuter plus vite que les cours de la Bourse en avril dernier. Spectaculaire !

Isabelle C. aussi a remarqué que le statut de mère à la maison était moins glamour que celui d'avocate. « Les gens se détournent carrément », remarque-t-elle.

Rien ne destinait cette femme au curriculum vitæ prestigieux à jouer un jour le rôle de maman à plein temps. Diplômée en droit de l'Université de Montréal et en droit économique international de l'Université de Paris II (Panthéon-Assas), détentrice d'une maîtrise en droit du London School of Economics, Isabelle a travaillé au Canada et en Europe avant de se fixer à New York, où elle vit avec son mari qui travaille au siège social de l'ONU.

Aujourd'hui, cette femme de carrière a un fils de deux ans et demi et elle attend un second garçon. « Jamais je ne m'étais imaginée à la maison avec des enfants. Je n'avais pas du tout le style maman. La décision s'est imposée d'elle-même quand j'étais enceinte de Christopher. Je me suis dit qu'il y aurait toujours des occasions de poursuivre une carrière, mais que mes enfants, eux, ne grandiraient qu'une seule fois. »

Même son de cloche chez Marie-Claude Fortin, mère de Simone, 9 ans, et de Marianne, 6 ans. Bien qu'elle n'ait pas tout à fait arrêté de travailler, elle a quand même laissé un poste de cadre dans un média bien en vue pour devenir journaliste à la pige. « Pendant mon premier congé de maternité, je me suis rendu compte que j'étais bien à la maison. Après la naissance de mon deuxième enfant, j'ai appelé mon patron pour lui annoncer ma décision. Je me souviens qu'à l'époque, un ami m'a dit : "Ça y est, tu fais désormais partie des statistiques." J'ai été étonnée de devoir justifier mon choix, surtout auprès des femmes. »

Passer du temps avec les enfants, prendre le temps de respirer : à 40 ans, Marie-Claude ne regrette pas sa décision. « J'ai mis les choses au clair avec mon *chum*, explique-t-elle. Pas question de faire du ménage et de la popote toute la journée. Je veux que mes filles se souviennent de l'amour que j'ai eu pour elles, pas d'une maison en ordre. »

Allo, maman, bobo

Les hommes ont changé. Bien des conjoints assument leur part des tâches domestiques. Ceux que je connais s'intéressent à leurs enfants, changent les couches, donnent le biberon et passent autant de temps que leur blonde auprès des petits. S'ils le pouvaient, je crois bien qu'ils allaiteraient... Cette évolution ne s'est pas faite sans heurts. Il a fallu beaucoup de

compromis, de dialogue. Souvenez-vous des conversations téléphoniques après la naissance du premier bébé. Le père est de retour au travail, la mère est à la maison.

Le père : « Allô, ça va ?

— Ça va.

— On dirait que je te réveille (il est 11 heures 30).

— Non, non...

— Bébé va bien ?

— Oui.

— Je sors d'une réunion. J'ai une journée de fou. Gros contrat, beaucoup de réunions, blablabla. Je me disais que ce serait sympa d'inviter Marie et Alain à dîner ce week-end...

— ...

— Tu es là ?

— Oui, oui...

— Toi, qu'est-ce que tu as fait ce matin ?

— Euh... J'ai... euh. Rien. Je n'ai rien fait.

Quand on est habituée à aller au bureau tous les jours, ce n'est pas simple de s'adapter au quotidien d'une mère à la maison. Préparer les repas, changer les couches, faire guili-guili ne vient pas aux femmes « naturellement ».

« On pense que ça va de soi, mais c'est loin d'être le cas, confirme Sophie Ouellette. Toutes les activités qui se terminent en « age » – ménage, repassage, nettoyage, lavage – sont aliénantes. Au début, je pensais lire, prendre du temps pour moi. J'ai réalisé que la journée passait très très vite : reconduire l'aînée à l'école le matin, aller la chercher pour le repas du midi, la ramener en classe l'après-midi, ça prend du temps. À la fin de la journée, j'avais l'impression de n'avoir rien fait. Heureusement, mon conjoint était là pour me dire : "Tu as fait quelque chose, tu t'es occupée des enfants." »

Isabelle C. témoigne aussi : « Mon mari était habitué de me voir en tailleur, bien coiffée. Puis, du jour au lendemain, je suis devenue une maman. Je passais mes journées vêtue d'un jean et d'un sweat-shirt, le cheveu un peu raide. Il ne comprenait pas pourquoi j'étais toujours fatiguée, pourquoi je tombais de sommeil à 21 heures. Jusqu'au jour où je l'ai volontairement laissé seul pendant 48 heures avec notre fils, âgé de un an à l'époque. Le lundi matin, en partant travailler, il m'a dit : "Je vais me reposer au bureau." Il ne m'a jamais fait d'autres remarques. »

Pour combler ce fossé d'incompréhension qui sépare les mamans à temps plein du reste du monde, rien ne vaut les amies qui sont dans la même situation. Personnellement, mes conversations téléphoniques avec ma copine Lise, même si elle vit à Toronto, me sauvent régulièrement la vie. Le simple fait de savoir que sa fille a été une peste, qu'elle traverse sa phase du non ou qu'elle se roule parfois par terre dans les grands magasins me rassure et relativise les petits drames de ma journée. Je ne suis pas seule sur mon île.

« Le réseau d'amies et de voisines est primordial », selon Sophie qui habite Mont-Royal, une ville où on retrouve une forte concentration de mères à la maison. « Quand je reconduisais Charlotte à l'école les premiers jours, j'ai bien vu que les mères me regardaient courir en souriant. Elles étaient déjà passées par là. Nous nous sommes liées d'amitié et elles m'ont donné des trucs qui me facilitent la vie. Aujourd'hui, je peux compter sur tout un réseau de mères aux alentours. C'est très important. »

« Entre voisines, on se rend service, renchérit Isabelle C. On garde les enfants d'une copine qui doit s'absenter une heure ou deux, on prend un café ensemble. Juste de pouvoir parler à un autre adulte pendant la journée, ça n'a pas de prix. »

Mon mari ne comprenait pas pourquoi j'étais toujours fatigué jusqu'au jour où je l'ai laissé seul, pendant 48 heures avec notre fils de un an.

Absence de modèles

L'autre jour, je suis tombée sur un article qui prétendait que la famille nombreuse (trois enfants et plus) était devenue un nouveau signe de richesse et de stabilité chez les nantis. La journaliste écrivait que les vedettes d'Hollywood – les Annette Bening, Steven Spielberg et Madonna – aimaient bien se faire photographier avec leurs rejetons, histoire de prouver à la face du monde que leur vie était prospère.

Assistons-nous à un retour de la famille traditionnelle ? Pourtant, on nous répète que le taux de natalité est à la baisse dans les pays industrialisés. « C'est vrai que la famille a tendance à revenir au centre des préoccupations, remarque la sociologue Francine Descarries. Notre société a abandonné certaines valeurs et les gens tentent de combler ce vide. Malheureusement, notre modèle de famille nous vient du passé. Il est temps qu'on redéfinisse ce qu'est une famille aujourd'hui. »

Je suis d'accord. La famille a changé. Les pères à la maison sont loin d'être légion, mais j'ai bon espoir que cela change un jour. Après tout, les femmes ne travaillaient pas il y a à peine 50 ans. Le problème, c'est que la société ne nous offre aucun modèle de cette « nouvelle famille ».

Pourquoi aimons-nous tant voir les stars accompagnées de leurs enfants ? Serait-ce que nous manquons de modèles positifs ? Chaque fois qu'on parle de la famille, n'est-ce pas pour énumérer ses problèmes, ses défis, ses lacunes ? N'est-il pas alors normal que, tout à coup, l'image de Sophie Marceau avec son bambin de cinq ans nous semble si séduisante ?

Je ne suis pas membre des R.E.A.L. Women, ce groupe de Canadiennes anglaises conservatrices qui souhaitent voir toutes les femmes retourner à la maison. Je ne suis pas d'accord avec les chantres du retour aux valeurs traditionnelles. Et j'ai eu envie de hurler en lisant une déclaration d'Olivero Toscani, le photographe italien auteur des campagnes de publicité-choc de Benetton, qui déclarait récemment : « Les femmes sont bêtes. Elles devraient rester à la maison et s'occuper des enfants. » Je me dis seulement qu'entre maman Plouffe et la Môman de Claude Meunier, il doit bien exister des modèles de mères plus... stimulants.

© Nathalie Collard et Israël Charney (photomontage), *Châtelaine*, Éditions Rogers Média.

Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Nouveaux portraits de famille

Questions d'anticipation

- Quelle définition donneriez-vous au mot « famille »?
- Quelle serait votre *forme de vie idéale*?

Comportement

Nouveaux portraits

Dossier réalisé par Laurence Grézaud et Laurent Samuel, avec Agathe Fourgnaud

de famille

De nombreuses idées reçues circulent à son sujet. Pourtant, les Français la plébiscitent. Comment la famille change-t-elle ?

Chacun la sienne, pourrait-on dire. Est-elle, comme le dit le *Petit Larousse*, un « ensemble de personnes qui ont des liens de parenté par le sang et par l'alliance » ? Ou, selon le *Petit Robert*, une « succession d'individus qui descendent les uns des autres » ? Pour la majorité d'entre nous, la famille est l'ensemble composé d'un homme, d'une femme et d'enfants. Sociologues et démographes parlent de « famille nucléaire ». Malgré l'accroissement des divorces et des familles « monoparentales », le mariage domine, et quatre enfants sur cinq vivent avec leurs deux parents. La famille se définit aussi par les liens de parenté.

Certes, en raison de la baisse du nombre d'enfants par famille, elle est plus restreinte. Mais elle implique souvent quatre générations. Les échanges et la solidarité sont plus fréquents et plus intenses. « Son rôle premier a longtemps été la transmission du patrimoine, économique et moral, d'une génération à l'autre », souligne le sociologue François de Singly.

« Aujourd'hui, la famille tend à privilégier la construction de l'identité personnelle, aussi bien dans la relation conjugale, que dans celle entre parents et enfants. » Dans un monde en crise, elle constitue aussi un refuge. « Les revendications des homosexuels en témoignent : pour tous, la famille est un écran protecteur contre les risques et adversités », précise le sociologue Claude Martin (CNRS). Elle s'avère ainsi la plus malléable de nos institutions. « C'est peut-être ce qui fait sa force et assure sa pérennité », note François de Singly. Mais a-t-elle changé autant qu'on le dit ?

SONDAGE

Selon vous, la forme de vie idéale, c'est, ou ce serait...

	Ensemble	Hommes	Femmes	- de 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
■ Se marier et avoir des enfants	74 %	75 %	73 %	68 %	69 %	83 %
■ Vivre en concubinage et avoir des enfants	16 %	13 %	18 %	23 %	18 %	7 %
■ Vivre sans conjoint mais avec un enfant	2 %	-	3 %	1 %	2 %	2 %
■ Se marier et ne pas avoir d'enfant	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %
■ Vivre en concubinage sans enfant	2 %	3 %	1 %	3 %	3 %	1 %
■ Vivre sans conjoint et sans enfant	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	2 %
■ Vivre avec un conjoint du même sexe et avoir des enfants	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %	-
■ Vivre avec un conjoint du même sexe sans enfant	-	-	-	-	-	-
■ Ne se prononce pas	2 %	3 %	2 %	1 %	4 %	3 %

Sondage ipsos réalisé les 26 et 27 mars 1999 sur 1 021 personnes âgées de 15 ans et plus.

Le couple avec enfants plébiscité par 9 Français sur 10. Vivre en couple – marié ou non marié – avec des enfants : c'est l'idéal de 9 Français sur 10. Les autres types de vie – couple homosexuel, célibat – n'obtiennent que de très faibles pourcentages. Le mariage est la formule préférée dans tous les âges et catégories sociales. Le concubinage séduit cependant une part non négligeable des jeunes urbains aisés âgés de moins de 35 ans. A noter également que 54 % des concubins citent leur propre situation familiale comme la forme de vie idéale, mais que 40 % d'entre eux préfèrent le mariage!

Comportement

Nouveaux portraits

69 fois mon père

19 fois ma tante paternelle

25 fois ma grand-mère paternelle

25 fois mon grand-père paternel

39 fois ma grand-mère maternelle

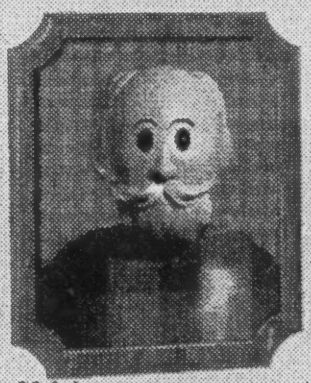

39 fois mon grand-père maternel

86 fois ma mère

19 fois mon oncle maternel

48 fois mon petit-fils

85 fois ma fille

19 fois mon demi-frère

19 fois ma demi-sœur

Dossier réalisé par Laurence Grézaud et Laurent Samuel, avec Agathe Fourgnaud

de famille

De nombreuses idées reçues circulent à son sujet. Pourtant, les Français la plébiscitent. Comment la famille change-t-elle ?

Chacun la sienne, pourrait-on dire. Est-elle, comme le dit le *Petit Larousse*, un « ensemble de personnes qui ont des liens de parenté par le sang et par l'alliance » ? Ou, selon le *Petit Robert*, une « succession d'individus qui descendent les uns des autres » ? Pour la majorité d'entre nous, la famille est l'ensemble composé d'un homme, d'une femme et d'enfants. Sociologues et démographes parlent de « famille nucléaire ». Malgré l'accroissement des divorces et des familles « monoparentales », le mariage domine, et quatre enfants sur cinq vivent avec leurs deux parents. La famille se définit aussi par les liens de parenté. Certes, en raison de la baisse du nombre d'enfants par famille, elle est plus restreinte. Mais elle implique souvent quatre générations. Les échanges et la solidarité sont plus fréquents et plus intenses. « Son rôle premier a longtemps été la transmission du patrimoine, économique et moral, d'une génération à l'autre », souligne le sociologue François de Singly.

« Aujourd'hui, la famille tend à privilégier la construction de l'identité personnelle, aussi bien dans la relation conjugale, que dans celle entre parents et enfants. » Dans un monde en crise, elle constitue aussi un refuge. « Les revendications des homosexuels en témoignent : pour tous, la famille est un écran protecteur contre les risques et adversités », précise le sociologue Claude Martin (CNRS). Elle s'avère ainsi la plus malléable de nos institutions. « C'est peut-être ce qui fait sa force et assure sa pérennité », note François de Singly. Mais a-t-elle changé autant qu'on le dit ?

SONDAGE

Selon vous, la forme de vie idéale, c'est, ou ce serait...

	Ensemble	Hommes	Femmes	- de 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
■ Se marier et avoir des enfants	74 %	75 %	73 %	68 %	69 %	83 %
■ Vivre en concubinage et avoir des enfants	16 %	13 %	18 %	23 %	18 %	7 %
■ Vivre sans conjoint mais avec un enfant	2 %	-	3 %	1 %	2 %	2 %
■ Se marier et ne pas avoir d'enfant	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %
■ Vivre en concubinage sans enfant	2 %	3 %	1 %	3 %	3 %	1 %
■ Vivre sans conjoint et sans enfant	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	2 %
■ Vivre avec un conjoint du même sexe et avoir des enfants	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %	-
■ Vivre avec un conjoint du même sexe sans enfant	-	-	-	-	-	-
■ Ne se prononce pas	2 %	3 %	2 %	1 %	4 %	3 %

Sondage Ipsos effectué les 26 et 27 mars 1998 sur 1 021 personnes âgées de 15 ans et plus

Le couple avec enfants plébiscité par 9 Français sur 10.

Vivre en couple – marié ou non marié – avec des enfants : c'est l'idéal de 9 Français sur 10. Les autres types de vie – couple homosexuel, célibat – n'obtiennent que de très faibles pourcentages. Le mariage est la formule préférée dans tous les âges et catégories sociales. Le concubinage séduit cependant une part non négligeable des jeunes urbains aisés âgés de moins de 35 ans. A noter également que 54 % des concubins citent leur propre situation familiale comme la forme de vie idéale, mais que 40 % d'entre eux préfèrent le mariage!

Les mythes médiatiques

Quelques idées reçues que contredisent les statistiques

«Toutes les familles sont recomposées»

Elles représentent moins de 4 % des foyers

Seuls 5 % des moins de 19 ans vivent dans de telles familles, constituées de couples mariés ou non, dont l'un des membres (ou les deux) a eu des enfants avant cette union. Ces familles, certes plus nombreuses aujourd'hui (voir infographie p. 84), ont toujours existé (remariage des veufs). La différence, c'est qu'autrefois le beau-père, ou la belle-mère, se substituait au père ou à la mère, tandis que, de nos jours, il s'y surajoute. On compte 2,2 enfants par famille recomposée, contre 1,75 en moyenne. Autre originalité : 21 % des enfants vivent avec leur père, contre 11 % dans les familles monoparentales. Dans la loi, la famille recomposée n'existe pas. Le droit ne reconnaît que les parents légitimes ou naturels, les couples mariés et les conjoints divorcés. Sur le plan juridique, beaux-parents et «beaux-enfants » n'ont ni droits ni devoirs les uns envers les autres. Les rôles des uns et des autres sont d'autant plus difficiles à définir et à assumer.

«La famille monoparentale se généralise»

Elle ne représente que 7 % des cas

Aujourd'hui, 83 % des enfants vivent avec leurs deux parents. Les familles monoparentales sont donc minoritaires, même si elles ont augmenté de 63 % en 20 ans (voir infographie p. 4). Neuf fois sur 10, elles sont composées de la mère et d'enfant(s). La monoparentalité fait suite au divorce dans 60 % des cas. Selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), 17 % de ces familles, bien qu'aidées socialement, sont au-dessous du seuil de pauvreté.

«Le mariage, c'est fini»

Il a à nouveau le vent en poupe et se déroule en grande pompe

Au début des années 80, certains sociologues affirmaient que seuls 10 % des Français continueraient à se marier, et ce uniquement pour des raisons religieuses. Fausse prédiction : aujourd'hui, 86 % des couples sont mariés. Après avoir baissé depuis 1970, le nombre de Français qui passent devant monsieur le maire remonte depuis le milieu des années 90. « Paradoxalement, la stabilité du mariage est due à l'existence d'autres formes de vie commune », estime François de Singly. De fait, le mariage devient un choix personnel et non plus une obligation : 90 % des jeunes ont vécu un « mariage à l'essai » avant de convoler en justes noces. Un choix réfléchi, que les couples tiennent à fêter : en 1995, les Français ont dépensé plus de 11 milliards de francs pour les mariages. Par ailleurs, l'âge de l'alliance recule : 30 ans pour les femmes et 32,6 ans pour les hommes en 1996, contre 27 et 29 ans en 1994. Enfin, la part des remariages augmente et une union sur cinq légitime un enfant.

«Les familles homosexuelles foisonnent»

Moins de 1 % du nombre total de couples

Une enquête menée par *le Monde* estime leur nombre à 60 000, soit largement moins de 1 % des familles. Selon un sondage du magazine gay *Têtu* en 1997, 11 % des lesbiennes sont mères et 45 % veulent l'être. Chez les hommes, 7 % sont pères et 36 % veulent l'être. Des couples gays élèvent parfois des enfants issus d'une union hétérosexuelle. Plus rarement, ceux-ci viennent d'une mère porteuse, d'une adoption ou d'une insémination, interdites en France.

SONDAGE

Quand vous pensez à votre famille, quels sont les deux mots qui vous viennent à l'esprit?

	Ensemble	Hommes	Femmes	- de 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
Amour	71 %	68 %	74 %	71 %	73 %	70 %
Joie	48 %	45 %	51 %	46 %	52 %	48 %
Solidarité	47 %	50 %	43 %	46 %	43 %	50 %
Soucis	16 %	14 %	18 %	14 %	15 %	19 %
Obligations	10 %	13 %	6 %	13 %	11 %	6 %
Querelles	5 %	5 %	4 %	8 %	4 %	2 %

Au total, 96 % des Français ont cité au moins un mot positif. Cependant, 28 % associent au moins un terme négatif à leur famille : soucis (surtout les personnes âgées, les bas revenus et les divorcés), obligations et querelles (avant tout les jeunes).

Sondage Ipsos effectué les 26 et 27 mars 1999 sur 1 021 personnes âgées de 15 ans et plus.

Ce qui a changé

La famille ne se confond plus forcément avec le mariage

Le concubinage

Un couple sur six est concerné

Le nombre de couples non mariés est en progression. La moitié des premières naissances ont lieu hors mariage. « L'union libre concerne principalement les jeunes », note Gérard Neyrand, sociologue et directeur de recherche au Centre méditerranéen d'étude et de recherche en sciences sociales. Il n'y a plus comme avant une opposition radicale entre familles naturelle et légitime. Elles sont beaucoup plus semblables. « Plus qu'une alternative réelle entre deux modèles, souligne la sociologue Irène Théry, ce qui est remarquable, c'est le déplacement du mariage, qui intervient de plus en plus souvent après la première naissance, voire quand les enfants ont déjà un certain âge. » En 1972, le Code civil a été réformé pour intégrer le concubinage *via* la question de la filiation, de l'autorité parentale et des enfants naturels. Excepté cela, aucun lien juridique n'existe entre concubins. Ils ont cependant des droits sociaux (assurance-maladie-maternité, prestations familiales) et fiscaux.

Le rôle des hommes

L'époque de leur toute-puissance est bien révolue

Le grand changement date de 1970 : le législateur remplace le terme de puissance paternelle par celui d'autorité parentale. Parallèlement, les avancées scientifiques (contraception, insémination, pro-création assistée) dévalorisent le rôle du géniteur. « Les nouvelles places des pères varient en fonction des sollicitations de l'homme par la femme autour de l'enfant, mais aussi en fonction des configurations familiales contemporaines », souligne la sociologue Christine Castelain-Meunier dans *Pères, mères, enfants* (éd. Flammarion).

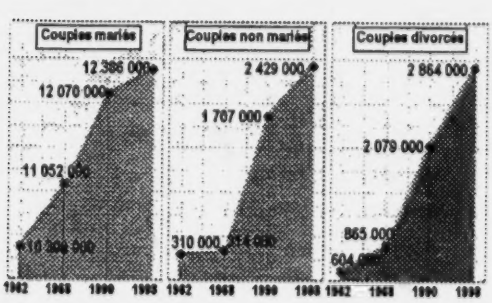

En trente-cinq ans, le nombre de couples mariés a progressé un peu moins vite que l'accroissement démographique. Mais les concubins sont huit fois plus nombreux, et les divorcés quatre fois plus!

Les familles nombreuses

Elles sont de plus en plus rares

En une génération, leur nombre s'est réduit de deux tiers : 25 % des femmes nées en 1930 avaient 4 enfants, contre 8 % chez celles nées en 1950. De 2,9 enfants par femme en 1969, on est tombé à 1,7. « L'importance accordée à l'enfant, la place du sentiment comme ciment relationnel, la liberté de disposer de soi-même, l'égalité, notamment entre les sexes, contribuent à réduire le nombre d'enfants par famille », note Gérard Neyrand. L'augmentation du taux d'activité des femmes joue aussi. Mais la plupart des sociologues estiment que la réduction du nombre d'enfants par famille est peu liée à des raisons économiques. Elle ne tient pas non plus à un « refus de l'enfant ». Irène Théry indique que les femmes sans enfant sont moins nombreuses qu'autrefois. En revanche, la femme devient mère plus tard — 29 ans en moyenne. Or à cet âge-là, la fécondité baisse et la possibilité d'avoir une famille nombreuse se réduit. En outre, le modèle de la famille à deux enfants se généralise.

Les femmes et le travail

Pas moins de 80 % d'entre elles travaillent

En 1968, 60 % des femmes en couple de 20 à 59 ans étaient au foyer; en 1990, elles n'étaient plus que 30 %. Avec un enfant, 87 % des mères travaillent, avec deux enfants, 79 %. Et à l'arrivée du troisième, 44 % restent actives. La généralisation du couple bi-actif, selon l'expression d'Irène Théry, est un élément fondamental de l'évolution de la famille. Elle est liée à l'aspiration des femmes à être autonomes, mais aussi au fait d'avoir deux salaires. Un fort taux d'activité féminine entraîne-t-il la natalité ? Le rapport de l'économiste Béatrice Majnoni d'Intignano pour le Conseil d'analyse économique (CAE) balaye cette idée : en Suède, où les femmes sont les plus nombreuses à travailler, la fécondité est au plus haut niveau européen.

Entretien

Avec Bernard Derouet, historien au CNRS

La famille moderne est née au début du siècle

« Elle apparaît sans doute dans les classes moyennes et une partie des ouvriers. Jusqu'au XIXe siècle, la famille est essentiellement rurale. Dans des zones pauvres du centre de la France existent les restes d'une « communauté familiale » où cohabitent et travaillent plusieurs couples de collatéraux. Dans les régions d'héritage égalitaire du Nord domine une « famille étroite » où tout enfant qui se marie fonde un foyer. Dans les Pyrénées ou certaines régions du Sud-Ouest et du Massif central, la survie de la « maison » s'effectue par la désignation d'un seul successeur à chaque génération. Mais il doit cohabiter avec ses ascendants pour assurer leurs vieux jours. Cette « famille souche » est dominée par la hiérarchie et les rapports d'autorité entre générations. Au tournant des XIXe et XXe siècles, le nouveau modèle qui se met en place va avoir des effets contradictoires. D'un côté, l'univers familial – délesté de ses fonctions productives – devient le lieu du temps libre, de l'épanouissement affectif du couple, de la vie en commun centrée sur le développement de l'enfant. De l'autre, la famille devient plus vulnérable, en raison notamment de la séparation de l'univers professionnel des époux. »

Texte : © Ça m'Intéresse, Laurence Grémaud, Laurent Samuel et Agathe Fourgnaud.
La permission de reproduire et d'adapter ce texte a été accordée par Prisma Presse.

Illustrations : © Synthèse Factory.
La permission de reproduire les illustrations a été accordée par Synthèse Factory.

Les mythes médiatiques

Quelques idées reçues que contredisent les statistiques

«Toutes les familles sont recomposées»

Elles représentent moins de 4 % des foyers

Seuls 5 % des moins de 19 ans vivent dans de telles familles, constituées de couples mariés ou non, dont l'un des membres (ou les deux) a eu des enfants avant cette union. Ces familles, certes plus nombreuses aujourd'hui (voir infographie p. 84), ont toujours existé (remariage des veufs). La différence, c'est qu'autrefois le beau-père, ou la belle-mère, se substituait au père ou à la mère, tandis que, de nos jours, il s'y surajoute. On compte 2,2 enfants par famille recomposée, contre 1,75 en moyenne. Autre originalité : 21 % des enfants vivent avec leur père, contre 11 % dans les familles monoparentales. Dans la loi, la famille recomposée n'existe pas. Le droit ne reconnaît que les parents légitimes ou naturels, les couples mariés et les conjoints divorcés. Sur le plan juridique, beaux-parents et «beaux-enfants» n'ont ni droits ni devoirs les uns envers les autres. Les rôles des uns et des autres sont d'autant plus difficiles à définir et à assumer.

«La famille monoparentale se généralise»

Elle ne représente que 7 % des cas

Aujourd'hui, 83 % des enfants vivent avec leurs deux parents. Les familles monoparentales sont donc minoritaires, même si elles ont augmenté de 63 % en 20 ans (voir infographie p. 4). Neuf fois sur 10, elles sont composées de la mère et d'enfant(s). La monoparentalité fait suite au divorce dans 60 % des cas. Selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), 17 % de ces familles, bien qu'aidées socialement, sont au-dessous du seuil de pauvreté.

«Le mariage, c'est fini»

Il a à nouveau le vent en poupe et se déroule en grande pompe

Au début des années 80, certains sociologues affirmaient que seuls 10 % des Français continueraient à se marier, et ce uniquement pour des raisons religieuses. Fausse prédiction : aujourd'hui, 86 % des couples sont mariés. Après avoir baissé depuis 1970, le nombre de Français qui passent devant monsieur le maire remonte depuis le milieu des années 90. « Paradoxalement, la stabilité du mariage est due à l'existence d'autres formes de vie commune », estime François de Singly. De fait, le mariage devient un choix personnel et non plus une obligation : 90 % des jeunes ont vécu un « mariage à l'essai » avant de convoler en justes noces. Un choix réfléchi, que les couples tiennent à fêter : en 1995, les Français ont dépensé plus de 11 milliards de francs pour les mariages. Par ailleurs, l'âge de l'alliance recule : 30 ans pour les femmes et 32,6 ans pour les hommes en 1996, contre 27 et 29 ans en 1994. Enfin, la part des remariages augmente et une union sur cinq légitime un enfant.

«Les familles homosexuelles foisonnent»

Moins de 1 % du nombre total de couples

Une enquête menée par *le Monde* estime leur nombre à 60 000, soit largement moins de 1 % des familles. Selon un sondage du magazine gay *Têtu* en 1997, 11 % des lesbiennes sont mères et 45 % veulent l'être. Chez les hommes, 7 % sont pères et 36 % veulent l'être. Des couples gays élèvent parfois des enfants issus d'une union hétérosexuelle. Plus rarement, ceux-ci viennent d'une mère porteuse, d'une adoption ou d'une insémination, interdites en France.

SONDAGE

Quand vous pensez à votre famille, quels sont les deux mots qui vous viennent à l'esprit?

	Ensemble	Hommes	Femmes	- de 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
■ Amour	71 %	68 %	74 %	71 %	73 %	70 %
■ Joie	48 %	45 %	51 %	46 %	52 %	48 %
■ Solidarité	47 %	50 %	43 %	46 %	43 %	50 %
■ Soucis	16 %	14 %	18 %	14 %	15 %	19 %
■ Obligations	10 %	13 %	6 %	13 %	11 %	6 %
■ Querelles	5 %	5 %	4 %	8 %	4 %	2 %

Au total, 96 % des Français ont cité au moins un mot positif. Cependant, 28 % associent au moins un terme négatif à leur famille : soucis (surtout les personnes âgées, les bas revenus et les divorcés), obligations et querelles (avant tout les jeunes).

Sondage Ipsos effectué les 26 et 27 mars 1999 sur 1 021 personnes âgées de 15 ans et plus.

Ce qui a changé

La famille ne se confond plus forcément avec le mariage

Le concubinage

Un couple sur six est concerné

Le nombre de couples non mariés est en progression. La moitié des premières naissances ont lieu hors mariage. « L'union libre concerne principalement les jeunes », note Gérard Neyrand, sociologue et directeur de recherche au Centre méditerranéen d'étude et de recherche en sciences sociales. Il n'y a plus comme avant une opposition radicale entre familles naturelle et légitime. Elles sont beaucoup plus semblables. « Plus qu'une alternative réelle entre deux modèles, souligne la sociologue Irène Théry, ce qui est remarquable, c'est le déplacement du mariage, qui intervient de plus en plus souvent après la première naissance, voire quand les enfants ont déjà un certain âge. » En 1972, le Code civil a été réformé pour intégrer le concubinage *via* la question de la filiation, de l'autorité parentale et des enfants naturels. Excepté cela, aucun lien juridique n'existe entre concubins. Ils ont cependant des droits sociaux (assurance-maladie-maternité, prestations familiales) et fiscaux.

Le rôle des hommes

L'époque de leur toute-puissance est bien révolue

Le grand changement date de 1970 : le législateur remplace le terme de puissance paternelle par celui d'autorité parentale. Parallèlement, les avancées scientifiques (contraception, insémination, pro-création assistée) dévalorisent le rôle du géniteur. « Les nouvelles places des pères varient en fonction des sollicitations de l'homme par la femme autour de l'enfant, mais aussi en fonction des configurations familiales contemporaines », souligne la sociologue Christine Castelain-Meunier dans *Pères, mères, enfants* (éd. Flammarion).

Les femmes et le travail

Pas moins de 80 % d'entre elles travaillent

En 1968, 60 % des femmes en couple de 20 à 59 ans étaient au foyer; en 1990, elles n'étaient plus que 30 %. Avec un enfant, 87 % des mères travaillent, avec deux enfants, 79 %. Et à l'arrivée du troisième, 44 % restent actives. La généralisation du couple bi-actif, selon l'expression d'Irène Théry, est un élément fondamental de l'évolution de la famille. Elle est liée à l'aspiration des femmes à être autonomes, mais aussi au fait d'avoir deux salaires. Un fort taux d'activité féminine entraîne-t-il la natalité ? Le rapport de l'économiste Béatrice Majnoni d'Intignano pour le Conseil d'analyse économique (CAE) balaye cette idée : en Suède, où les femmes sont les plus nombreuses à travailler, la fécondité est au plus haut niveau européen.

Les familles nombreuses

Elles sont de plus en plus rares

En une génération, leur nombre s'est réduit de deux tiers : 25 % des femmes nées en 1930 avaient 4 enfants, contre 8 % chez celles nées en 1950. De 2,9 enfants par femme en 1969, on est tombé à 1,7. « L'importance accordée à l'enfant, la place du sentiment comme ciment relationnel, la liberté de disposer de soi-même, l'égalité, notamment entre les sexes, contribuent à réduire le nombre d'enfants par famille », note Gérard Neyrand. L'augmentation du taux d'activité des femmes joue aussi. Mais la plupart des sociologues estiment que la réduction du nombre d'enfants par famille est peu liée à des raisons économiques. Elle ne tient pas non plus à un « refus de l'enfant ». Irène Théry indique que les femmes sans enfant sont moins nombreuses qu'autrefois. En revanche, la femme devient mère plus tard — 29 ans en moyenne. Or à cet âge-là, la fécondité baisse et la possibilité d'avoir une famille nombreuse se réduit. En outre, le modèle de la famille à deux enfants se généralise.

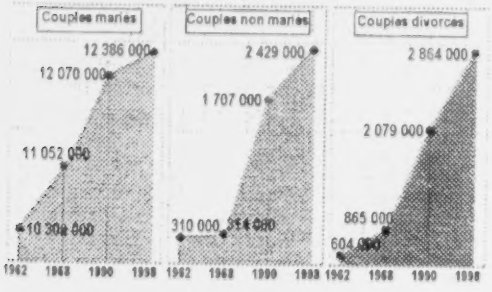

En trente-cinq ans, le nombre de couples mariés a progressé un peu moins vite que l'accroissement démographique. Mais les concubins sont huit fois plus nombreux, et les divorcés quatre fois plus!

Entretien

Avec Bernard Derouet, historien au CNRS

La famille moderne est née au début du siècle

« Elle apparaît sans doute dans les classes moyennes et une partie des ouvriers. Jusqu'au XIXe siècle, la famille est essentiellement rurale. Dans des zones pauvres du centre de la France existent les restes d'une « communauté familiale » où cohabitent et travaillant plusieurs couples de collatéraux. Dans les régions d'héritage égalitaire du Nord domine une « famille étroite » où tout enfant qui se marie fonde un foyer. Dans les Pyrénées ou certaines régions du Sud-Ouest et du Massif central, la survie de la « maison » s'effectue par la désignation d'un seul successeur à chaque génération. Mais il doit cohabiter avec ses ascendants pour assurer leurs vieux jours. Cette « famille souche » est dominée par la hiérarchie et les rapports d'autorité entre générations. Au tournant des XIXe et XXe siècles, le nouveau modèle qui se met en place va avoir des effets contradictoires. D'un côté, l'univers familial – délesté de ses fonctions productives – devient le lieu du temps libre, de l'épanouissement affectif du couple, de la vie en commun centrée sur le développement de l'enfant. De l'autre, la famille devient plus vulnérable, en raison notamment de la séparation de l'univers professionnel des époux. »

Texte : © *Ça m'intéresse*, Laurence Grézaud, Laurent Samuel et Agathe Fourgnaud.
La permission de reproduire et d'adapter ce texte a été accordée par Prisma Presse.

Illustrations : © Synthèse Factory
La permission de reproduire les illustrations a été accordée par Synthèse Factory

La famille aujourd'hui

Questions d'anticipation

- Quel rôle devrait jouer la famille?
- Quand vous pensez à votre famille, quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit?

1994: ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

L'Année internationale de la famille nous a offert l'occasion de repenser les liens familiaux en termes qualitatifs, d'effectuer des choix afin que la vie soit agréable pour tous et nous a rappelé qu'une famille, ça entretient!

LA FAMILLE AUJOURD'HUI

Texte: **Francine Gagnon** — Photos: **Joseph Labbate** et **Claire Haillot**

La famille traditionnelle papa-maman et toute la marmaille habitant la même maison, c'est le rêve de tous les enfants, mais un rêve passé de mode. Du moins dans la plupart des pays d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale où une union sur deux risque de se solder par un échec. Cela signifie-t-il que la cellule familiale est en voie de disparition? Loin de là!

La famille vit une ère de transition. En quelques années elle est passée, du modèle unique prêt-à-porter, à l'adaptation taillée sur mesure. En effet, jusqu'au milieu des années 60, les modèles sociaux imposaient leurs diktats : plus de 90% de nos ancêtres se mariaient et faisaient des enfants légitimes. «Désormais, chacun doit se dessiner une culture familiale sur mesure, cousue coeur, qui s'adapte au style de vie qu'il a envie de mener», écrit Christiane Collange dans son livre *Dessine-moi une famille* (Fayard).

Évidemment, avec tous ces changements il est de plus en plus difficile de coller une étiquette au mot famille : éclatée, ouverte, reconstituée, fusionnelle, monoparentale, biparentale, traditionnelle, moderne, en kit, new-look, nucléaire, à distance, etc. Ce ne sont plus les liens formels ni même le fait de partager un même logement à longueur d'année qui soudent les membres d'une famille, mais le sentiment d'appartenance. «L'essentiel, en famille n'est pas le sang qui coule dans les veines, mais les souvenirs qui habitent les mémoires, les personnages qui partagent nos préoccupations ou nos affections, les projets des uns qui intéressent les autres, le code de l'humour partagé qui ne fait rire que chez nous», écrit Christiane Collange. Qui d'autre que sa famille s'émeut en regardant le vidéo des premiers pas de Marie? Qui d'autre que sa famille rit en se rappelant la fois où le lit de Julien s'est écroulé en pleine nuit? Qui d'autre que sa famille pleure le souvenir du bon chien Fido?

ON A TOUS BESOIN D'UN REFUGE AFFECTIF

La famille existe depuis toujours et sera là encore pour longtemps. Quand tout autour de nous devient jetable : les jouets, les amitiés, le mariage; quand on a peur de ne plus être aimés ou d'être rejetés pour des raisons indépendantes de notre personnalité; quand on a peur d'être ignorés dans une foule anonyme, une certitude demeure : la famille.

N'avons-nous pas tous besoin d'aimer et d'être aimés par quelqu'un qu'on aime? «Il ne faut pas être riche financièrement pour avoir des enfants, il faut juste vouloir les aimer. C'est une relation fantastique et on apprend beaucoup si on n'est pas pris par le pattern traditionnel», soutient Jacques L'Heureux coprésident de l'Année internationale de la famille pour le Québec, connu pour son personnage de Passe-Montagne et père de trois enfants. Le simple fait de s'occuper de son hamster, de son chat ou de son poisson rouge constitue sa part de soucis et de joies. Mais n'est-ce pas aussi un excellent remède pour oublier les angoisses de la journée?

Pendant des siècles, on s'unissait pour survivre. Le spectre de la famine, du froid,

1994: ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

L'Année internationale de la famille nous a offert l'occasion de repenser les liens familiaux en termes qualitatifs, d'effectuer des choix afin que la vie soit agréable pour tous et nous a rappelé qu'une famille, ça entretient!

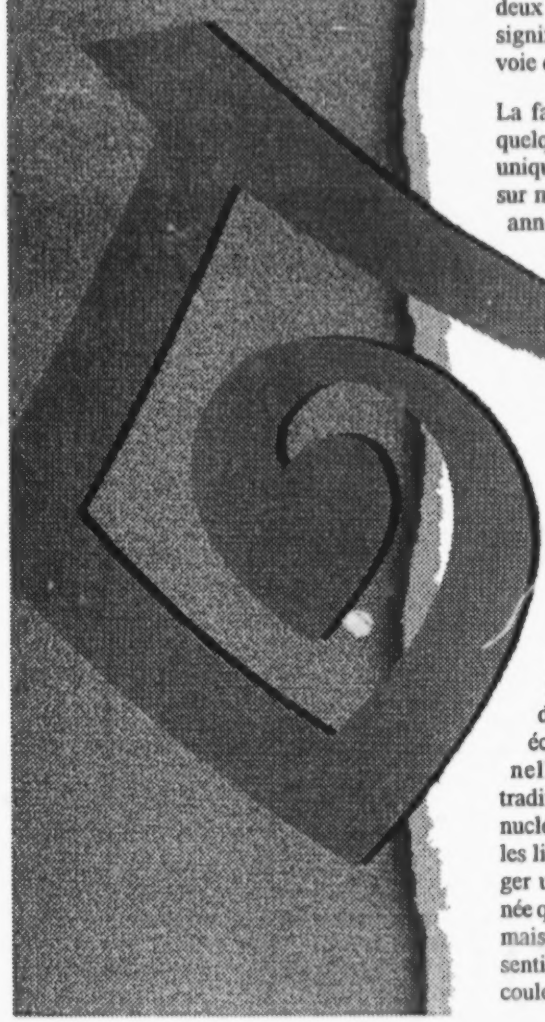

LA FAMILLE AUJOURD'HUI

Texte: **Francine Gagnon** — Photos: **Joseph Labbate** et **Claire Haillot**

La famille traditionnelle papa-maman et toute la marmaille habitant la même maison, c'est le rêve de tous les enfants, mais un rêve passé de mode. Du moins dans la plupart des pays d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale où une union sur deux risque de se solder par un échec. Cela signifie-t-il que la cellule familiale est en voie de disparition? Loin de là!

La famille vit une ère de transition. En quelques années elle est passée, du modèle unique prêt-à-porter, à l'adaptation taillée sur mesure. En effet, jusqu'au milieu des années 60, les modèles sociaux imposaient leurs diktats : plus de 90% de nos ancêtres se mariaient et faisaient des enfants légitimes. «Désormais, chacun doit se dessiner une culture familiale sur mesure, cousue coeur, qui s'adapte au style de vie qu'il a envie de mener», écrit Christiane Collange dans son livre *Dessine-moi une famille* (Fayard).

Évidemment, avec tous ces changements il est de plus en plus difficile de coller une étiquette au mot famille : éclatée, ouverte, reconstituée, fusionnelle, monoparentale, biparentale, traditionnelle, moderne, en kit, new-look, nucléaire, à distance, etc. Ce ne sont plus les liens formels ni même le fait de partager un même logement à longueur d'année qui soudent les membres d'une famille, mais le sentiment d'appartenance. «L'essentiel, en famille n'est pas le sang qui coule dans les veines, mais les souvenirs qui habitent les mémoires, les personnages qui partagent nos préoccupations ou nos affections, les projets des uns qui intéressent les autres, le code de l'humour partagé qui ne fait rire que chez nous», écrit Christiane Collange. Qui d'autre que sa famille s'émeut en regardant le vidéo des premiers pas de Marie? Qui d'autre que sa famille rit en se rappelant la fois où le lit de Julien s'est écroulé en pleine nuit? Qui d'autre que sa famille pleure le souvenir du bon chien Fido?

ON A TOUS BESOIN D'UN REFUGE AFFECTIF

La famille existe depuis toujours et sera là encore pour longtemps. Quand tout autour de nous devient jetable : les jouets, les amitiés, le mariage; quand on a peur de ne plus être aimés ou d'être rejetés pour des raisons indépendantes de notre personnalité; quand on a peur d'être ignorés dans une foule anonyme, une certitude demeure : la famille.

N'avons-nous pas tous besoin d'aimer et d'être aimés par quelqu'un qu'on aime? «Il ne faut pas être riche financièrement pour avoir des enfants, il faut juste vouloir les aimer. C'est une relation fantastique et on apprend beaucoup si on n'est pas pris par le pattern traditionnel», soutient Jacques L'Heureux coprésident de l'Année internationale de la famille pour le Québec, connu pour son personnage de Passe-Montagne et père de trois enfants. Le simple fait de s'occuper de son hamster, de son chat ou de son poisson rouge constitue sa part de soucis et de joies. Mais n'est-ce pas aussi un excellent remède pour oublier les angoisses de la journée?

Pendant des siècles, on s'unissait pour survivre. Le spectre de la famine, du froid,

«C'est en famille que l'on apprend à vivre en société, c'est là que l'on vit nos plus grandes peines et nos plus grandes joies.» – **Jacques L'Heureux**

des prédateurs cimentait le clan. Les parents faisaient des enfants par devoir et ne leur manifestaient pas toujours de la tendresse. À notre époque, nous comprenons l'importance de la sécurité affective qui fait qu'on a la certitude de trouver quelqu'un qui s'intéresse à nous, qu'on a un endroit où recharger nos batteries. En effet, plusieurs études ont démontré que le niveau d'anxiété était corrélé à l'absence de milieu familial sécurisant. «C'est pratique une famille, avoue Jacques L'Heureux. C'est là qu'on apprend à vivre en société, c'est là qu'on vit nos plus grandes peines et nos plus grandes joies. Ces rapports sont déterminants pour le reste de notre vie et forgent notre personnalité.»

TOUJOURS VIVANTE

Même si le cadre monolithique de la famille a été déboulonné, même si les traditionalistes allergiques au changement ont annoncé sa mort, même si elle a pu apparaître comme un carcan par le passé et même si certains l'ont rejetée, la famille reste encore une valeur fondamentale pour 82,2% des Québécois. C'est ce que confirme un sondage réalisé par le Groupe Léger & Léger dans le cadre de l'Année internationale de la famille. Comme le dit si bien Christiane Collange : «Malgré ses défauts, ses disputes, ses contraintes, ses mesquineries, j'aime la vie de famille.»

La famille demeure au coeur de nos sociétés, au coeur de nos préoccupations, comme au coeur des solutions à nos problèmes. Voilà pourquoi lors d'une assemblée générale tenue le 8 décembre 1989, l'Organisation des Nations Unies a décrété 1994 «Année internationale de la famille» et recommandé que le thème soit «Les ressources et les responsabilités de la famille dans un monde en mutation».

Il est temps de revaloriser la famille en favorisant la reconnaissance de sa contribution au développement de la collectivité. Il est temps de prendre conscience qu'il faut l'entretenir soigneusement afin qu'elle puisse constituer une base solide à l'épanouissement humain. Nous n'avons pas seulement besoin de manger et de dormir pour exister; nous avons besoin de relations stables et sincères : une sorte de rempart contre les difficultés de la vie.

L'ONU veut aussi sensibiliser et faire réfléchir les gouvernements et le secteur privé aux problèmes de la famille. Elle veut également inciter les organismes publics compétents à formuler et à mettre en oeuvre des politiques globales pour aider et soutenir les familles. «Dans certains pays, les femmes et les enfants ne sont pas du tout considérés. Au Québec, nous voulons nous pencher sur les difficultés des familles à faible revenu et trouver des solutions. Nous visons à créer une société plus accueillante pour les enfants et leurs parents», explique Jacques L'Heureux.

Pour sa part, la ministre responsable de la famille, Violette Trépanier, dans un communiqué émis lors du lancement des activités, soulignait : «La famille constitue une valeur universelle. Malgré ses multiples transformations, elle demeure toujours la première dispensatrice de soutien affectif, économique et matériel indispensable aux enfants. Mais son rôle va plus loin encore. Elle préserve et transmet les valeurs. C'est elle qui tisse, entre tous ses membres, des liens privilégiés qui influenceront toute leur vie.»

CHOISIR SA FAMILLE!

Après la Deuxième Guerre mondiale, 80% des jeunes ont grandi avec leurs parents. Aujourd'hui, seulement un enfant sur deux peut espérer vivre cette situation. Faut-il en déduire que dans ce temps-là tous les enfants étaient heureux?

Dans la famille standardisée se vivaient aussi de réels psychodrames, une sorte de mélange de haine et d'amour. Idéaliser le nid, c'est oublier les familles qui souffrent d'anémie affective, la violence faite aux enfants, la jalousie frères-soeurs, les conflits parents-enfants, les grands-parents indifférents, les parents incompétents, les enfants «Teflon», etc. Tout pour empoisonner l'existence!

Papa-maman qui s'aiment et aiment leurs enfants, c'est idéal mais pas toujours réalisable. La famille parfaite n'existe pas parce que chacun de ses membres possède son bagage de souvenirs, évalue le clan

«La famille demeure la première dispensatrice de soutien affectif, économique et matériel indispensable aux enfants.» **Violette Trépanier**

«Il ne faut pas être riche pour avoir des enfants, il faut juste vouloir les aimer. – **Jacques L'Heureux**

selon des critères déterminés par son tempérament, le rang qu'il occupe, ses rapports avec la fratrie et ses expériences de vie. Un même événement peut avoir été traumatisant ou heureux pour l'un et n'avoir laissé aucune trace pour l'autre.

«Pour que ça fonctionne bien, chacun doit faire des efforts et prendre ses responsabilités. Les enfants comme les parents se trompent, commettent des erreurs, mais il ne faut pas se haïr pour cela. Après un conflit, s'expliquer, se réconcilier, c'est un signe d'amour», soutient Jacques L'Heureux. Les gestes de tendresse, les caresses, les «bisous», les mots doux sont un aliment vital pour l'épanouissement psychologique et physique de tous et chacun. Le bonheur n'est pas non plus proportionnel au degré de promiscuité et à la fréquence des liens, car il faut beaucoup de doigté pour ne pas devenir envahissant et contraignant. Le désordre cause à lui seul les plus grandes guérillas. Les heures de sommeil et de repas, les goûts musicaux, les demandes matérielles causent des heurts qui ont des conséquences gigantesques sur l'atmosphère familiale.

LES PARENTS MCDONALD

«En famille, il n'y a plus désormais qu'une seule véritable absence, celle qu'exprime le silence», écrit Christiane Collange. Cet éloignement mène souvent au divorce. Et, ne l'oublions pas, le divorce transforme radicalement la vie des enfants. Faut-il qu'ils soient les grands perdants d'une situation qu'ils n'ont pas choisie?

Il existe de mauvais couples qui, une fois séparés, restent de très bons parents. Une bonne relation parents-enfants, c'est comme une bande «Velcro» : plus les petits crochets sont nombreux, plus c'est solide. Ce n'est pas en rencontrant ses enfants au restaurant une fois par semaine et en présence de «l'autre» qu'on développera une culture familiale. On doit valoriser les activités communes, être prêts à partager les peines et les joies les uns des autres, se raconter nos journées, rire ensemble. Hélas, après une rupture, les intérêts et le désir de liberté des adultes sont souvent incompatibles avec le besoin de stabilité et de sécurité des jeunes. Les enfants se sentent des otages, écartelés par des parents qui se servent d'eux pour régler leurs conflits, qui exercent un chantage émotif et qui parlent l'un contre l'autre.

Pour les adolescents, la menace est plus grave. Normalement, à cet âge, ils commencent à s'éloigner psychologiquement de leurs parents pour leur revenir par la suite. Or, quand ce sont les protecteurs qui prennent l'initiative de dissoudre le havre, les sentiments sont brouillés. Toutefois, quand le père reste un père et que la mère reste une mère, au bout d'un an ou deux les séquelles laissent place à la stabilité psychologique.

LE ROLE DES GRANDS-PARENTS

En raison des dangers qui assaillent la famille, de plus en plus de grands-parents s'impliquent auprès de leurs petits-enfants et de ceux des autres. Ces relations entre générations recèlent des trésors : la compréhension, l'écoute, le respect, la solidarité, etc. Les «papis» et les «mamies» ont le coeur assez grand pour y loger tout ce beau monde. «Les grands-parents parfois rejetés par la famille éclatée sont une source de réconfort et un stimulant», dit Danielle Métras, agente de recherche à la FADOQ.

La Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) prône plus que jamais la reconnaissance des grands-parents au sein de la société. Pour ce faire, la FADOQ met sur pied différents projets ayant pour thème «Pour une plus grande complicité entre les générations». Un de ces projets pilotes, la Maison des grands-parents, veut rapprocher les aînés des jeunes. Pas uniquement de leurs propres petits-enfants, mais aussi des jeunes du milieu environnant. Ainsi, une fois la semaine des grands-parents se rendent dans une école primaire faire la lecture et discuter avec les jeunes. «Même par les plus grands froids, ils ne manquent pas leur rendez-vous», souligne Danielle Métras. Les aînés s'impliquent aussi auprès des adolescents en difficulté afin de leur fournir le support moral dont ils ont besoin. «Un jeune devait changer de centre d'accueil et ne pouvait apporter son chat, raconte Danielle Métras. Une grand-mère s'est chargée de lui trouver un endroit convenable et elle s'est engagée à donner des nouvelles de l'animal régulièrement.» Cette approche positive permet aux jeunes de tendre vers un mieux-être, stimule les aînés, sert de pont entre le passé, le présent et le futur.

LA GRANDE FAMILLE

En fait, tous les membres de la famille sont importants pour un enfant : oncles, tantes, cousins, cousines. On a tendance à négliger leur rôle. Ils constituent une source d'identification, un kaléidoscope de modèles d'hommes et de femmes, une mallette à souvenirs et une autre forme d'apprentissage à la vie en société. «Si on veut que tous les épisodes soient captivants, conclut Christiane Collange, il y faut aussi de l'action et une foule de personnages secondaires qui aient un vrai rôle à jouer sans être relégués au simple statut de figurants. Alors, riche d'expériences et de contacts, on peut rentrer à la maison et demander à sa famille ce qu'on est prêt à lui donner : l'essentiel.»

L'Année internationale de la famille nous a offert l'occasion de repenser les liens en termes qualitatifs, d'effectuer des choix afin que la vie soit agréable pour tous et nous a rappelé qu'une famille, ça s'entretient!

Les gestes de tendresse, les caresses, les «bisous», les mots doux sont un aliment vital pour l'épanouissement psychologique et physique de tous et chacun.

La famille demeure au coeur de nos sociétés, au coeur de nos préoccupations, comme au coeur des solutions à nos problèmes.

TOUT SUR LA FAMILLE

- Au Québec, 25 familles ont plus de 10 enfants. Moins de 1% des familles se rendent à six.
- Une famille sur cinq est monoparentale. Dans 81,9% des cas, les enfants vivent avec la mère.
- Dans les familles biparentales, 86% des couples sont mariés.
- En 1989, le salaire moyen d'une famille biparentale était de 44 321$, alors que celui de la famille monoparentale était de 14 384$.
- 78% des Québécois considèrent qu'on n'accorde pas assez d'importance à la famille dans la société.
- C'est le Québec (49,4%) qui détient le plus haut pourcentage de divorces devant le Canada (38,3%), la Suède (44,1%), le Royaume-Uni (41,7%), la France (31%) et le Danemark (44%).
- Chaque année, quelque 90 000 enfants canadiens vivent un divorce.

Francine Gagnon, Joseph Labbate (photographe) et Claire Haillot (photographe), *Vidéo-Presse*, Éditions Médiaspaul.

Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Bibliographie

BÉRARD, Diane. « La révolution des pères », *Châtelaine*, vol. 41, nº 4 (avril 2000), p. 82-88.

BOISJOLI, Charlotte. « Scandale chez les bourgeois », *Le dragon vert*, Montréal, Les éditions de la pleine lune, 1983, p. 57-65.

COLLARD, Nathalie. « Maman travaille pas, elle a trop d'ouvrage », *Châtelaine*, vol. 41, nº 8 (août 2000), p. 40-44.

GAGNON, Francine. « La famille aujourd'hui », *Vidéo-Presse*, vol. 24, nº 4 (décembre 1994), p. 8-11.

GRÉZAUD, Laurence, Laurent SAMUEL et Agathe FOURGNAUD. « Nouveaux portraits de famille », *Ça m'intéresse*, nº 219 (mai 1999), p. 86-90.

LEMAY, Lynda. « Le plus fort c'est mon père », « *Y* », Montréal, Éditions Hallynda, 1994.

CLÉ DE CORRECTION

Jour 1

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Communication orale – L'écoute

La famille

Mai 2002

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2372-8

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Cas particuliers 3
- Descriptifs des niveaux de performance 4
- Résultats d'apprentissage 4
- Tâches et réponses 5

Introduction

Du 29 au 31 mai 2002, les élèves du secondaire 4 du Programme scolaire français ont écrit le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Ce test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Ce document traite de la Communication orale – L'écoute. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du discours et des tâches.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Communication orale – L'écoute. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible et, quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant au document retenu. Veuillez vous référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. (mai 2000). *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

Dans la marge droite de la clé de correction, vous trouverez pour chaque tâche :

- un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CO3-A-1 se lit ainsi :
  - Le ***CO3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre **à ses besoins d'information**.
  - Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources.
  - Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance à la norme : L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations; les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication.
- la pondération accordée à chaque tâche.

Modalités de correction

Le domaine présenté dans cette partie est la Communication orale – L'écoute. Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 40 % de la note du test officiel. Après les deux premiers jours, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 28 points (pointage total en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la clé de correction de la Lecture (Jour 2) afin de transposer cette note de l'élève sur 40 points.

La personne correctrice tiendra compte des modalités suivantes :

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4 de ce document.
- Visionner *Familles, je vous aime!*, le reportage relié à cette partie du test (se référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test).
- Étudier ce document afin de bien comprendre les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Cas particuliers

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent :

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter cette personne, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle doute encore, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

  Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descriptifs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descriptifs reliés à des niveaux de performance : la tâche numéro 2, par exemple. Ces descriptifs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage

Communication orale – L'écoute, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO3 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à **ses besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs et aux points de vue présentés dans le discours. **C** L'élève sera capable de discuter de l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente.	1. L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations; les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication. 2. L'élève porte un jugement sur les éléments dégagés, le justifie en s'appuyant sur les indices tirés du discours et en établissant des liens cohérents et logiques entre les éléments retenus. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.
	D L'élève sera capable de discuter du rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société.	1. L'élève présente un point de vue sur le rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société, le défend par des arguments cohérents, logiques et pertinents et illustre son point de vue à l'aide de ses expériences personnelles.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Familles, je vous aime!

1. Quel énoncé résume le mieux le but du reportage?

   Encerclez la lettre qui correspond à la réponse la plus appropriée.

   a) Faire valoir l'importance de la vie de famille.
   b) Informer les gens des problèmes des familles d'aujourd'hui.
   c) Réfuter l'idée que la famille est en danger, en perte de vitesse.
   d) Convaincre les gens de la nécessité d'appartenir à un réseau d'amis.

CO3-A-1

2 points

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir encerclé la lettre appropriée.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- **Aucun point** si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

RÉPONSE :

a) Faire valoir l'importance de la vie de famille.

Codes et pondération de chaque tâche :

Familles, je vous aime!

2. L'animateur, le docteur Alain Poirier, soutient que « [...] la majorité des gens croient encore à l'importance des liens familiaux pour leur bonheur et leur équilibre [...] ».
   Que pensez-vous de cette affirmation?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les informations pertinentes du reportage et sur vos connaissances personnelles.

CO3-B-2

3 points

RÉPONSES POSSIBLES :

En accord avec l'affirmation

- La vie de famille est aussi précieuse que le travail.
- Prendre du temps privilégié avec chaque enfant, c'est ça qui crée les liens.
- C'est important que l'on puisse compter sur nos frères et sœurs.
- C'est important d'appuyer les membres de la famille dans leurs activités.
- La famille est la première cellule à laquelle l'enfant est confronté; la première éducation de l'enfant, c'est dans la famille que ça se passe.
- Les membres d'une famille s'aiment inconditionnellement.

En désaccord avec l'affirmation

- Certaines personnes comptent sur leurs amis plutôt que sur les membres de leur famille et elles sont tout autant équilibrées.
- Dans une famille non traditionnelle, les liens familiaux sont faibles mais les membres peuvent être équilibrés et heureux.

- autres réponses pertinentes

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance selon les descriptifs fournis.

DESCRIPTIFS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue l'affirmation en manifestant une compréhension approfondie de la fonction de la famille dans le développement de l'humain. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie, en se référant aux informations pertinentes du reportage et à ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue l'affirmation en manifestant une bonne compréhension de la fonction de la famille dans le développement de l'humain. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique et cohérente, en se référant aux informations pertinentes du reportage et à ses connaissances personnelles.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève évalue l'affirmation en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de la fonction de la famille dans le développement de l'humain. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste, en se référant à certaines informations du reportage ou à ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

- *Aucune évaluation de l'affirmation ne figure dans la réponse.*

CLÉ DE CORRECTION

Jour 2

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Lecture

La famille

Mai 2002

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2374-4

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Cas particuliers 3
- Descriptifs des niveaux de performance 4
- Résultats d'apprentissage 4
- Tâches et réponses 7

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 40 points 24

Introduction

Du 29 au 31 mai 2002, les élèves du secondaire 4 du Programme scolaire français ont écrit le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication.* Ce test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Ce document traite de la Lecture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

À la page 3, vous trouverez les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, des textes retenus et des tâches.

Aux pages 4 et 5 de ce document, vous trouverez les tableaux des résultats d'apprentissage évalués en Lecture. Ces tableaux reprennent les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible et, quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 7, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant aux textes retenus. Veuillez vous référer au document *Recueil de textes, La famille*, pour ce qui est des textes retenus et des autres textes.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. (mai 2000). *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes.* Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

Dans la marge droite de la clé de correction, vous trouverez pour chaque tâche :

- un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide des tableaux aux pages 4 et 5 de ce document. Par exemple, le code L3-A-1 se lit ainsi :
  - Le ***L3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.
  - Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif.
  - Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance à la norme : L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue.
- la pondération accordée à chaque tâche.

Modalités de correction

Le domaine présenté dans cette partie est la Lecture. Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 40 % de la note du test officiel. Pour ces deux domaines de test, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 28 points. La personne correctrice pourra utiliser le tableau aux pages 24 et 25 de ce document afin de transposer la note de l'élève sur 40 points.

La personne correctrice respectera les modalités suivantes :

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans les tableaux de ce document aux pages 4 et 5.
- Lire *Scandale chez les bourgeois,* « Le plus fort c'est mon père » et « La révolution des pères » qui se trouvent dans le document *Recueil de textes, La famille*.
- Lire les tâches de compréhension qui se trouvent dans ce cahier.
- Étudier ce document afin de bien comprendre les tâches et les réponses possibles.

Cas particuliers

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent :

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

– Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle doute encore, elle doit se poser deux questions :

1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du texte lu?

Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descriptifs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descriptifs reliés à des niveaux de performance : la tâche numéro 5, par exemple. Ces descriptifs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage

Lecture, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
L3 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs véhiculées et aux points de vue présentés dans le texte.	1. L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue. 2. L'élève porte un jugement sur l'efficacité des procédés, les valeurs véhiculées et le point de vue en établissant des rapports cohérents entre ces éléments et l'intention de communication. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Résultat d'apprentissage général	Résultats d'apprentissage spécifiques	Indicateurs de performance correspondant à la norme
L4 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'imaginaire et d'esthétique.**	**A** L'élève sera capable de dégager les thèmes et les symboles dans le récit et d'en faire ressortir la signification et l'importance.	1. L'élève dégage les thèmes et les symboles dans le récit. 2. L'élève met en valeur leur signification et leur importance.
	B L'élève sera capable de dégager les valeurs véhiculées par les personnages et d'en faire ressortir l'incidence sur le récit.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées par les personnages. 2. L'élève met en évidence les liens entre les valeurs et le déroulement du récit.
	C L'élève sera capable de réagir aux valeurs véhiculées dans un texte à partir de ses expériences personnelles. **D** L'élève sera capable de réagir à la vision du monde, aux thèmes et aux procédés stylistiques présents dans un texte poétique.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées dans un texte, la vision du monde, les thèmes et les procédés stylistiques dans un texte poétique. 2. L'élève porte un jugement sur chacun de ces éléments et les liens entre eux en s'appuyant sur des arguments cohérents et logiques. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Scandale chez les bourgeois

3. Relisez les lignes 124 à 137. Dégagez les deux (2) éléments du « déchirement » que vit Elizabeth et expliquez-le en vous référant à l'ensemble du texte.

L4-B-2

2 points

DIRECTIVES :

i) Accordez 1 point pour avoir dégagé les deux éléments du déchirement.
ii) Accordez 1 point pour avoir expliqué les deux éléments du déchirement.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun point** à la directive *i* pour avoir dégagé un seul élément du déchirement.
- **Aucun point** à la directive *ii* pour avoir expliqué un seul élément du déchirement.
- Lorsque les deux (2) éléments du conflit sont ambigus ou absents à la directive *i* mais qu'ils sont clairement expliqués à la directive *ii*, accordez 2 points.

RÉPONSES POSSIBLES :

Déchirement

– la renaissance, le début d'une nouvelle vie (la cause) – voir à son propre bonheur (le désir de partir avec Pierre)	– s'occuper de ses enfants, être une « bonne mère », le désir de rester avec ses enfants comme une mère exemplaire (l'effet)
– « fait front » devant cette menace (reproches), exercer son courage	– souffrir en silence
– vouloir « s'exercer à la liberté », couper le cordon ombilical	– demeurer prisonnière des « liens serrés »
– autres réponses pertinentes	

Explication

Elizabeth veut se défaire du rôle d'une mère servile MAIS elle souffre du fait que ses enfants lui reprochent sa décision de partir (sentiment de culpabilité).

– autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

Scandale chez les bourgeois

4. Associez une des valeurs énumérées ci-dessous à chacun des personnages et appuyez votre choix d'une référence du texte. **L4-B-1** **4 points**

Attention! Certaines valeurs ne s'appliquent à aucun des personnages.
Certaines valeurs peuvent être attribuées à plus d'un personnage.

les conventions familiales — l'amour maternel — le travail — l'apparence —le bien-être avant tout

a) Marie b) Edouard c) Charles d) Paul

DIRECTIVE :

Accordez 1 point pour avoir associé une valeur appropriée à chacun des personnages et pour avoir appuyé chaque valeur d'une référence appropriée (4 x 1).

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun** point lorsque deux (2) valeurs sont attribuées à un personnage et que l'une d'elles est incorrecte.
- **Aucun** point pour avoir donné une référence du texte qui n'est pas reliée à la valeur.
- **Aucun** point pour avoir donné une valeur sans l'appuyer d'une référence du texte.
- La référence peut être paraphrasée.

RÉPONSES POSSIBLES :

a) Marie	valeur :	son bien-être avant tout
	référence du texte :	(lignes 63 à 66)
b) Edouard	valeur :	l'apparence
	référence du texte :	(lignes 67 à 82)
c) Charles	valeur :	les conventions familiales **ou** le travail
	référence du texte :	(lignes 11 et 12, 19 à 24 et 32 à 38)
d) Paul	valeur :	son bien-être avant tout ou les conventions familiales
	référence du texte :	(lignes 117 à 134) (lignes 129 à 132)

– autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

Scandale chez les bourgeois

5. Relisez les lignes 19 à 24. Expliquez ce passage en accordant une attention particulière aux éléments symboliques qui s'y trouvent.

L4-A

3 points

RÉPONSES POSSIBLES :

Symboles évoqués dans le passage :

- les vœux banals : la fin de leur amour
- l'amour : roses rouges
- l'agonie de leur amour : roses rouges en pleine maturité, à l'odeur suffocante, lourde et tenace
- la mort de leur amour : odeur de salon funéraire, fleurs bientôt pourrissantes
- la nostalgie de leur amour d'autrefois : Autrefois…

- autres réponses pertinentes

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance selon les descriptifs fournis.

DESCRIPTIFS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève explique le passage en manifestant une compréhension approfondie des éléments symboliques et en se référant au texte. Le tout est présenté de façon réfléchie.

- *La réponse pourrait tenir compte du symbolisme des roses rouges en pleine maturité […] pourrissantes : la mort de l'amour ou du mariage, une mort qui date de loin, d'il y a longtemps; les roses et les vœux sont envoyés machinalement, sans aucune sincérité, et finissent par blesser au lieu de plaire.*

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève explique le passage en manifestant une bonne compréhension des éléments symboliques et en se référant au texte. Le tout est présenté de façon logique et cohérente.

- *La réponse, appuyée de certains détails, pourrait tenir compte de ce qui est apparent dans le passage.*
  (Ex. : Les roses rouges, en temps normal, symbolisent l'amour, mais ici elles sont en pleine maturité (pourrissantes); elles représentent la mort du mariage; etc.)

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève explique le passage en manifestant une compréhension superficielle ou limitée des éléments symboliques et en se référant au texte. Le tout est présenté de façon simpliste.

- *La réponse tiendra compte de certains éléments plus ou moins reliés au passage.*
  (Ex. : Son mari lui envoie des roses; elle n'aime pas ça. Les roses rouges représentent l'amour; etc.)

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

- *Aucune explication du passage ne figure dans la réponse.*

Codes et pondération de chaque tâche :

Le plus fort c'est mon père

6. Que cherche Lynda Lemay dans cette chanson?

   Expliquez votre réponse en fournissant deux (2) références du texte.

L4-A-1 et L4-B-1

2 points

DIRECTIVES :

Accordez 1 point pour avoir expliqué ce que cherche Lynda Lemay.
Accordez 1 point pour avoir fourni deux (2) références du texte (2 x 0,5).

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- **Aucun point** si l'élève s'est référé au texte sans avoir expliqué.

RÉPONSES POSSIBLES :

- Elle cherche un homme à la hauteur de son père, avec les mêmes qualités.
- Elle demande conseil à sa mère afin de trouver l'homme idéal.
- Elle cherche le grand amour suivant le modèle de ses parents.

- autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

Le plus fort c'est mon père

7. Parmi toutes les qualités du père exprimées ou sous-entendues dans le texte de cette chanson, laquelle vous semble la plus importante pour une famille?

   Expliquez votre réponse en vous référant au texte, à vos connaissances personnelles et à votre vision de la famille.

L4-C-D-1
L4-C-D-2

2 points

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir expliqué son choix quant à la qualité importante pour une famille en se référant au texte, à ses connaissances personnelles et à sa vision de la famille.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun point** si l'élève a donné une qualité sans aucune explication.
- **Aucun point** si l'élève a donné une qualité qui n'est pas exprimée ou sous-entendue dans le texte.

RÉPONSES POSSIBLES :

Qualités	Référence
– le courage, la détermination, la ténacité	Un homme qui n'a pas peur Qui promet sans trembler Qu'c'était pas un trouillard Qu'il allait pas s'enfuir Sans qu'il parte en courant
– la fidélité, la loyauté	Beau temps mauvais temps Il ne partirait pas
– l'amour	Qui aime de tout son cœur Qu'il allait tant aimer
– l'engagement	Beau temps mauvais temps Il ne partirait pas Un homme qui n'a pas peur Qui promet sans trembler Qui aime de tout son cœur Qu'il allait tant aimer Qu'c'était pas un trouillard Qu'il allait pas s'enfuir Sans qu'il parte en courant Capable d'être ami, père et mari

– autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

Le plus fort c'est mon père

8. Lynda Lemay a-t-elle, selon vous, une image réaliste de l'amoureux?

   Justifiez votre réponse en vous référant au texte de la chanson et à vos connaissances personnelles.

L4-C-D-1
L4-C-D-2

3 points

RÉPONSES POSSIBLES :

Réaliste

- Lynda nous parle d'un homme qu'elle connaît bien, son père.
- À l'époque des parents de Lynda Lemay, la vie de couple était un peu plus simple qu'aujourd'hui (définition des rôles, traditions religieuses, etc.).

Non réaliste

- Les hommes qui possèdent toutes les qualités du père de Lynda n'existent pas (mythe) **ou** il y en a, mais ils ne sont pas nombreux.
- Lynda Lemay présente uniquement l'image qu'elle a de son père en tant qu'amoureux. On ne sait pas si sa mère partage cette même image.

- autres réponses pertinentes

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descriptifs fournis.

DESCRIPTIFS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le réalisme de l'image qu'a Lynda Lemay de l'amoureux en manifestant une compréhension approfondie de la relation de couple. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie. Elle ou il se réfère aux informations pertinentes du texte et à ses connaissances personnelles.

- *La réponse pourrait tenir compte de l'image subjective qu'a Lynda Lemay de son père* ***ou*** *des réalités sociales des couples d'aujourd'hui comparées aux réalités sociales des couples de la génération des parents de Lynda Lemay.*

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le réalisme de l'image qu'a Lynda Lemay de l'amoureux en manifestant une bonne compréhension de la relation de couple. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique et cohérente. Elle ou il se réfère aux informations du texte et à ses connaissances personnelles.

- *La réponse pourrait tenir compte plutôt de ce qui est apparent dans le texte : Lynda Lemay voit en son père l'amoureux parfait.*

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le réalisme de l'image qu'a Lynda Lemay de l'amoureux en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de la relation de couple. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste. Elle ou il se réfère à certaines informations du texte ou à ses connaissances personnelles.

- *La réponse tiendra compte de certains éléments plus ou moins reliés à la tâche.*

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

- *Aucune évaluation de l'image de l'amoureux ne figure dans la réponse.*

Codes et pondération de chaque tâche :

La révolution des pères

9. Dégagez les deux (2) valeurs qui se rapportent à chaque étape de l'évolution du rôle du père depuis le début du siècle.

L3-B-1
2 points

a) avant 1950 b) de 1950 à 1980 c) de 1980 aux alentours de 1990 d) de 1990 à aujourd'hui

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir dégagé les deux valeurs qui se rapportent à chaque étape (0,5 x 4).

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- La paraphrase est acceptée.
- **Aucun point** si l'élève n'a pas respecté la correspondance entre une époque et ses valeurs.
- **Aucun point** si l'élève n'a dégagé qu'une seule valeur dans une étape donnée.

RÉPONSES POSSIBLES :

a) avant 1950 :
- le bien-être financier de la famille et la formation des enfants à un métier
- l'homme se trouvait au centre de l'entreprise familiale et de la famille et est le formateur des enfants

b) de 1950 à 1980 :
- le travail rémunéré et le bien-être financier de la famille (pourvoyeur)
- le bien-être financier de la famille et les rencontres avec les chums (Chevaliers de Colomb et la chasse)
- un salarié et un être périphérique à la cellule familiale
- le travail rémunéré et les conséquences néfastes de l'absence du père

c) de 1980 aux alentours de 1990 :
- le travail (statut professionnel) et le désir d'être plus qu'un père pourvoyeur

d) de 1990 à aujourd'hui :
- la conciliation entre la famille et le travail
- autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

La révolution des pères

10. Le paragraphe 6 contient la phrase suivante : « Ils [les hommes] découvrent la difficulté d'être père dans la société actuelle. » Lequel des énoncés suivants résume le mieux la suite du texte? (paragraphes 7 à 22)

L3-B-1

2 points

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) l'indifférence des dirigeants de l'État, le risque de perdre son emploi et l'incompréhension des collègues de travail
b) les exigences du monde du travail, la peur de perdre la valeur que procure le travail et la réticence de la mère à partager son rôle
c) la crainte de ne pas assumer pleinement sa paternité, le danger de rater une promotion et l'appréhension de délaisser les activités qui lui apportent une satisfaction personnelle
d) la peur de s'occuper des problèmes d'enfants, la société qui ne reconnaît pas l'importance du père et la crainte de nuire au rôle de la mère

---

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir encerclé la lettre appropriée.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- **Aucun point** si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

ÉLÉMENT DE RÉPONSE :

b) les exigences du monde du travail, la peur de perdre la valeur que procure le travail et la réticence de la mère à partager son rôle

Codes et pondération de chaque tâche :

La révolution des pères

11. Au paragraphe 22, Richard affirme : « S'il est juste que les femmes revendiquent autant de responsabilités que les hommes au sein des entreprises, elles doivent aussi accepter que les hommes occupent plus de place dans la vie des enfants. »

L3-B-2

3 points

Partagez-vous cette opinion? Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

RÉPONSES POSSIBLES :

En accord avec l'opinion de Richard

De plus en plus de femmes travaillent à l'extérieur où elles occupent des postes exigeants. Les pères d'aujourd'hui veulent s'engager davantage dans la vie de leurs enfants mais ils se heurtent aux mères qui refusent de partager les tâches familiales. La mère n'a pas le monopole du savoir-faire dans le soin et l'éducation des enfants. Le père est tout à fait capable de partager cette responsabilité. Les enfants bénéficieraient d'un père plus présent dans leur vie.

En désaccord avec l'opinion de Richard

Le bien-être physique, psychologique, mental et émotif de l'enfant est la responsabilité de la mère. Ce n'est pas le rôle de l'homme parce qu'il n'a pas l'instinct maternel de la mère. La place de la mère c'est à la maison et celle du père, au travail. L'homme ne devrait pas s'attendre à jouer le même rôle que la femme.

– autres réponses pertinentes

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance selon les descriptifs fournis.

DESCRIPTIFS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le bien-fondé de l'opinion de Richard en manifestant une compréhension approfondie des enjeux sociaux reliés à l'évolution du rôle du père et de la mère. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie, en se référant aux informations pertinentes du texte et à ses connaissances personnelles.

- *La réponse pourrait tenir compte des changements dans les rôles du père et de la mère d'aujourd'hui. Elle pourrait tenir compte aussi de l'équilibre recherché dans ces rôles et des conséquences sociales ou idéologiques.*

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le bien-fondé de l'opinion de Richard en manifestant une bonne compréhension de l'évolution du rôle du père et de la mère. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique et cohérente, en se référant aux informations pertinentes du texte et à ses connaissances personnelles.

- *La réponse pourrait tenir compte surtout des changements dans les rôles du père et de la mère.*

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le bien-fondé de l'opinion de Richard en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de l'évolution du rôle du père et de la mère. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste, en se référant à certaines informations présentées dans le texte ou à ses connaissances personnelles.

- *La réponse tiendra compte de certains éléments plus ou moins reliés à l'affirmation.*

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

- *Aucune évaluation de l'opinion de Richard ne figure dans la réponse.*

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 40 points

Résultat de l'élève sur 28	Résultat de l'élève sur 40
28,0	40,00
27,5	39,29
27,0	38,57
26,5	37,86
26,0	37,14
25,5	36,43
25,0	35,71
24,5	35,00
24,0	34,29
23,5	33,57
23,0	32,86
22,5	32,14
22,0	31,43
21,5	30,71
21,0	30,00
20,5	29,29
20,0	28,57
19,5	27,86
19,0	27,14
18,5	26,43
18,0	25,71
17,5	25,00
17,0	24,29
16,5	23,57
16,0	22,86
15,5	22,14
15,0	21,43
14,5	20,71
14,0	20,00

Résultat de l'élève sur 28	Résultat de l'élève sur 40
13,5	19,29
13,0	18,57
12,5	17,86
12,0	17,14
11,5	16,43
11,0	15,71
10,5	15,00
10,0	14,29
9,5	13,57
9,0	12,86
8,5	12,14
8,0	11,43
7,5	10,71
7,0	10,00
6,5	9,29
6,0	8,57
5,5	7,86
5,0	7,14
4,5	6,43
4,0	5,71
3,5	5,00
3,0	4,29
2,5	3,57
2,0	2,86
1,5	2,14
1,0	1,43
0,5	0,71
0,0	0,00

4

CLÉ DE CORRECTION

Jour 3

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Écriture

La famille

Mai 2002

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2376-0

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Avant la correction 3
Pendant la correction 3
Étape 1 Évaluation globale du texte 3
Étape 2 Évaluation analytique du texte 3
Étape 3 Attribution d'un niveau de performance relatif au texte 4
Cas particuliers durant la correction 4

Tâche d'écriture 6

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche globale) 7

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche analytique) 9

Introduction

Du 29 au 31 mai 2002, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont écrit le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Ce test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Ce document traite de l'Écriture. Il présente les modalités de correction que la personne correctrice doit suivre afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. L'Écriture compte pour 60 % de la note du test officiel.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants du domaine Écriture (É) :

RAG É3 – L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS – L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

Aux pages 3 et 4 de ce document, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture et des grilles d'évaluation d'un texte argumentatif (globale et analytique).

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 6. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif de 500 mots environ. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de références : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

Les grilles d'évaluation qui doivent être utilisées pour corriger les textes des élèves sont aux pages 7 et 9. Elles portent sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elles s'inspirent des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. (mai 2000). *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en Écriture sont présentés dans le tableau suivant.

	Niveaux de performance				
	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Résultat sur 100 %	100 %	80 %	60 %	40 %	20 %
Résultat sur 60 points	60 pts	48 pts	36 pts	24 pts	12 pts

Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les lignes directrices suivantes.

Avant la correction

- Étudier les deux tâches d'écriture. (Se référer à la page 6.)
- S'assurer de bien comprendre la structure du texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche globale)* à la page 7.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche analytique)* qui présente, d'une part, les éléments recherchés selon chacun des quatre critères d'évaluation (Organisation, Contenu, Style, Règles de la langue) et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs aux éléments recherchés. (Se référer aux pages 9 et 10.)

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation globale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des descriptifs des cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche globale)*.
- Déterminer le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble,** soit le niveau 1, 2, 3, 4 ou 5.
- Attribuer un niveau de performance, soit 1, 2, 3, 4 ou 5, pour le texte dans son ensemble.

Étape 2 Évaluation analytique du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1** en évaluant le texte de façon analytique. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche analytique)*. Pour tous cas particuliers, se référer à la page 4;
  - déterminer le niveau de performance auquel correspond le texte par rapport à chacun des quatre critères d'évaluation (Organisation, Contenu, Style, Règles de la langue);
  - attribuer un niveau de performance, soit 1, 2, 3, 4 ou 5, pour chacun des quatre critères (Organisation, Contenu, Style et Règles de la langue).

Étape 3 Attribution d'un niveau de performance relatif au texte

- Porter un jugement final en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez pour chacun des critères à l'**Étape 2**.

- Attribuer un niveau de performance final **par rapport à l'ensemble du texte**.

- Transcrire le niveau de performance (1, 2, 3, 4 ou 5) sur la Feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PR » (pas de réponse) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.

- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture (rédiger un texte argumentatif) est pénalisé par rapport aux critères Organisation, Contenu et Style (voir la grille d'évaluation, approche analytique à la page 9). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 2 ». Pour déterminer le niveau de performance en matière de Règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. Donc, le niveau de performance final par rapport à l'ensemble du texte est 1 ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.

- ***Hors sujet :*** L'élève qui n'a pas respecté le sujet donné dans la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux critères Organisation et Contenu et ne mérite rien relativement à ces deux critères. Pour déterminer le niveau de performance en matière de Style et Règles de la langue, la personne correctrice tient compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance et donne un niveau de performance approprié par rapport à l'ensemble du texte. Elle noircit également « Hors sujet » sur la feuille de notation.

- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les idées ou les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux quatre critères. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice donne un niveau de performance approprié pour la partie du travail qui appartient à l'élève.

- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte qui ne respecte pas la longueur demandée, la personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation et accorde un niveau de performance approprié par rapport au travail accompli.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer un texte, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à l'Écriture) :

ÉCRITURE

JOUR 3

ÉCRITURE :
total des points
(soit 0 ou de 12 à 60) : 60

N° du correcteur : _____

ATTENTION – ÉCRITURE
Si la note 0 est accordée, un des codes ci-dessous doit être noté.

- Non-respect de la tâche
- Hors sujet
- Illisible
- Plagiat
- Incomplet

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer un texte, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à l'Écriture).

ÉCRITURE

JOUR 3

1 | 2 | 12 | 12 | (0) 0 | 1 12 | 2 24 | 3 36 | 4 48 | 5 60

ÉCRITURE :
total des points
(soit 0 ou de 12 à 60) : 60

N° du correcteur : _____

ATTENTION – ÉCRITURE
S'il n'y a pas 10 mots accordés, un des codes ci-dessous doit être inscrit.

- Non-respect de la tâche
- Hors sujet
- Illisible
- Plagiat
- Incomplet

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour écrire votre texte argumentatif :

❶ Le gouvernement manitobain a l'intention de soumettre un projet de loi qui permettrait aux parents d'obtenir de leur employeur un horaire de travail flexible. Les parents pourraient ainsi mieux s'assurer du bien-être des enfants. Afin de prendre le pouls de l'opinion publique sur le sujet, le gouvernement demande à la population de répondre à la question suivante :

Est-ce que la société bénéficierait, à long terme, d'un tel projet de loi?

Rédigez une lettre de 500 mots environ, adressée à votre député, dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Appuyez-vous sur trois (3) références de sources différentes provenant du reportage et des textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Une dizaine d'années s'étant écoulées depuis l'Année internationale de la famille, il est question de transition et de changement dans le rôle que joue la famille aujourd'hui.

La famille a-t-elle toujours un rôle à jouer dans notre société?

Le rédacteur en chef de votre journal scolaire vous demande de rédiger un éditorial de 500 mots environ, dans lequel vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Appuyez-vous sur trois (3) références de sources différentes provenant du reportage et des textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche globale)

Cinquième niveau de performance (5)	Quatrième niveau de performance (4)	Troisième niveau de performance (3)	Deuxième niveau de performance (2)	Premier niveau de performance (1)
Le texte dégage une impression de perspicacité.	Le texte dégage une impression de clarté.	Le texte dégage une impression d'à-propos.	Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.	Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.
• Le texte présente une cohésion soutenue; le développement est réfléchi.	• Le texte est unifié; le développement est efficace.	• Le texte est en général unifié; le développement est mécanique.	• Le texte présente une cohésion limitée; le développement est sommaire ou irrégulier.	• Le texte manque de cohésion; le développement est rudimentaire.
• Le contenu de l'argumentation est réfléchi.	• Le contenu de l'argumentation est précis.	• Le contenu de l'argumentation, même s'il est ordinaire, est approprié.	• Le contenu de l'argumentation est discernable.	• Le contenu de l'argumentation est pauvre.
• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle témoignent d'un engagement soutenu tout au long du texte.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont évidents.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont apparents.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont faibles.	• L'intention de communication est à peine perceptible.
• Les erreurs sont rares, ce qui rehausse la communication du message.	• Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.	• Les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message.	• Les erreurs sont source de distraction.	• Les erreurs nuisent à la communication du message.

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche analytique)

RAG É3 L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.
RAS L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

Niveau de performance final : 5 4 3 2 1

CRITÈRE – ORGANISATION		*Niveaux de performance*					*Niveau de performance*
Éléments recherchés	**Commentaires**	**5**	**4**	**3**	**2**	**1**	
Introduction – sujet amené – sujet posé – point de vue – sujet divisé (facultatif)		• incite à poursuivre la lecture • appropriée au genre de texte	• oriente immédiatement la suite du texte • appropriée au genre de texte	• oriente de manière générale la suite du texte • appropriée dans l'ensemble au genre de texte	• oriente peu la suite de texte • guère appropriée au genre de texte	• sans lien avec la suite du texte • sans rapport avec le genre de texte	
Développement							
– agencement des arguments		• réfléchi	• efficace	• mécanique	• inégal	• déficient	
– stratégie argumentative		• usage judicieux	• usage efficace	• usage approprié dans l'ensemble	• usage limité	• usage pauvre	
– cohésion du texte		• soutenue	• évidente	• présente dans l'ensemble	• faible	• inexistante	
Conclusion – rappel du point de vue défendu – résumé de l'argumentation – ouverture sur le sujet		• appropriée au genre de texte • renforce l'unité du texte	• appropriée au genre de texte • contribue à l'unité du texte	• appropriée dans l'ensemble au genre de texte • contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte	• guère appropriée au genre de texte • rapport vague avec le texte	• sans rapport avec le texte • sans rapport avec le genre de texte	

CRITÈRE – CONTENU		*Niveaux de performance*					*Niveau de performance*
Éléments recherchés	**Commentaires**	**5**	**4**	**3**	**2**	**1**	
– point de vue		• solide et réfléchi	• clair et précis	• clair	• discernable	• indiscernable	
– aspects choisis (3)		• significatifs	• distincts	• appropriés	• vagues ou en nombre insuffisant	• inappropriés ou pauvres	
– arguments		• révélateurs	• variés (type et genre)	• pertinents	• faibles et répétitifs	• rudimentaires	
– références (3 sources différentes)		• bien choisies	• variées	• appropriées	• insuffisantes ou inappropriées	• quasi inexistantes ou inconsistantes	
– à peu près 500 mots							

CRITÈRE – STYLE		*Niveaux de performance*					*Niveau de performance*
Éléments recherchés	**Commentaires**	**5**	**4**	**3**	**2**	**1**	
Intention de communication – souci de convaincre le public cible, conscience du lecteur – ton, marque personnelle		• maintenue	• évidente	• présente dans l'ensemble	• discernable	• obscure	
Moyens linguistiques – variété de phrases – vocabulaire – registre de langue		• riches • créent les effets recherchés	• efficaces • créent en général les effets recherchés	• appropriés • créent par moments des effets	• limités • créent très peu ou pas d'effets	• rudimentaires • ne créent aucun effet	

CRITÈRE – RÈGLES DE LA LANGUE		*Niveaux de performance*					*Niveau de performance*
Éléments recherchés	**Commentaires**	**5**	**4**	**3**	**2**	**1**	
– orthographe – interférences langagières – construction des phrases – ponctuation – temps verbaux		• absence impressionnante d'erreurs • très bonne connaissance des règles de la langue	• les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message • bonne connaissance des règles de la langue	• les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message • connaissance générale des règles de la langue	• les erreurs sont source de distraction • connaissance limitée des règles de la langue	• les erreurs nuisent à la communication du message • connaissance rudimentaire des règles de la langue	

Analyse de réponses d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Communication orale – L'écoute et Lecture

La famille

Mai 2002

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses authentiques écrites par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, mai 2002*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

ISBN : 0-7711-2445-7

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Communication orale – L'écoute 3

Reportage : *Familles, je vous aime!* 4

Lecture 6

Texte : *Scandale chez les bourgeois* 7
Texte : *Le plus fort c'est mon père* 13
Texte : *La révolution des pères* 19

Introduction

Dans ce document, vous trouverez la correction analytique des réponses des élèves qui ont subi l'épreuve de la Communication orale – L'écoute et la Lecture du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4* en mai 2002. Les tâches de compréhension sont construites à partir des résultats d'apprentissage généraux et des résultats d'apprentissage spécifiques du Programme d'études, *Français langue première, secondaire 4*[1]. Les documents à partir desquels les tâches de compréhension ont été élaborées répondent à des besoins d'information et à des besoins d'imaginaire (voir *Recueil de textes, La famille*).

Les réponses dans ce document ont été sélectionnées en fonction de leur qualité ou de leurs particularités. Les tâches de compréhension critique, soit les numéros 2, 5, 8 et 11, comportent deux exemples de réponses. Pour chacune de ces tâches, le premier exemple illustre la réponse d'un élève ayant obtenu la note maximale de trois points. Dans le deuxième exemple, l'élève n'a pas obtenu tous les points à cause d'une faiblesse dans le degré de compréhension, c'est-à-dire une faiblesse dans la qualité du raisonnement. Les tâches ainsi que les réponses reliées aux numéros 1 et 10 ne figurent pas dans ce document vu la nature explicite de la réponse attendue (*Réponses possibles*). En ce qui concerne la mise en pages, les réponses authentiques des élèves sont placées à gauche et l'information relative à la clé de correction à droite.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. (mai 2000). *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

Communication orale – L'écoute

Reportage : *Familles, je vous aime!*

Premier exemple

Je suis complètement d'accord avec cette affirmation. Il ont dit dans le filme que l'amour est à la base de la famille, c'est la chose la plus importante dans la vie. La famille emporte du bonheur et l'équilibre parce que si quelque chose te dérange, ta famille ou un membre de ta famille va toujours être là pour t'écouter ou t'aider. Une famille ne doit pas toujours être un père, une mère et des enfants. Comme dans le filme il y avait une famille de une mère et ses deux enfants. Ils ont dit que même sans de père, ils emporte eux-mêmes du bohneur et ceci leur rapproche de plus en plus. Il y a des temps ou ils ne s'arrangent pas mais selon une famille dans le filme, ils ont cité que ta famille t'aime conditionellement même si tu faits quelque chose de mal ou si tu n'es pas de bonhumeur. Selon mes connaissances personnelles, ma famille m'apporte du bohneur même quand nous nous s'arrangeons pas, parce que nous savons que éventuellement tous ces problèmes vont être mises de côté. Je pense que j'ai raison quand je dit que chaque famille a des conflits de temps en temps mais éventuellement ils vont être réglés et peut-être même raprocher la famille.

prise de position

références au reportage

connaissances personnelles

Note obtenue : 3 points

2. L'animateur, le docteur Alain Poirier, soutient que « […] la majorité des gens croient encore à l'importance des liens familiaux pour leur bonheur et leur équilibre […] ». Que pensez-vous de cette affirmation?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les informations pertinentes du reportage et sur vos connaissances personnelles.

3 points

RÉPONSES POSSIBLES :

En accord avec l'affirmation

- ① La vie de famille est aussi précieuse que le travail.
- ② Privilégier le temps passé avec un enfant, c'est ça qui crée les liens.
- ③ C'est important que l'on puisse compter sur nos frères et sœurs.
- ④ C'est important d'appuyer les membres de la famille dans leurs activités.
- ⑤ La famille est la première cellule à laquelle l'enfant est confronté; la première éducation de l'enfant, c'est dans la famille que ça se passe.
- ⑥ Les membres d'une famille s'aiment inconditionnellement.

En désaccord avec l'affirmation

- Certaines personnes comptent sur leurs amis plutôt que sur les membres de leur famille et elles sont tout autant équilibrées.
- Dans une famille non traditionnelle, les liens familiaux sont faibles mais les membres peuvent être équilibrés et heureux.
- autres réponses pertinentes

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance selon les descriptifs fournis.

Deuxième exemple

Je suis d'accord avec cette affirmation. Une famille est un groupe de gens qui s'aime inconditionellement, qui s'entraide et qui va toujours être là. Ça ne fait pas de différence la forme de la famille, (ex : une mère, deux enfants, les grand-parents et les enfants etc.), l'importance des liens familiaux est le bonheur et l'équilibre. La famille est la structure fondamentale de la société donc c'est extrèmement important que les gens sentent heureux, sécuritaires et comfortables dans leur famille. Une famille doit se parler, s'écouter, s'accepter et s'entraider pour atteindre le bonheur. Sur mes connaissances personnelles j'ai vu que les familles qui sont heureux, sont ceux qui sont très proches, ils n'ont pas de secrets. La famille devrait être la chose la plus importante dans ta vie.

⑥ *prise de position*

③ *référence au reportage*

③ *connaissances personnelles*

Commentaires :

- La justification donnée se rapproche plus d'une définition de la famille idéale.
- La réflexion personnelle aurait pu être plus poussée.

Note obtenue : 2 points

DESCRIPTIFS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue l'affirmation en manifestant une compréhension approfondie de la fonction de la famille dans le développement de l'humain. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie, en se référant aux informations pertinentes du reportage et à ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue l'affirmation en manifestant une bonne compréhension de la fonction de la famille dans le développement de l'humain. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique et cohérente, en se référant aux informations pertinentes du reportage et à ses connaissances personnelles.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève évalue l'affirmation en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de la fonction de la famille dans le développement de l'humain. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste, en se référant à certaines informations du reportage ou à ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

- *Aucune évaluation de l'affirmation ne figure dans la réponse.*

Lecture

Texte : *Scandale chez les bourgeois*

Élément	Élément
La rupture de sa famille dûe à son départ, le sentiment de perte ②	*La culpabilité qu'elle ressent parce qu'elle n'est pas là pour sa famille* ⑥

Explication

Après tant d'années dans une vie familiale, Elizabeth a laissé ses sentiments mijoter dans le silence jusqu'au jour où elle a éclaté. La cause de son départ n'est pas le manque d'amour pour sa famille, mais bien le désir de se sentir libre et vivante. Par contre, les effets secondaires se font ressentir : elle a rompu ses lien et elle se sent un peu coupable de ne pas venir au secours de ses enfants. Dans le texte, Elizabeth se demande si elle peut supporter de perdre son mari, Charles, aussi facilement qu'elle l'aurait voulu. Cela démontre que sa famille tient encore une grande importance sans sa vie et que la rupture de celle-ci pèse lourdement sur son cœur. De plus, la ligne 120 prouve son sentiment de culpabilité puisqu'elle ne sera plus au service de la moindre demande de ses enfants. Avec sa nouvelle liberté viennent la perte et la culpabilité, représentées par le sentiment de « déchirement ».

Note obtenue : 2 points

3. Relisez les lignes 124 à 137. Dégagez les deux (2) éléments du « déchirement » que vit Elizabeth et expliquez-le en vous référant à l'ensemble du texte.

2 points

DIRECTIVES :

i) Accordez 1 point pour avoir dégagé les deux éléments du déchirement.
ii) Accordez 1 point pour avoir expliqué les deux éléments du déchirement.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun point** à la directive *i* pour avoir dégagé un seul élément du déchirement.
- **Aucun point** à la directive *ii* pour avoir expliqué un seul élément du déchirement.
- Lorsque les deux (2) éléments du conflit sont ambigus ou absents à la directive *i* mais qu'ils sont clairement expliqués à la directive *ii*, accordez 2 points.

RÉPONSES POSSIBLES :

Déchirement

–① la renaissance, le début d'une nouvelle vie (la cause) –② voir à son propre bonheur (le désir de partir avec Pierre)	–⑥ s'occuper de ses enfants, être une « bonne mère », le désir de rester avec ses enfants comme une mère exemplaire (l'effet)
–③ « fait front » devant cette menace (reproches), exercer son courage	–⑦ souffrir en silence
–④ vouloir « s'exercer à la liberté », couper le cordon ombilical	–⑧ demeurer prisonnière des « liens serrés »
–⑤ autres réponses pertinentes	

Explication

Elizabeth veut se défaire du rôle d'une mère servile MAIS elle souffre du fait que ses enfants lui reprochent sa décision de partir (sentiment de culpabilité).

– autres réponses pertinentes

Texte : *Scandale chez les bourgeois*

a) Marie
une valeur : *Le bien-être avant tout*
une référence : *« il faut battre des ailes un moment pour prendre son essor avec plus de vigueur. »*

b) Edouard
une valeur : *L'apparence*
une référence : *« il ressert le même axiome en latin, pour être sûr qu'on n'oublie pas qu'il en connaît des choses… »*

c) Charles
une valeur : *Le travail*
une référence : *« Son mari n'est pas là. Quand il n'assiste pas à un congrès, il plaide une cause importante sur la Côte-Nord, ou ailleurs. »*

d) Paul
une valeur : *Les conventions familiales*
une référence : *« Éclatèrent, d'un coup, tout un chapelet de violents reproches. Paul se tut enfin. Elle a…fait front devant cette menace informe qui ébranlait l'image de 'la mère exemplaire, l'édifiant modèle, le symbole de la vertu, du dévouement et de l'oubli de soi' ».*

Note obtenue : 4 points

4. Associez une des valeurs énumérées ci-dessous à chacun des personnages et appuyez votre choix d'une référence du texte.

Attention! Certaines valeurs ne s'appliquent à aucun des personnages. Certaines valeurs peuvent être attribuées à plus d'un personnage.

les conventions familiales — l'amour maternel — le travail — l'apparence — le bien-être avant tout

4 points

DIRECTIVE :

Accordez 1 point pour avoir associé une valeur appropriée à chacun des personnages et pour avoir appuyé chaque valeur d'une référence appropriée (4 x 1).

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun** point lorsque deux (2) valeurs sont attribuées à un personnage et que l'une d'elles est incorrecte.
- **Aucun** point pour avoir donné une référence du texte qui n'est pas reliée à la valeur.
- **Aucun** point pour avoir donné une valeur sans l'appuyer d'une référence du texte.
- La référence peut être paraphrasée.

RÉPONSES POSSIBLES :

a) Marie	valeur :	son bien-être avant tout
	référence du texte :	(lignes 63 à 66)
b) Edouard	valeur :	l'apparence
	référence du texte :	(lignes 67 à 82)
c) Charles	valeur :	les conventions familiales **ou** le travail
	référence du texte :	(lignes 11 et 12, 19 à 24 et 32 à 38)
d) Paul	valeur :	son bien-être avant tout **ou** les conventions familiales
	référence du texte :	(lignes 117 à 134) (lignes 129 à 132)

– autres réponses pertinentes

Texte : *Scandale chez les bourgeois*

Premier exemple

Ce passage est une excellente représentation de la relation entre Elizabeth et Charles. } *introduction*

Premierement, le fait qu'il les a envoyées et non donnée en personne demontre qu'il n'est pas présent dans la vie de sa femme, ce qui explique le grand vide qu'elle ressent. } *symbole du vide*

De plus, Elizabeth fait la remarque que les mots sur la carte sont « banal et insignifiant ».

On peut conclure de ceci qu'il n'y a aucune passion et aucune émotion d'amour sincère entre le vieu couple. } *symbole de l'absence de passion et d'amour*

Leur marriage n'est qu'une fraude. La métaphore la plus puissante provient de la description des fleurs.

Celle-ci sont en pleine maturité, comme Charles et Elizabeth, ils n'ont aucune apparence de vitalité ou d'exuberance qu'auraient les jeune fleurs. } *symbole d'un amour manquant de vitalité*

Ce sont des fleurs qu'on retrouverait à un funéraille et en effet, leur marriage est mort, mesquin, dépourvu de toute joie. Comme les fleurs, qui seront bientôt pourrissante, l'union entre Charles et Elizabeth, déja flétrit, se terminera bientôt. } *symbole de la mort de leur mariage*

Note obtenue : 3 points

5. Relisez les lignes 19 à 24. Expliquez ce passage en accordant une attention particulière aux éléments symboliques qui s'y trouvent.

3 points

RÉPONSES POSSIBLES :

Symboles évoqués dans le passage :

- les vœux banals : la fin de leur amour
- l'amour : roses rouges
- l'agonie de leur amour : roses rouges en pleine maturité, à l'odeur suffocante, lourde et tenace
- la mort de leur amour : odeur de salon funéraire, fleurs bientôt pourrissantes
- la nostalgie de leur amour d'autrefois : Autrefois…
- autres réponses pertinentes

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance selon les descriptifs fournis.

DESCRIPTIFS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève explique le passage en manifestant une compréhension approfondie des éléments symboliques et en se référant au texte. Le tout est présenté de façon réfléchie.

- *La réponse pourrait tenir compte du symbolisme des roses rouges en pleine maturité [...] pourrissantes : la mort de l'amour ou du mariage, une mort qui date de loin, d'il y a longtemps; les roses et les vœux sont envoyés machinalement, sans aucune sincérité, et finissent par blesser au lieu de plaire.*

Deuxième exemple

Ce passage démontre exactement comment les choses se passe entre Elizabeth et Charles. Il lui envoie des fleurs, il ne les apportes pas lui même. Ci il les apportaient lui même sa couperait dans son travail. Les vœux qu'il lui souhaite ne son pas vraiment signifiant. Il le fait seulement pour conformer. Les roses en pleine maturité qui sente lourd et suffocante représente leur marriage. Un marriage qui rendu vieux. Les phrases, « Odeur de salon funéraire. Fleurs bientôt pourrissantes. », signifient aussi l'état de leur marriage. Ces éléments symbolisent que leur marriage est presque mort.

introduction

les vœux banals

l'agonie de leur amour

la mort de leur amour

Commentaires :

- L'explication des symboles aurait pu être plus élaborée.

Note obtenue : 2 points

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève explique le passage en manifestant une bonne compréhension des éléments symboliques et en se référant au texte. Le tout est présenté de façon logique et cohérente.

- *La réponse, appuyée de certains détails, pourrait tenir compte de ce qui est apparent dans le passage.*
  (Ex. : Les roses rouges, en temps normal, symbolisent l'amour, mais ici elles sont en pleine maturité [pourrissantes]; elles représentent la mort du mariage; etc.)

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève explique le passage en manifestant une compréhension superficielle ou limitée des éléments symboliques et en se référant au texte. Le tout est présenté de façon simpliste.

- *La réponse tiendra compte de certains éléments plus ou moins reliés au passage.*
  (Ex. : Son mari lui envoie des roses; elle n'aime pas ça. Les roses rouges représentent l'amour; etc.)

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

- *Aucune explication du passage ne figure dans la réponse.*

Texte : *Le plus fort c'est mon père*

Elle cherche une réponse à une simple question qui trouble la grande majorité de l'humanité : comment trouver l'amour parfait. Elle envie sa mère d'avoir trouver un homme comme son père, si bon, si fort. Elle lui demande « Comment t'as fait, maman / Pour trouver le bon gars » pour qu'elle puisse trouver le bon gars pour elle-même un jour. « Comment t'as pu trouver / Un homme qui n'a pas peur… », se demande Lynda.

6. Que cherche Lynda Lemay dans cette chanson?

Expliquez votre réponse en fournissant deux (2) références du texte.

2 points

DIRECTIVES :

Accordez 1 point pour avoir expliqué ce que cherche Lynda Lemay.
Accordez 1 point pour avoir fourni deux (2) références du texte (2 x 0,5).

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- **Aucun point** si l'élève s'est référé au texte sans avoir donné d'explication.

RÉPONSES POSSIBLES :

- Elle cherche un homme à la hauteur de son père, avec les mêmes qualités.
- Elle demande conseil à sa mère afin de trouver l'homme idéal.
- Elle cherche le grand amour suivant le modèle de ses parents.

- autres réponses pertinentes

Note obtenue : 2 points

Texte : *Le plus fort c'est mon père*

Selon moi, la qualité la plus importante pour un père de famille est « Qui promet sans trembler ». La chanson entière est rempli d'expression qui indique que Lemay ne peu trouver un homme qui reste à ses coté « Y'se mettent à m'en vouloir si je parle d'avenir ». Pour qu'un homme soit bon père de famille il doit avoir un grande intégrité qu'on retrouve dans celui qui garde ses promesse.
Ceci assure que les enfant sacheront qu'ils peuvent toujours se fier à leur père et qu'ils ne les laissera pas tomber. Pour la femme, ça assure que les vœux de fidelité et d'amour exprimé lors de leur noces soit respecté.

qualité exprimée par une référence au texte

référence au texte

qualité

explication de sa vision de la famille et connaissances personnelles

Note obtenue : 2 points

7. Parmi toutes les qualités du père exprimées ou sous-entendues dans le texte de cette chanson, laquelle vous semble la plus importante pour une famille?

Expliquez votre réponse en vous référant au texte, à vos connaissances personnelles et à votre vision de la famille.

2 points

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir expliqué son choix quant à la qualité importante pour une famille en se référant au texte, à ses connaissances personnelles et à sa vision de la famille.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun point** si l'élève a donné une qualité sans aucune explication.
- **Aucun point** si l'élève a donné une qualité qui n'est pas exprimée ou sous-entendue dans le texte.

RÉPONSES POSSIBLES :

Qualités	Référence
– le courage, la détermination, la ténacité	Un homme qui n'a pas peur Qui promet sans trembler Qu'c'était pas un trouillard Qu'il allait pas s'enfuir Sans qu'il parte en courant
– la fidélité, la loyauté	Beau temps mauvais temps Il ne partirait pas
– l'amour	Qui aime de tout son cœur Qu'il allait tant aimer
– l'engagement	Beau temps mauvais temps Il ne partirait pas Un homme qui n'a pas peur Qui promet sans trembler Qui aime de tout son cœur Qu'il allait tant aimer Qu'c'était pas un trouillard Qu'il allait pas s'enfuir Sans qu'il parte en courant Capable d'être ami, père et mari

– autres réponses pertinentes

Texte : *Le plus fort c'est mon père*

Premier exemple

Lynda Lemay obtient une image un peu réaliste, par contre cette image est autant irréaliste. L'image de l'amoureux est un peu réaliste car son père est un homme de cet image, donc c'est possible de trouver cet amoureux dont elle rêve. Par contre, l'image de l'amoureux n'est pas très réaliste car Lynda a eu tant d'amants dans sa vie et aucun d'entre-eux étaient satisfaisant. Elle veut un homme parfait. Elle décrit son amoureux qu'elle cherche comme s'il a seulement des qualités et aucun défaut. Par rapport à mes connaissances personnelles, il ne se trouve pas une personne qui n'a pas de défauts. D'abord, cette image est plutôt irréaliste. Lynda Lemay dit que les hommes bien souvent paraissent extraordinaires, fait bien attention au mot « paraissent », c'est un rêve, une idée et non la réalité.

point de vue nuancé

prise de position et explication

prise de position et explication

connaissances personnelles

référence au texte et opinion

Note obtenue : 3 points

8. Lynda Lemay a-t-elle, selon vous, une image réaliste de l'amoureux?

Justifiez votre réponse en vous référant au texte de la chanson et à vos connaissances personnelles.

3 points

RÉPONSES POSSIBLES :

Réaliste

- Lynda nous parle d'un homme qu'elle connaît bien, son père.
- À l'époque des parents de Lynda Lemay, la vie de couple était un peu plus simple qu'aujourd'hui (définition des rôles, traditions religieuses, etc.).

Non réaliste

- Les hommes qui possèdent toutes les qualités du père de Lynda n'existent pas (mythe) **ou** il y en a, mais ils ne sont pas nombreux.
- Lynda Lemay présente uniquement l'image qu'elle a de son père en tant qu'amoureux. On ne sait pas si sa mère partage cette même image.

- autres réponses pertinentes

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descriptifs fournis.

DESCRIPTIFS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le réalisme de l'image qu'a Lynda Lemay de l'amoureux en manifestant une compréhension approfondie de la relation de couple. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie. Elle ou il se réfère aux informations pertinentes du texte et à ses connaissances personnelles.

Deuxième exemple

Je pense qu'elle a une image réaliste de l'amoureux parceque c'est pas trop de demander pour un homme qui ne partrait pas ou qui s'aurait un bon ami. Un homme devrait avoir ces qualités ou le couple va toujours être fâcher contre l'autre. Il n'y a pas un homme parfait mais beaucoup des qualités que Lynda parle de sont des qualités importantes pour que toute la famille soit heureux. Tout le monde veut un mari qui va toujours être là et ce n'est pas difficile d'être un bon ami à quelqu'un que tu aimes. Si l'homme n'aimerait pas sa femme, il ne devrait pas la marier.

prise de position

explication du réalisme et connaissances personnelles

références au texte

Commentaires :

- L'explication de l'image réaliste de l'amoureux aurait pu être plus détaillée.
- Les liens établis entre les éléments de réponses sont faibles en raison des généralités apportées.

Note obtenue : 2 points

✎ *La réponse pourrait tenir compte de l'image subjective qu'a Lynda Lemay de son père **ou** des réalités sociales auxquelles doivent faire face les couples d'aujourd'hui comparativement aux réalités sociales des couples de la génération des parents de Lynda Lemay.*

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le réalisme de l'image qu'a Lynda Lemay de l'amoureux en manifestant une bonne compréhension de la relation de couple. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique et cohérente. Elle ou il se réfère aux informations du texte et à ses connaissances personnelles.

✎ *La réponse pourrait tenir compte plutôt de ce qui est apparent dans le texte : Lynda Lemay voit en son père l'amoureux parfait.*

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le réalisme de l'image qu'a Lynda Lemay de l'amoureux en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de la relation de couple. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste. Elle ou il se réfère à certaines informations du texte ou à ses connaissances personnelles.

✎ *La réponse tiendra compte de certains éléments plus ou moins reliés à la tâche.*

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

✎ *Aucune évaluation de l'image de l'amoureux ne figure dans la réponse.*

Texte : *La révolution des pères*

a) avant 1950 : *Le père est le pourvoyeur de la famille et peut se permettre de longues heures de travail; le père est le formateur des enfants.* — *1re valeur*, *2e valeur*

b) de 1950 à 1980 : *Le travail l'emporte sur la famille; les sorties avec les amis/collègues prennent tout le temps des pères.* — *1re valeur*, *2e valeur*

c) de 1980 aux alentours de 1990 : *Le désir d'être bon père de famille; l'équilibre des vies professionnelle et familiale.* — *1re valeur*, *2e valeur*

d) de 1990 à aujourd'hui : *Les pères sont prêts à risquer leur emploi pour aider la famille; les pères veulent un plus grand rôle au sein de la famille.* — *1re valeur*, *2e valeur*

Note obtenue : 2 points

9. Dégagez les deux (2) valeurs qui se rapportent à chaque étape de l'évolution du rôle du père depuis le début du siècle.

2 points

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir dégagé les deux valeurs qui se rapportent à chaque étape (0,5 x 4).

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- Il est acceptable de paraphraser.
- **Aucun point** si l'élève n'a pas respecté la correspondance entre une époque et ses valeurs.
- **Aucun point** si l'élève n'a dégagé qu'une seule valeur dans une étape donnée.

RÉPONSES POSSIBLES :

a) avant 1950 :
- le bien-être financier de la famille et la formation des enfants à un métier
- l'homme se trouvait au centre de l'entreprise familiale et de la famille et est le formateur des enfants

b) de 1950 à 1980 :
- le travail rémunéré et le bien-être financier de la famille (pourvoyeur)
- le bien-être financier de la famille et les rencontres avec les chums (Chevaliers de Colomb et la chasse)
- un salarié et un être périphérique à la cellule familiale
- le travail rémunéré et les conséquences néfastes de l'absence du père

c) de 1980 aux alentours de 1990 :
- le travail (statut professionnel) et le désir d'être plus qu'un père pourvoyeur

d) de 1990 à aujourd'hui :
- la conciliation entre la famille et le travail
- autres réponses pertinentes

Texte : *La révolution des pères*

Premier exemple

Oui, je partage cette opinion. L'évolution de notre société et la Révolution sociale des années 60, a poussé et permit la femme à prendre sa place dans les lieux de travail. Donc avec les deux parents absent de la vie de leurs rejetons, ceux-ci recoivent moins de soins émotionnelle et psychologique. Wright souligne ce fait davantage en faisait la comparaison à un chateau qui est maintenant dépourvu d'un roi et d'une reine, « Voilà qu'on s'inquiète du sort des héritiers ». L'enfant a besoin d'équilibré le manque d'affection de la mère avec celui du père. De plus comme le declare Dulac au par. 18 « La société n'offre aucun soutient au pères qui désirent participer à l'éducation des enfants » et pourtant si on discriminerait contre une femmes dans le milieu de travail, les feministe n'arrêteraient pas de manifesté jusqu'à ce que le tort soit rectifié. Donc pour résumé, ce qui est juste pour l'un l'est pour l'autre, et les femmes doivent le reconnaître.

- *prise de position et connaissances personnelles*
- *référence au texte*
- *explication*
- *référence au texte*
- *connaissances personnelles*
- *retour sur la prise de position*

Note obtenue : 3 points

11. Au paragraphe 22, Richard affirme : « S'il est juste que les femmes revendiquent autant de responsabilités que les hommes au sein des entreprises, elles doivent aussi accepter que les hommes occupent plus de place dans la vie des enfants. »

Partagez-vous cette opinion? Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 points

RÉPONSES POSSIBLES :

En accord avec l'opinion de Richard

De plus en plus de femmes travaillent à l'extérieur où elles occupent des postes exigeants. Les pères d'aujourd'hui veulent s'engager davantage dans la vie de leurs enfants mais ils se heurtent aux mères qui refusent de partager les tâches familiales. La mère n'a pas le monopole du savoir-faire dans le soin et l'éducation des enfants. Le père est tout à fait capable de partager cette responsabilité. Les enfants bénéficieraient d'un père plus présent dans leur vie.

En désaccord avec l'opinion de Richard

Le bien-être physique, psychologique, mental et émotif de l'enfant est la responsabilité de la mère. Ce n'est pas le rôle de l'homme parce qu'il n'a pas l'instinct maternel de la mère. La place de la mère c'est à la maison et celle du père, au travail. L'homme ne devrait pas s'attendre à jouer le même rôle que la femme.

– autres réponses pertinentes

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance selon les descriptifs fournis.

Deuxième exemple

Je suis d'accords avec Richard. Les féministes sont toujours en train de demander pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais le fait qu'elles ne veulent pas partager leur rôle comme parent est totalement injuste. L'égalité entre les deux sexes est une chose importante. Il faut que les hommes sont plus actifs dans la vie de leurs enfants. En 1980 on a réalizé qu'il faut impliquer les père dans la vie familiale, si non, les jeunes vont souffrir. Les femmes doivent apprendre à accepter que le rôle des pères est aussi important que cel de la mère. Si les mère commence à l'accepter les employeurs vont leur suivre.

prise de position et point de vue

référence au texte

explication

Commentaires :

- L'explication est une reformulation des idées provenant du texte.
- La réflexion personnelle aurait pu être plus poussée.

Note obtenue : 2 points

DESCRIPTIFS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le bien-fondé de l'opinion de Richard en manifestant une compréhension approfondie des enjeux sociaux reliés à l'évolution du rôle de père et de mère. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie, en se référant aux informations pertinentes du texte et à ses connaissances personnelles.

- *La réponse pourrait tenir compte des changements dans les rôles du père et de la mère d'aujourd'hui. Elle pourrait tenir compte aussi de l'équilibre recherché dans ces rôles et des conséquences sociales ou idéologiques.*

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le bien-fondé de l'opinion de Richard en manifestant une bonne compréhension de l'évolution du rôle de père et de mère. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique et cohérente, en se référant aux informations pertinentes du texte et à ses connaissances personnelles.

- *La réponse pourrait tenir compte surtout des changements dans les rôles du père et de la mère.*

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève évalue le bien-fondé de l'opinion de Richard en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de l'évolution du rôle de père et de mère. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste, en se référant à certaines informations présentées dans le texte ou à ses connaissances personnelles.

- *La réponse tiendra compte de certains éléments plus ou moins reliés à l'affirmation.*

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

- *Aucune évaluation de l'opinion de Richard ne figure dans la réponse.*

Analyse de textes d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Écriture

La famille

Mai 2002

Éducation,
Formation professionnelle
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2002, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Les exemples fournis dans le présent document sont des textes authentiques écrits par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, mai 2002*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

ISBN : 0-7711-2447-3

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Vue d'ensemble de l'Écriture 2

Tâche d'écriture 2

Premier texte argumentatif 3

Analyse du premier texte argumentatif 7

Deuxième texte argumentatif 9

Analyse du deuxième texte argumentatif 13

Troisième texte argumentatif 15

Analyse du troisième texte argumentatif 19

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche globale) 21

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche analytique) 23

Introduction

Dans ce document, vous trouverez les analyses de trois textes argumentatifs authentiques écrits par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4*, en mai 2002. Chacun de ces textes a été analysé selon quatre critères de correction (Organisation, Contenu, Style et Règles de la langue) pour faire ressortir les points forts et les points à améliorer. Les critères sont présentés selon une échelle d'appréciation à cinq niveaux. Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que cinq (5) représente le niveau le plus fort. Les niveaux de performance sont qualifiés dans deux grilles d'évaluation : une première grille selon une approche globale et une deuxième selon une approche analytique. Les deux grilles se trouvent à la fin de ce document. De plus, les compositions des élèves ont été décortiquées afin de mettre en évidence les éléments du texte argumentatif qui les constituent.

Un aperçu du déroulement de l'Écriture et les deux tâches d'écriture parmi lesquelles l'élève devait choisir sont présentés à la page suivante. Les tâches d'écriture ont été élaborées à partir des résultats d'apprentissage présentés dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en Français langue première (M-S4)*[1].

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. (1996). *Les résultats d'apprentissage en Français langue première (M-S4)*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

Vue d'ensemble de l'Écriture

Composante	Jour	Durée	Activités de l'élève
Prise de notes	séances préalables au test (pendant le cours de français)	140 minutes	• prend des notes pendant et après le visionnement d'un reportage • lit les quatre textes du recueil reliés à la prise de notes • prend des notes sur ces documents
Écriture	3	180 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le cahier de l'élève

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour écrire votre texte argumentatif.

❶ Le gouvernement manitobain a l'intention de soumettre un projet de loi qui permettrait aux parents d'obtenir de leur employeur un horaire de travail flexible. Les parents pourraient ainsi mieux s'assurer du bien-être des enfants. Afin de prendre le pouls de l'opinion publique sur le sujet, le gouvernement demande à la population de répondre à la question suivante :
Est-ce que la société bénéficierait, à long terme, d'un tel projet de loi?

Rédigez une lettre de 500 mots environ, adressée à votre député, dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Appuyez-vous sur trois (3) références de sources différentes provenant du reportage et des textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Une dizaine d'années s'étant écoulées depuis l'Année internationale de la famille, il est question de transition et de changement dans le rôle que joue la famille aujourd'hui.
La famille a-t-elle toujours un rôle à jouer dans notre société?

Le rédacteur en chef de votre journal scolaire vous demande de rédiger un éditorial de 500 mots environ, dans lequel vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Appuyez-vous sur trois (3) références de sources différentes provenant du reportage et des textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

Premier texte argumentatif

Sujet choisi : *Est-ce que la société bénéficierait, à long terme, d'un tel projet de loi?*

INTRODUCTION

destinataire

Cher Honorable député Alcock,

sujet amené

Ayant fait partie de la génération qui a témoigné de la révolution des années soixante, vous êtes certainement conscient que les exigeances du monde du travail, issu des années cinquante ne conviennent plus aux valeurs actuelles de notre collectivité. C'est en raison de cette antinomie qu'à votre question :

sujet posé et point de vue

« Est-ce que la société bénéficerait, à long terme, du projet de loi permettant aux parents d'obtenir de leurs employeurs un horaire de travail plus flexible » j'affirme avec zèle et ardeur que oui.

sujet divisé

Une telle loi faciliterait, pour les mères et les pères, la réalisation de leurs ambitions professionnelles ainsi que parentales. Les prochaines générations obtiendront le soin émotionnel qui leur est nécessaire. Enfin, considérant qu'une forte majorité des Canadiens attribuent encore une importance significative à la famille, en passant ce projet de loi, vous ne feriez qu'acquiesser la demande du peuple.

DÉVELOPPEMENT

1ER ASPECT

affirmation

La proposition du gouvernement permettrait aux parents de maintenir un équilibre entre leurs responsabilités comme salarié et comme parent.

références indirectes à un des textes lus

Selon la revue Châtelaine, le premier obstacle pour les pères qui veulent participer activement à la vie de leurs rejetons est celui du travail. Germain Dulac, sociologue, affirme que les employeurs ne tolèrent pas que les hommes aient des responsabilités familiales, se souciant que cela pourrait affecter leur capital. Du côté des femmes, le problème est semblable. Malgré que nous acceptons entièrement qu'une femme s'occupe de sa progéniture, la condition délirante du monde du travail

point de vue/ argument

référence à un des textes lus (citation directe)

point de vue/ conclusion du 1er aspect

2e ASPECT

affirmation

déduction/ point de vue

argument/ référence extérieure

déduction/ point de vue

référence à un des textes lus (citation directe)

point de vue/ conclusion du 2e aspect

3e ASPECT

affirmation

référence indirecte à un des textes lus

l'oblige à renoncer à sa carrière professionnelle. « Dans un monde idéal, où les gens travailleraient un peu moins, ces mères n'auraient peut être pas cessé de travailler », note Francine Descarries, sociologue à l'Université du Quebec, dans une entrevue avec Châtelaine. Il est donc évident que même si ce projet de loi ne pourrait point créer le monde idéal auquel se réfère Descarries, pour les parents, c'est un pas géant dans sa direction.

Les enfants pourront, eux aussi, réjouir de la loi qui leur allouerait les soins psychologiques qu'amène la présence des parents. Le gouvernement, dans son sondage auprès du peuple, a écrit les mots importants « à long terme ». Il est sûr que les riches bourgeois capitaliste à qui appartient la plupart du pouvoir de cette nation, s'opposeront fermement à cette initiative qui menace de réduire leur richesse. Cependant, si nous examinons la condition de la jeunesse actuelle, il n'est pas difficile de remarquer qu'elle est en crise. Le nombre de crimes violents est la hausse et nous entendons souvent parler d'atrocités perpétrées par des adolescents comme la fussillade en Allemagne où un jeune a tué 14 professeurs. Ce phénomène s'explique par ce le fait que les enfants sont privés de leurs parents. Elizabeth Wright qui prépare son doctorat sur la paternité, remarque que depuis le temps que les hommes et les femmes sont tout deux partis travailler, « On s'inquiète du sort des héritiers (enfants) ». Alors en réfutation au arguments ignobles des capitalistes, si le Canada désire maintenir une nation prospère, moralement et économiquement, il doit investir dans ses prochaines générations, et ceux qui le nient sont certainement réactionnaires.

Enfin, il faut se souvenir des désirs et des valeurs de la société face au rôle de la famille. Il y a moins de 10 ans, l'ONU a déclaré que 1994

serait « l'Année internationale de la famille ». Pourquoi? Parce qu'en dépit des nombreux changements qu'a subis la famille Occidentale, la famille joue encore un rôle primordial dans la vie de la plupart. En France, un sondage effectué par la revue Ça m'intéresse révèle que les mots que les gens associent le plus avec famille sont amour, joie et solidarité. De plus Video-Presse, une revue canadienne, a déterminé que 82,2 % des Québécois perçoivent la famille comme une « valeur fondamentale ». Même suite à des disputes, n'est-il pas vrai, qu'un jour ou l'autre, nous revenons tous à notre bercail? Donc, en raison de ces faits, si le gouvernement canadien prétend mener une nation démocratique et que ces citoyens appuient la famille, comme devrait le démontrer ce sondage, alors c'est son devoir de passer ce projet de loi.

argument

référence indirecte à un des textes lus

référence à un des textes lus (citation directe)

question suscitant la réflexion

point de vue/ conclusion du 3e aspect

CONCLUSION

Honorable député, en guise de conclusion, je suis convaincu que le projet de loi du gouvernement, aurait un effet bénefique sur notre société. Elle enlèverait l'énorme stresse et les difficultés que subissent les parents. Elle assurerait le bien-être des enfants d'aujourd'hui et metteraient l'emphase sur les valeurs du Canada actuel. Je devrais aussi souligné, honorable député Alcock, que je ne suis pas satisfait avec les actions des Libéraux à Ottawa et que ce sentiment est commun dans notre comté, bien-sûr en passant des projets de loi comme celle-ci, vous pourriez regagner de nombreux votes à la prochaine élection.

point de vue/ rappel du sujet

résumé de l'argumentation

point de vue hors sujet ouverture sur le sujet

Sincèrement,

Élève écrivant un examen et qui ne peut révèler son identité.

Analyse du premier texte argumentatif

Niveau de performance final : 5

Organisation – Niveau de performance 5

Points forts

- L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.
- L'agencement des idées et les liens entre les informations témoignent d'un traitement réfléchi.
- Il y a cohérence dans l'ensemble du texte ainsi qu'à l'intérieur des parties.
- Il y a une bonne utilisation des indices textuels (marqueurs de relation, phrases de transition) qui révèlent bel et bien l'articulation du texte.
- La conclusion rappelle le sujet et le point de vue, puis résume l'argumentation et suscite la réflexion.

Contenu – Niveau de performance 5

Points forts

- Le sujet choisi a bien été défini et délimité dès l'introduction.
- Les idées sont approfondies.
- L'argumentation (affirmation, argument, explication, conclusion) est révélatrice, pertinente et précise.
- Les références témoignent d'une synthèse habile des articles lus. L'élève ne copie pas de nombreuses citations, ainsi il démontre une grande facilité à choisir ses références et à les écrire dans ses propres mots.

Style – Niveau de performance 5

Points forts

- L'élève fait preuve d'un engagement dans la situation de communication.
- L'intention de communication (convaincre) est maintenue de manière assidue.
- Le ton, la marque personnelle et l'attitude à l'égard du sujet sont confiants et appropriés au texte argumentatif.
- Le texte se lie avec aisance.

Règles de la langue – Niveau de performance 4

Point fort

- Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.

Points à améliorer

- Tournure calquée sur l'anglais : « [...] considérant qu'une forte majorité [...] »
- Orthographe : « exigeances », « bien-sûr »
- Méconnaissance de la forme pronominale : « Les enfants pourront, eux aussi, réjouir de la loi [...] »

Deuxième texte argumentatif

Sujet choisi : *Est-ce que la société bénéficierait, à long terme, d'un tel projet de loi?*

INTRODUCTION

sujet amené

Plusieurs parents consacrent le temps requis avec les enfants pour du temps au travail. Dabord, il se trouve très peu de temps pour les enfants.

sujet posé

Par contre, le gouvernement manitobain a eu une idée de soumettre un projet de loi qui exerce la flexibilité de l'horaire des parents au travail. Par après, cela assure une santé familiale. Est-ce que la société bénéficierait, à long terme, d'un tel projet de loi?

point de vue

Oui, la société bénéficierait sûrement de ce besoin pour la famille.

sujet divisé

Les parents pourraient trouver un équilibre de temps pour le travail et les enfants, la famille serait beaucoup plus proche et le montant de stress chez les parents diminuerait.

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

point de vue/ argument

Premièrement, les parents n'ont pas assez de temps libre avec les enfants. Pour obtenir une famille saine et stable, les parents doivent avoir un équilibre entre le temps au travail et avec les enfants.

référence extérieure

Selon le Petit Larousse, une famille est un « ensemble de personnes qui ont des liens de parenté par le sang et par l'alliance ».

question suscitant la réflexion

Comment une famille peut-elle vraiment avoir une alliance si les parents ne se trouve rarement à la maison?

point de vue/ conclusion du 1er aspect

Le projet de loi du gouvernement manitobain pourrait donc assurer un équilibre de temps entre le travail et les enfants pour ensuite créer une alliance familiale. L'aspect de la famille est aussi importante, sinon plus que le travail.

2e ASPECT

point de vue/ argument

Deuxièmement, la flexibilité de l'horaire des parents au travail rapprocherait la famille et son importance. Trop souvent, les parents ont de la malchance et doivent rester au travail, cela consacre le temps nécessaire pour les enfants. Cette situation se répète sans arrêt et créée une séparation dans l'alliance de la famille. Par après, cette séparation peut mener à un divorce. L'article « La famille monoparentale se généralise » décrit que le taux de familles monoparentales a augmenté de 63% en 20 ans. Cela represente le manque d'alliance dans la famille. Le projet de loi, qui sert à la flexibilité de l'horaire des parents au travail, est une idée qui permettrait la famille de passer du temps ensemble, à vivre plusieurs moments précieux et de jouir de la famille. Enfin, la famille pourrait se rapprocher. En ce moment, le sondage « Quand vous pensez à votre famille, quels sont les deux mots qui vous viennent à l'esprit? », dit que seulement 48% des gens dans la famille exprime de la joie entre-eux. Un rapprochement dans la famille est donc nécessaire.

référence à un des textes lus (citation directe)

déduction

point de vue/ argument

référence à un des textes lus (citation directe)

conclusion du 2e aspect

3e ASPECT

point de vue/ argument

Troisièmement, il est difficile d'avoir un rapprochement dans la famille lorsque le stress chez les parents est trop élevé. Les parents travaillent continuellement au bureau et lorsqu'ils arrivent à la maison, ils doivent finir du travail, venant du bureau, en plus de prendre soin des enfants et du ménage. Plusieurs parents sont très inquiets du bien-être de leurs enfants donc le fait d'incorporer le travail, les enfants, le ménage et autres est trop de stress pour une personne. Par

explication

exemple, dans l'article « Maman travaille pas, elle a trop d'ouvrage, Sophie Ouellette ne peut pas prendre tout le stress qu'elle obtient. « J'en avais marre de courir comme une folle tous les week-ends. Quand j'étais au bureau, je culpabilisais parce que je n'étais pas à la maison pour éduquer mes filles et, quand j'étais chez moi, j'avais des remords de ne pas passer autant d'heures que mes collègues au bureau. J'étais tout le temps malheureuse. » Certainement, la réaction de Sophie était, « J'étais fatiguée, stressée, je ne me realisais plus nulle part... » Cette réaction est menée par le stress. Si le projet de loi, qui exerce la flexibilité de l'horaire des parents au travail, est établi, le stress des parents diminuerait. Le stress de la famille diminuerait aussi car lorsque les parents sont stressés, les enfants sont influencés et deviennent stressés à leur tour. Le montant de stress chez les parents doit diminuer, c'est le seul moyen d'obtenir le bien-être des enfants.

références à un des textes lus (citations directes)

point de vue/ conclusion du 3e aspect

CONCLUSION

En concluant, le projet de loi du gouvernement manitobain, qui sert à la flexibilité des horaires des parents au travail, est une bonne idée. Cette intention pourrait sûrement aider à toutes les familles du Manitoba. Les familles doivent certainement souhaiter l'accomplissement de ce projet de loi. On espère que cette idée se réalise dans les prochaines années.

rappel du sujet/ point de vue

souhait

Analyse du deuxième texte argumentatif

Niveau de performance final : 4

Organisation – Niveau de performance 4

Points forts

- La structure du texte est évidente.
- L'introduction est claire et oriente le lecteur.
- Le texte est cohérent dans l'ensemble.

Points à améliorer

- L'agencement des idées et des liens entre les informations aurait pu être plus soutenu.
- La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte.

Contenu – Niveau de performance 3

Points forts

- Le point de vue est exprimé de façon claire et précise.
- Le texte fournit des informations nouvelles sur le sujet.
- Les idées sont claires et directes.

Points à améliorer

- Le traitement du sujet manque parfois d'approfondissement surtout dans le cas du 1er aspect.
- Les références choisies sont utilisées à mauvais escient dans le 2^{e} aspect et le 3^{e} aspect.

Style – Niveau de performance 4

Points forts

- Le ton, la marque personnelle de l'élève et son attitude à l'égard du sujet sont confiants et appropriés.
- Le souci de convaincre est, de manière générale, gardé en perspective.

Points à améliorer

- Le texte témoigne d'un vocabulaire moyen.
- La syntaxe est courante.

Règles de la langue – Niveau de performance 4

Point fort

- Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.

Points à améliorer

- Emploi incohérent des prépositions dans les régimes indirects : « [...] permettrait la famille de passer du temps ensemble, à vivre plusieurs moments précieux, et de jouir de la famille ».
- Orthographe : « D'abord, si les parents ne se trouve [...] »

Troisième texte argumentatif

Sujet choisi : *Est-ce que la société bénéficierait, à long terme, d'un tel projet de loi?*

INTRODUCTION

la tâche d'écriture textuelle

Le gouvernement manitobain a l'intention de soumettre un projet de loi qui permettrait aux parents d'obtenir de leur employeur un horaire de travail flexible. Les parents pourraient ainsi mieux s'assurer du bien-être des enfants. Le gouvernement demande à la population de repondre à la question suivante : Est-ce que la societé bénéficierait, à long terme, d'un tel projet de loi?

point de vue

Selon moi, oui. La societé bénéficierait d'un tel projet de loi, car, la famille est la dimension la plus importante de la societé. Deuxièmement, il y a certain père qui ne passe pas suffisament de temps avec leur famille. Aussi, ce projet de loi bénéficierait à la société, car souvent, les mères ne travail pas et ont trop d'ouvrage à la maison.

sujet divisé

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation

Premièrement, si le gouvernement manitobain soumettrait un projet de loi qui donnerait un horaire plus flexible aux parents qui travaillent, la societé bénéficierait à long terme car la famille est la dimension la plus importante de la societé. Selon moi, une famille est un groupe de gens qui s'aime inconditionnellement, qui s'entraide, qui se parle, qui s'écoute, et qui sont honète envers les uns les autres. Dans le reportage, « Familles, je vous aime », realisé par Lynn Phaneuf, une

référence indirecte au reportage

référence indirecte au reportage

référence indirecte au reportage (suite)

argument

conclusion du 1er aspect

point de vue

mère dit que la famille est la fondation d'un être humain et que les parents sont les premiers éducateurs d'un enfants. Pour être de bon educateurs, un parent doit passer beaucoup de temps avec leurs enfants. Il doit les écouter et leur parler. Si un parent est toujours au travail et sont trop preoccupé avec leur emploi, il peut manquer des événements importants de leurs jeunes. Le plus de temps que les parents passent avec leurs jeunes, le plus avantagieux c'est pour eux. Donc, ce projet de loi est une bonne idée, car la famille est très importante.

2e ASPECT

affirmation

argument

référence indirecte à un des textes lus

référence à un des textes lus (citation directe)

référence indirecte à un des textes lus

En deuxième lieu, le projet de loi qui permettrait aux parents d'avoir des horaires de travail flexibles, serait bien pour la societé car, il y a certains pères qui ne passe pas suffisament de temps avec leur famille. Le père joue un rôle important dans la vie des enfants, il est l'un des premiers educateurs des jeunes. Il doit être à la maison pour les ecouter et leur parler. Selon le texte « La revolution des pères, » par Diane Bérard, c'est difficile pour un homme de jouer le rôle du père et en même temps, être le salarié. Un homme, nommé Vital racontre, « Moi, je me sens toujours coupable. Que je delaisse non entreprise pour passer une journée avec mes enfants ou que je me concentre sur mon travail au détriment de ma famille, je perds toujours. » Parfois le père est tellement absent, que les enfants l'oubli presque, comme le mentionne Jean-François agé de 30 ans, « Mon père était

référence à un des textes lus (citation directe)

référence indirecte à un des textes lus

point de vue/ conclusion du 2e aspect

si absent que la légende familiale veut qu'un jour où il était présent, je l'ai regardé d'un drôle d'air qui voulait dire : "Mais qu'est-ce que tu fais là toi?". » Si le père est absent, il ne peut pas educer ses enfants. Elizabeth Wright, qui prepare un doctorat sur la paternité de l'Université Laval, commence à interroger les effets sur l'enfant, de l'absence du père. Elle souligne que le père devoue plus en plus de temps à son travail et isole sa famille. Donc, ce projet de loi bénéficierait la société car, de nos jours, les père passent beaucoup trop de temps au travail et ne passe pas assez de temps avec leurs enfants.

3e ASPECT

affirmation

explication

Troisièmement, les parents devraient avoir des horaires de travail plus flexibles car les mère ont trop d'ouvrage à la maison. Dans la famille traditionnelle, le père travaille pour gagner de l'argent et la mère reste à la maison. Cela laisse beaucoup de tâches pour la mère à s'occuper tout seule, comme le nettoyage, la cuisine et prendre soin des enfants.

référence indirecte à un des textes lus

référence à un des textes lus (citation directe)

Selon Nathalie Collard, qui a écrit le texte « Maman travaille pas, elle a trop d'ouvrage », c'est épuisant de rester à la maison et même parfois une femme ne pourra pas trouver du temps pour s'habiller, se coiffer ou se brosser les dents. Dans le même texte, Isabelle C. mentionne que c'est très difficile de s'occuper de tout les tâches, elle dit : « Il ne comprenait pas pourquoi j'étais toujours fatiguee ». Il y a plusieurs femmes qui voudrait travailler, mais après la naissance de

référence indirecte à un des textes lus

référence à un des textes lus (citation directe)

point de vue/ conclusion du 3e aspect

leurs enfants elles sont trop occupées. Sophie Ouellette, 34 ans, a fallu faire ce sacrifice. Après la naissance de ses deux filles, elle a dû quitté le monde du travail, elle était avocate. Sophie racontre, « J'avais des remords de ne pas passer autant d'heures que mes collègues au bureau. J'etais tout le temps malheureuse. » Si les horaires de travail seraient plus flexibles, les pères pourraient aider les mère avec les tâche de la maison et les mères pourraient travailler. Donc, ce projet de loi serait avantagieux pour la société car les mère ont trop d'ouvrage à la maison.

CONCLUSION

reformulation de la tâche d'écriture

résumé de l'argumentation

point de vue/ conclusion

En conclusion, si le gouvernement manitobain soumettrait un projet de loi qui permettrait aux parents d'obtenir des horaires de travail flexibles, la société beneficierait car, la famille est la dimension la plus importante de la societe, les père ne passent pas assez de temps avec leurs enfants et les mères ont trop d'ouvrage à la maison. Nous avons besoin la famille. La famille nous apporte la joie et l'amour. Donc, le travail ne devrait pas se mettre dans le chemin de la famille.

Analyse du troisième texte argumentatif

Niveau de performance final : 3

Organisation – Niveau de performance 3

Points forts
- Le texte est cohérent dans l'ensemble.
- L'introduction oriente de manière générale la suite du texte.

Points à améliorer
- L'élève n'établit pas toujours des liens entre les informations.
- L'agencement des références est mécanique.

Contenu – Niveau de performance 2

Point fort
- Dans l'ensemble du texte, le point de vue est clair.

Points à améliorer
- Une utilisation excessive de références.
- Le texte ne fournit aucune information nouvelle.
- Le traitement des aspects est plus explicatif qu'argumentatif.

Style – Niveau de performance 3

Point fort
- Le message est communiqué de façon claire.

Points à améliorer
- L'intérêt du lecteur est peu maintenu.
- La surabondance de références crée très peu d'effets de style.
- Le texte est ordinaire.

Règles de la langue – Niveau de performance 3

Point fort
- Les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message.

Points à améliorer
- Méconnaissance de la forme pronominale : « [...] commence à interroger les effets sur l'enfant [...] »
- Emploi du conditionnel dans la proposition conditionnelle : « [...] si le gouvernement manitobain soumettrait [...] »

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche globale)

Cinquième niveau de performance (5)	Quatrième niveau de performance (4)	Troisième niveau de performance (3)	Deuxième niveau de performance (2)	Premier niveau de performance (1)
Le texte dégage une impression de perspicacité.	Le texte dégage une impression de clarté.	Le texte dégage une impression d'à-propos.	Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.	Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.
• Le texte présente une cohésion soutenue; le développement est réfléchi.	• Le texte est unifié; le développement est efficace.	• Le texte est en général unifié; le développement est mécanique.	• Le texte présente une cohésion limitée; le développement est sommaire ou irrégulier.	• Le texte manque de cohésion; le développement est rudimentaire.
• Le contenu de l'argumentation est réfléchi.	• Le contenu de l'argumentation est précis.	• Le contenu de l'argumentation, même s'il est ordinaire, est approprié.	• Le contenu de l'argumentation est discernable.	• Le contenu de l'argumentation est pauvre.
• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle témoignent d'un engagement soutenu tout au long du texte.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont évidents.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont apparents.	• Le souci de convaincre le public cible, le ton et la marque personnelle sont faibles.	• L'intention de communication est à peine perceptible.
• Les erreurs sont rares, ce qui rehausse la communication du message.	• Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.	• Les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message.	• Les erreurs sont source de distraction.	• Les erreurs nuisent à la communication du message.

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif (approche analytique)

RAG É3 **L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.**
RAS **L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.**

Niveau de performance final : 5 4 3 2 1

CRITÈRE – ORGANISATION		*Niveaux de performance*					*Niveau de performance*
Éléments recherchés	**Commentaires**	**5**	**4**	**3**	**2**	**1**	
Introduction – sujet amené – sujet posé – point de vue – sujet divisé (facultatif)		• incite à poursuivre la lecture • appropriée au genre de texte	• oriente immédiatement la suite du texte • appropriée au genre de texte	• oriente de manière générale la suite du texte • appropriée dans l'ensemble au genre de texte	• oriente peu la suite de texte • guère appropriée au genre de texte	• sans lien avec la suite du texte • sans rapport avec le genre de texte	
Développement							
– agencement des arguments		• réfléchi	• efficace	• mécanique	• inégal	• déficient	
– stratégie argumentative		• usage judicieux	• usage efficace	• usage approprié dans l'ensemble	• usage limité	• usage pauvre	
– cohésion du texte		• soutenue	• évidente	• présente dans l'ensemble	• faible	• inexistante	
Conclusion – rappel du point de vue défendu – résumé de l'argumentation – ouverture sur le sujet		• appropriée au genre de texte • renforce l'unité du texte	• appropriée au genre de texte • contribue à l'unité du texte	• appropriée dans l'ensemble au genre de texte • contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte	• guère appropriée au genre de texte • rapport vague avec le texte	• sans rapport avec le texte • sans rapport avec le genre de texte	

CRITÈRE – CONTENU		*Niveaux de performance*					*Niveau de performance*
Éléments recherchés	**Commentaires**	**5**	**4**	**3**	**2**	**1**	
– point de vue		• solide et réfléchi	• clair et précis	• clair	• discernable	• indiscernable	
– aspects choisis (3)		• significatifs	• distincts	• appropriés	• vagues ou en nombre insuffisant	• inappropriés ou pauvres	
– arguments		• révélateurs	• variés (type et genre)	• pertinents	• faibles et répétitifs	• rudimentaires	
– références (3 sources différentes)		• bien choisies	• variées	• appropriées	• insuffisantes ou inappropriées	• quasi inexistantes ou inconsistantes	
– à peu près 500 mots							

CRITÈRE – STYLE		*Niveaux de performance*					*Niveau de performance*
Éléments recherchés	**Commentaires**	**5**	**4**	**3**	**2**	**1**	
Intention de communication – souci de convaincre le public cible, conscience du lecteur – ton, marque personnelle		• maintenue	• évidente	• présente dans l'ensemble	• discernable	• obscure	
Moyens linguistiques – variété de phrases – vocabulaire – registre de langue		• riches • créent les effets recherchés	• efficaces • créent en général les effets recherchés	• appropriés • créent par moments des effets	• limités • créent très peu ou pas d'effets	• rudimentaires • ne créent aucun effet	

CRITÈRE – RÈGLES DE LA LANGUE		*Niveaux de performance*					*Niveau de performance*
Éléments recherchés	**Commentaires**	**5**	**4**	**3**	**2**	**1**	
– orthographe – interférences langagières – construction des phrases – ponctuation – temps verbaux		• absence impressionnante d'erreurs • très bonne connaissance des règles de la langue	• les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message • bonne connaissance des règles de la langue	• les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message • connaissance générale des règles de la langue	• les erreurs sont source de distraction • connaissance limitée des règles de la langue	• les erreurs nuisent à la communication du message • connaissance rudimentaire des règles de la langue	